

1

Chapitre

LABELLE

HAUTES-LAURENTIDES



Le littoral des Laurentides, au village de Labelle.



HAUTES-LAURENTIDES

Le terme « Laurentides » réfère, encore aujourd'hui, à des réalités géographiques diverses. Cependant, les recherches des années récentes de l'historien Serge Laurin permettent de situer les Hautes-Laurentides « depuis la rivière du Nord jusqu'à la haute vallée de la Lièvre, de part et d'autre de l'axe Saint-Jérôme—Mont-Laurier, sur une profondeur plus ou moins large selon les endroits. »¹ Quant aux Basses-Laurentides, le chercheur écrit : « Tout le territoire des Basses-Laurentides est compris dans le vaste secteur des basses terres du Saint-Laurent ou plus précisément de la plaine de Montréal. »² Ce territoire couvre de Lachute à Terrebonne ou encore comprend les anciennes seigneuries d'Argenteuil, du Lac-des-Deux-Montagnes, des Mille-Îles et de Terrebonne.



La chute aux Iroquois, au coeur du village de Labelle.

LABELLE - MUNICIPALITÉ

À 120 kilomètres environ, au nord-ouest de Montréal, se trouve la municipalité de Labelle sise en plein cœur des Hautes-Laurentides. Labelle est circonscrite par Saint-Jovite, Suffolk, Addington, Amherst, La Conception, La Minerve, Marchand, La Macaza, Mont-Tremblant et Lac-Tremblant-Nord.

Sur le territoire de la municipalité de Labelle, la route 117, la rivière Rouge et les lacs Labelle, Joly et Gervais sont considérés comme les principaux éléments structurants du territoire auxquels s'ajoute le parc linéaire du P'tit train du Nord.

Labelle, nom prestigieux donné à cette municipalité des cantons du Nord, célèbre la mémoire de Mgr Antoine Labelle, l'apôtre incontesté de la colonisation du Nord de Montréal.

LABELLE - QUÉBEC - CANADA

Dans le vaste pays de 7 000 kilomètres de long qu'est le Canada, où dix provinces se partagent le territoire, la province de Québec occupe la plus grande superficie.

Labelle, une localité du Québec, occupe dans les **Laurentides** tout près de 226 kilomètres carrés du plateau laurentien, parmi les hautes terres du Bouclier canadien. Un géologue de chez nous résume en ces termes l'histoire des Laurentides :

*« Ce sont les plus vieilles terres du globe, peuplées par une des populations les plus jeunes du monde ».*³

Ces terres du Bouclier, semblables à un plateau, couvrent 80 % de la province de Québec et occupent la majeure partie de la région sise au nord du fleuve Saint-Laurent. Fait à remarquer, sur 89 % du territoire canadien, il n'y a pas de peuplement permanent. Les hautes terres du Bouclier, constituées de roches primitives, présentent un relief accidenté, entrecoupé de lacs. Le relief, c'est-à-dire les chaînes de montagnes, les plaines et les cours d'eau, façonne le climat d'une région, d'un pays.

Attardons-nous au territoire de la municipalité de Labelle.⁴ Au point de vue physiographique, ce territoire comprend 3 vallées et 4 massifs montueux. La vallée de la rivière Rouge, la plus importante, partage la topographie municipale en deux, l'est étant surélevé en comparaison de l'ouest. La vallée de la rivière Cachée limite le massif du Mont-Tremblant du relief montagneux de l'interfluve Rouge-Cachée. À l'ouest, dans l'axe du lac Labelle, se trouve la vallée de la rivière Maskinongé. Sur le plan topographique, la vallée de la rivière Rouge se retrouve à une altitude

moyenne de 220 mètres. À l'est de cette dépression, le relief grimpe et atteint rapidement une élévation moyenne de 525 mètres. La montagne Tremblante, un des points culminants du massif laurentien atteint 968 mètres⁵. L'interfluve Rouge-Caché est dominé par la montagne du Gorille avec ses 585 mètres. Collines et montagnes de cette section épousent des formes allongées et des versants abrupts ; les cuvettes de lacs et les vallées étroites et encaissées constituent les dépressions du secteur est du territoire de Labelle.

Au point de vue physiographique, la section ouest atteint une altitude moyenne de 420 mètres. On y trouve la montagne à Godard et la montagne des Pins. Cette dernière domine un vaste ensemble de hautes collines arrondies. Cette partie ouest est moins élevée que celle de l'est et compte moins de versants escarpés. Les cuvettes et les vallées encaissées, plus ou moins étroites, sont les principales dépressions enregistrées de ce secteur.

Pour les massifs montagneux, la surface meuble la plus répandue est le till, dépôt sablo-graveleux et caillouteux qui comporte de nombreuses pierres. Ce dépôt est abondant sur les versants doux des collines et des montagnes et dans les dépressions ; vers les sommets il s'amincit de plus en plus et découvre de grandes surfaces rocheuses. Il est reconnu que le drainage de ce dépôt est bon et que sa capacité portante est forte.

Dans les vallées, la surface meuble est variée ; les limons, les sables et les graviers composent les principaux dépôts. *« Le drainage est bon pour les limons et excessif pour les sables et graviers. L'épaisseur des dépôts est variable mais abondante et la capacité portante paraît faible. »*⁶

ENTRELACEMENT DE LACS ET DE RIVIÈRES

Élaborer sur la topographie de la région des Laurentides, c'est dire l'action des glaciers quaternaires : *« vallées en auge, ombilics et verrous ; on trouve aussi des roches moutonnées, eskers et stries glaciaires. Le surcreusement glaciaire a semé dans les Laurentides, des milliers de lacs favorisant l'industrie du tourisme »*⁷. Dans la région de Labelle, précisément, *« trois cours d'eau importants drainent son territoire. La rivière Rouge permet l'écoulement du centre de la municipalité du nord-ouest au sud-est. La rivière Cachée s'occupe de drainer l'est du territoire du nord au sud. La rivière Maskinongé prend à sa charge l'ouest du nord-ouest et le fait affluer au sud-est. »*⁸

Sur le seul territoire de Labelle, on trouve une cinquantaine de lacs d'origine glaciaire, plans d'eau qui rendent attrayante cette municipalité. Voici quelques-uns des principaux lacs habités et leurs dimensions :

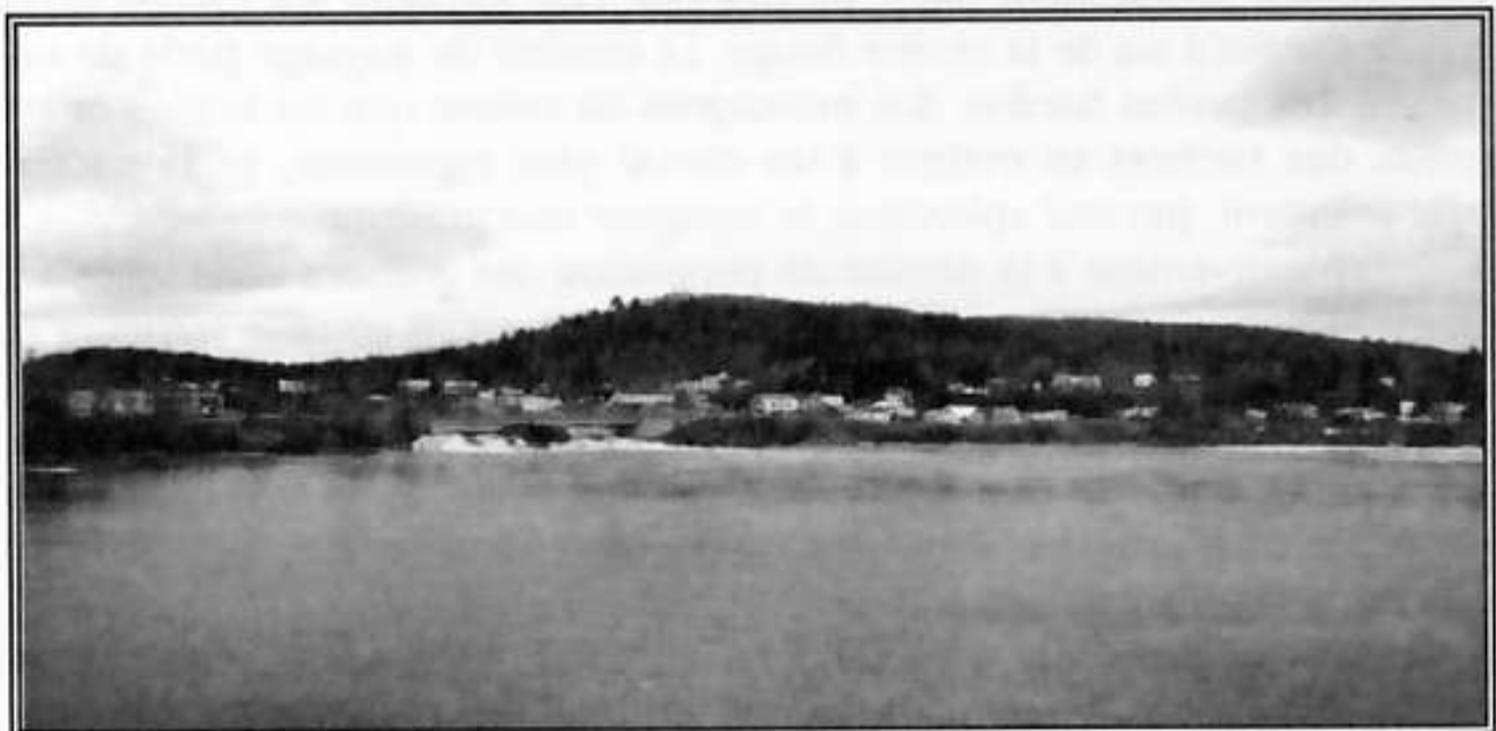
Lacs	Longueur mètres	Largeur mètres
Lac Labelle	14 500	1 500
Lac Joly	3 000	700
Lac Gervais	1 700	1 200
Lac de l'Abies	1 200	300
Lac Bélanger	750	400
Lac Bethlen	650	175
Lac des Rats-Musqués	2 900	1 000
Lac Baptiste	1 200	200

D'autres lacs habités s'ajoutent, tout aussi attrayants par leurs caractéristiques respectives : Caché, Saindon, Brochet, Mitchell, Henry, du Passage et Paradis.

Quant au lac Chaufond, il sert uniquement à alimenter l'aqueduc municipal.

FORÊT LAURENTIENNE (CHAÎNE DE MONTAGNES)

Depuis le lac Témiscamingue jusqu'au Labrador, les Laurentides, une chaîne montagneuse de 500 m à 900 m d'altitude forment le rebord méridional du Bouclier canadien.



Bassin de la rivière Rouge.

« À partir de Hull, ce massif s'incurve vers le nord-est en arrière de Lachute, passe à Saint-Jérôme, au nord de Joliette, à Shawinigan à Grand-Mère et rejoint la rive gauche du Saint-Laurent au nord-est de la ville de Québec, au cap Tourmente. Il forme l'arrière-pays de la Côte-Nord au delà du Saguenay. Les points culminants atteignent 968 m au nord de Montréal à la montagne Tremblante, à quelques kilomètres de Labelle, et plus de 1 170 m au nord de Québec. »⁹

L'historien François-Xavier Garneau est le créateur de ce nom de lieu **Laurentides**. Dans son *Histoire du Canada* (1845), il écrit :

« Cette chaîne n'ayant pas de nom propre et reconnu, nous lui donnons celui de Laurentides qui nous paraît bien adapté à la situation de ces montagnes qui suivent une direction parallèle au Saint-Laurent. »

« Entre autre dérivés de **Saint-Laurent**, il faut citer, **Laurentien, Laurentidien, Laurentie, Translaurentie.** »¹⁰

À l'exception de la partie méridionale, qui, elle, est plane, les Laurentides s'offrent comme un pays de lacs, de rivières et de vallées dont celle de la Rouge. En bordure de cette vallée, les terres jouissent d'une qualité supérieure et sont propices à l'agriculture. Des collines agrémentent également ce paysage.

De Vaudreuil à Terrebonne, dans les Basses-Laurentides, l'horizontalité caractérise le paysage. Seules les collines d'Oka font obstacle à ce trait de caractère. On y trouve également un riche terroir, un legs de la mer Champlain, après la fonte des glaciers quaternaires et leur écoulement. Par contre une réalité, d'une élégance plus sévère et plus exigeante du Bouclier canadien, fait contraste dès que l'on franchit les premières pentes des Laurentides proprement dites, ou dès que l'on remonte les vallées de la rivière du Nord ou de la rivière Rouge. Le modelé du paysage parle de lui-même. Les pentes hardies des montagnes de même que les bosses et les creux des rochers se mêlent à un climat plus rigoureux, et saisissent agréablement, par leur splendeur, le voyageur non prévenu.

Comparativement à la densité de population des grandes villes, dans les Hautes-Laurentides, il n'y a aucune commune mesure entre le territoire et la population qui l'habite, sa superficie est infiniment plus grande. Les grappes humaines profitent pour s'établir, d'endroits plus harmonieux, au relief moins hardi. Le résultat, c'est le relief plus accidenté trônant sur des centaines de kilomètres² inhabités, où plaines et prairies surgissent en tant que rares exceptions.

La forêt constitue un des éléments importants pour faire d'un site un milieu intègre. Sur les terres de la rivière Rouge, les essences de bois sont des plus variées. Les feuillus l'emportent en nombre sur les conifères, sur le

territoire de Labelle dans une proportion de (85 %)¹¹. Dans les bois francs nous trouvons le merisier, le frêne, l'érable, l'orme, le hêtre, le noyer. La gamme de coloris des montagnes, à la saison d'après l'été, pourrait tenir davantage de l'orgueil que de la fierté, tant la vigueur et l'éclat du coloris témoignent de l'application des feuilles à produire leurs plus beaux tableaux, comme autant de peintres semés sur l'étendue de la forêt, et munis de leur plus belle palette.

Au domaine des conifères, mentionnons l'épinette rouge, blanche, le sapin baumier (bois à papier), le pin gris. À ceux-là, d'autres se sont joints : le pin blanc, ornemental et bois de sciage, le pin rouge ou pin résineux et le cèdre. Certains conifères, tels le pin blanc et le pin rouge ont fait les frais d'une exploitation forestière sans scrupule, à l'époque héroïque. Ils ont forcément cédé le terrain aux arbres feuillus. Les incendies, dans le premier quart du vingtième siècle, ont aussi leur part de responsabilité dans la présence actuelle du tremble et du bouleau qui se substituent aux épinettes et aux sapins.

LE CLIMAT

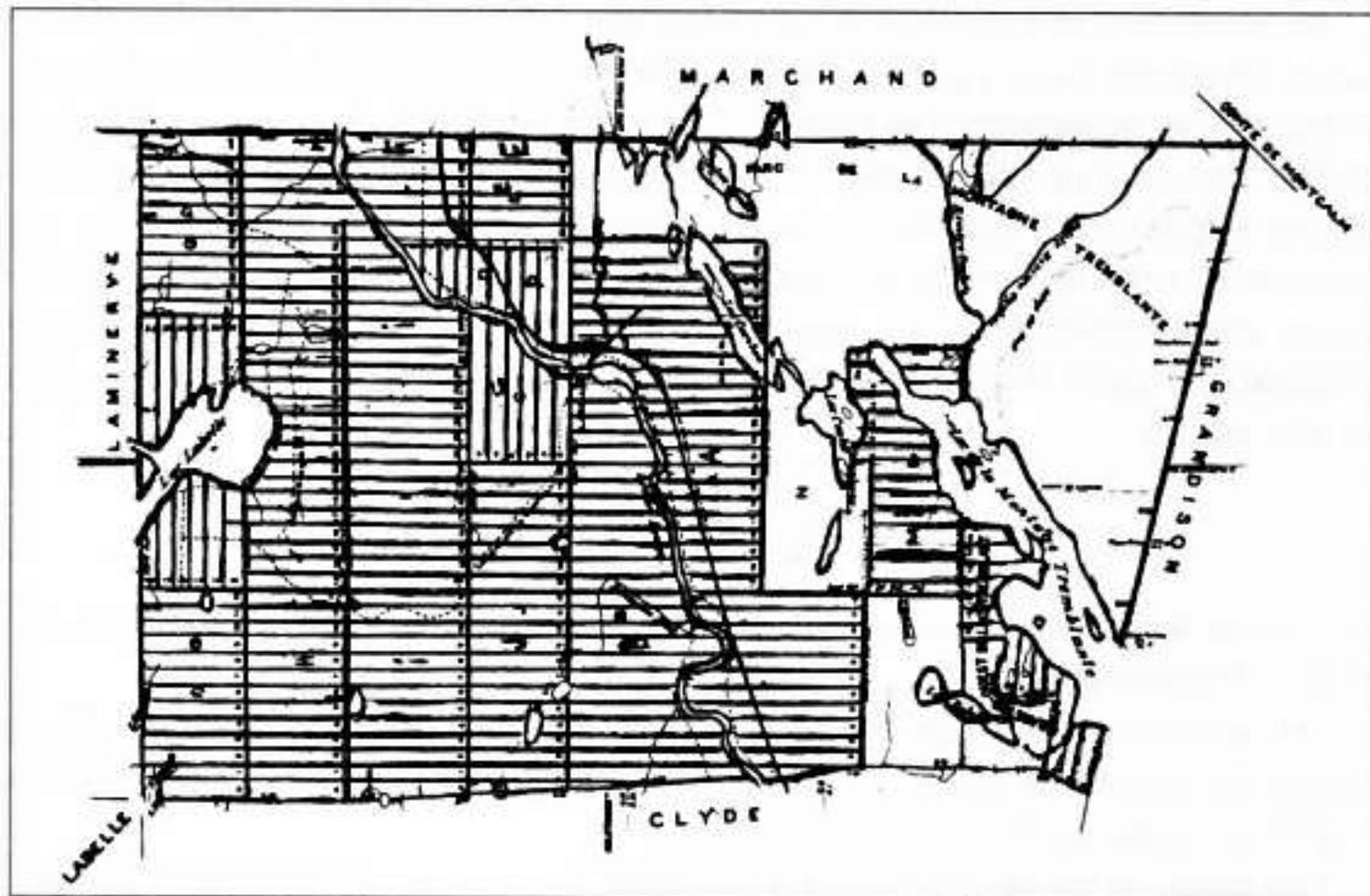
Le climat de la région est continental de par ses froids vifs en hiver et ses fortes chaleurs en été.

Les amants de la neige sont bien servis. Pendant près de cinq mois, cette région se couvre de blanc. L'hiver vient se promener chaque année dans la région et, pour sa visite, Labelle se pare.

Ces mois de neige n'ont rien à voir avec la tristesse et l'angoisse du « *Ah, comme la neige a neigé!* », si émouvant, d'Émile Nelligan notre grand poète québécois. Les inconvénients du froid rigoureux sont largement compensés par la beauté majestueuse du paysage et par l'éventail d'activités d'hiver, offertes par la vaste étendue du territoire de Labelle. Un pays où la neige demeure immaculée...tout au long de l'hiver, sur un fort pourcentage de la superficie régionale. L'épaisseur de la couche de neige assure à la terre une protection efficace.

Puis, la neige fondue, les rayons plus chauds du soleil et les nuages de moustiques rappellent la fête du printemps. La douceur de l'été avec ses excès, comparables à ceux de l'hiver, fait contraste et enchante à sa façon. En forêt, l'air chaud et humide, après les pluies copieuses des paradis de juillet, circule entre les touffes de menthe et de cresson ; par-ci par-là, l'indolence gagne qui s'y promène et, oh combien nombreux sont les couples d'amoureux à garder pour eux seuls le secret d'un boisé, et le bruit des feuilles tassées par leurs corps alourdis.

La saison de culture agricole est courte. À travers les beaux jours du printemps, pèse la menace continuelle d'une gelée possible. Selon les plus vieux citoyens, rien ne presse de semer avant la Saint-Jean, et vers le 25 août, l'été, c'est pour l'an prochain. Cela dit, bon an mal an, les gens du Nord profitent toujours de huit à dix semaines en vue des récoltes.



APC. Canton Joly, comté d'Ottawa, arpenté par Wm. Crawford, 1879, John Langlois, 1882, J. Mignault, 1897, J.P.B. Casgrain, 1902, J.H. Leclair, 1903 (1910). Carte tirée de la liste des townships du Québec (1910-1920), cote : A/330.



2
C h a p i t r e

LE CURÉ LABELLE ET SON
PROJET DE COLONISATION





Antoine Labelle 1833-1891
« Le Roi du Nord »



LES PREMIERS HABITANTS LES AMÉRINDIENS

Lorsque débute l'histoire de Chute aux Iroquois, dans le cadre du programme de colonisation du curé Labelle, les Iroquois sillonnent déjà les forêts de la région depuis longtemps; les derniers à circuler sont disséminés par l'arrivée des colons et leur envahissement du Nord.

Une famille toutefois, passe à l'histoire. Les vieux citoyens se souviennent d'avoir souvent entendu parler de la présence de Jœ Commandant, fils, et de Michel Commandant, *Chichippe*, son frère. De plus, à l'automne de 1884, quelques années à peine après la fondation de cette colonie, Benjamin Antoine Testard de Montigny, un Français vivant à Montréal, chroniqueur, fait un voyage à la Chute aux Iroquois et rédige un récit; ses notes sont d'autant plus précieuses qu'elles sont les seules informations disponibles sur la vie de cette famille indigène :

« À la Chute aux Iroquois on voit, sur la rive est de la Rouge, près du pont, adossée à une colline couverte de troncs dépouillés de leurs feuilles et de leurs écorces que le feu avait dévorées, une mesure faite de bois de bouleau, et entourée d'un champ de blé d'Inde; sur les murs en bois rond de cet abri étaient appuyés des canots d'écorce, des appareils de pêche et quelques peaux de bêtes puantes étendues pour sécher. C'était la résidence de Jœ Commandant, fils de Jœ Commandant 1^{er}, qui alors demeurait au lac Tremblant, dont on aperçoit les bords dans le lointain, à l'est, Michel Commandant, son frère, était à la chute aux Bleuets, sur la Rouge. Ces trois Iroquois, avec Xavier Micon, qui demeurait à la Montagne du Sauvage, s'étaient taillé un héritage dans ces vastes domaines; mais comme ces grands seigneurs ne se livrent jamais qu'au noble métier de la pêche et de la chasse, ils avaient négligé la culture de leurs terres. Ils faisaient grande vie dans ces forêts peuplées d'ours, d'orignaux, de loutres, de castors, de visons, de perdrix, etc... Aussi fallait-il les voir quand, en hiver, leurs frères du Lac et de Caughnawaga allaient, sous les étendards de Saint Hubert, y sonner la Valse Aller ou l'Hallali.



Parmi les premiers habitants de la Chute aux Iroquois, la famille de Joseph Commandant, Iroquois, vers 1870. Debout, Joe Commandant, fils, en bas tenant l'enfant, Michel Chichippe.

« Comme ils faisaient bonne chaire sous les tentes enfumées de la Nord ou de la Rouge! Aussi descendaient-ils le printemps avec des charges énormes de pelleteries qu'ils trafiquaient à Saint-Jérôme, en passant au comptoir de M. de Montigny, qui échangeait, avec eux, vivres, provisions et argent. »¹

Au sujet de ce même Jœ Commandant, le registre des mariages et sépultures, de la Nativité de Labelle, informe du décès de deux de ses enfants :

« Jean-Baptiste, enfant de Joseph Commandant (Indien Algonquin)² et de Catherine GrosLouis, décédé le 11 août 1882 à l'âge de 22 mois; inhumé le 16.

« Joseph, enfant de Joseph Commandant (Indien Algonquin) et de Catherine GrosLouis; décédé le 3 novembre 1882 à l'âge de 13 mois; inhumé le lendemain. »³

LE PRÊTRE-COLONISATEUR ANTOINE LABELLE

D'entrée, précisons que le curé Antoine Labelle dirige le vaste mouvement de colonisation du sol nordique. La mise sur pied de son projet s'explique par une conjoncture taillée sur mesure : un climat socio-économique et politique difficile et un architecte-promoteur tout tracé pour l'application d'un plan d'une telle envergure. Quel est son mérite ? Cet homme, de tempérament à traits forts, est de ceux qui passent à l'acte. Il est visionnaire, homme d'action, capable d'en couvrir grand et de mener plus d'une affaire de front. Ainsi, lui-même homme du sol, voyant la misère et son ampleur, il saisit l'occasion et tente de mettre un terme à l'exode vers les États-Unis.

On sait que dans la dernière moitié du XIX^e siècle, jusqu'en 1901 au Québec, le défi est de mettre fin à la saignée démographique et de la transformer en migration intérieure. Les statistiques ne sont pas précises, mais on estime qu'entre 1861 et 1901, au moins 500 000 Canadiens-français quittent le Québec pour les États-Unis.⁴

En 1889, Arthur Buies, ami et compagnon de voyages du curé Labelle, est homme de lettres et exerce le métier d'écrivain en tant que pamphlétaire et chroniqueur. Voyons ce qu'il écrit :

« Voilà pourquoi tant de milliers de Canadiens-français avaient pris la route des États-Unis. Ils ne pouvaient pas trouver un pied-à-terre pour eux dans le pays qui leur appartenait et dont les sept huitièmes sont encore inhabités. Et pendant ce temps, les plus belles parties de la province étaient au pouvoir des vautours de la forêt, qui se couvraient du fallacieux prétexte de la protection des bois, et qui auraient volontiers fait abattre en un seul jour tout ce qui restait d'arbres debout s'ils en avaient eu le pouvoir. »⁵

Les années 1837-1838, avec les révoltes patriotes, déjà traduisent le climat d'insatisfaction. Le clergé inquiet trouve le gouvernement trop lent à intervenir dans l'émigration grandissante des jeunes Québécois et tente à son tour de freiner l'hémorragie. Il ouvre de nouvelles régions à la colonisation, dont les vallées des affluents de l'Outaouais.

De nombreux Canadiens-français croient en un paradis préparé pour eux à Montréal et aux États-Unis. Très vite ils déchantent. Le chômage dans les villes a rendez-vous avec l'Histoire. La révolution industrielle de 1850 en Angleterre se fait sentir en Amérique du Nord. Afin de mieux comprendre, faisons un peu d'histoire.

En 1833, à Sainte-Rose au Québec, le 24 novembre, naît Antoine Labelle qui est ordonné prêtre en 1856. Le nouveau curé exerce d'abord son

ministère dans des paroisses limitrophes. Il est à même de voir l'ampleur de l'exode de ses compatriotes et, bien que jeune d'âge, son intérêt et son implication pour la société française catholique sont remarquables.

Les expériences vécues dans ces paroisses lui valent d'acquérir des convictions. L'abbé Auclair renseigne :

«Le 16 décembre 1859 il est nommé curé à Saint-Antoine-Abbé, dans le comté de Huntingdon, qui touche aux États-Unis. La paroisse venait précisément d'être érigée canoniquement et Antoine Labelle en devient le premier curé résidant. Il avait 26 ans d'âge et trois ans et six mois de sacerdoce. Il y avait sur son territoire bon nombre de familles protestantes et les catholiques eux-mêmes se trouvaient naturellement divisés en deux groupes, celui des Canadiens et celui des Irlandais.(...) Entre catholiques et protestants, les points de vue diffèrent et les prétentions ne concordent pas. Entre les catholiques eux-mêmes, ceux de langue française et ceux de langue anglaise, nombre de frictions se produisaient qu'il fallait tâcher d'apaiser ou d'adoucir. Le jeune curé avait là autant de problèmes pratiques à résoudre.»⁶

«Le 7 février 1863, Antoine Labelle était nommé curé à Saint-Bernard de Lacolle, une autre paroisse à la frontière des États-Unis, située près des lignes de l'État de New-York. Au moment où le curé Labelle arrivait à Lacolle, les paroissiens, mêlés d'ailleurs à une forte population de protestants, avaient à faire face à une difficulté d'un ordre spécial; l'endroit du site de l'église était à l'origine de contestations et une scission s'était faite au sein des paroissiens.»⁷

En 1868, il est nommé curé à Saint-Jérôme où il demeure en fonction pendant près d'un quart de siècle; il n'a pas encore trente-cinq ans. Ce poste lui est confié par Mgr Bourget, évêque de Montréal. Et du "portique



Visite du curé Labelle dans son Nord.

des Laurentides", selon l'expression d'Arthur Buies, ce jeune prêtre commence la carrière de prêtre-colonisateur dans laquelle il va s'illustrer.

Dès 1869 il commence à explorer le Nord. La colonisation des cantons du nord de Montréal est l'œuvre de ce prêtre qui se taille bientôt

une place dans les rouages de la politique. Disons tout de suite que J.-A. Chapleau est chef du gouvernement conservateur au temps du curé Labelle. En fait, Chapleau gouverne entre le 30 octobre 1878 et le 29 juillet 1882 alors qu'il cesse d'être premier ministre à Québec. Pour sa part, le curé étend sa sphère d'action, comme colonisateur, à toute la province et à tout le pays et au mois de mars 1882, il réitère sans succès une demande de subsides au nom de ses colons de la Rouge et de la Nord. Mais tout n'est pas perdu.

Chapleau passe à la scène fédérale en juillet 1882. Il devient secrétaire d'État, dans le cabinet de sir John-A. MacDonald à Ottawa, et fait voter par les communes, le 17 mai 1883, un substantiel subside pour « *le Montréal-Occidental, c'est-à-dire une grande ligne de chemin de fer, qui continuerait celle de Saint-Jérôme jusqu'à La Chute aux Iroquois (...) puis, par Nomingue, jusqu'à Maniwaki, ni plus ni moins* ». ⁸

En 1884, avec des fonds gouvernementaux, s'ouvre le chemin Chapleau, depuis la Chute aux Iroquois sur la rivière Rouge jusqu'à Kiamika sur La Lièvre.

Selon les convictions du curé Labelle, les terres agricoles y sont remarquables. Son projet se développe, les sentiers forestiers se transforment en chemins de colonisation, ici et là on voit naître des colonies agricoles et poindre des chapelles, des écoles et jusqu'à des municipalités civiles reconnues comme telles, dès lors que ces dernières atteignent le nombre de trois cents habitants.

En 1888, au mois de mai, le curé devient sous-ministre de l'Agriculture et de la Colonisation à Québec, dans l'administration Honoré-Mercier.

En 1889, le pape Léon XIII le nomme protonotaire apostolique, en reconnaissance de ses loyaux services rendus à l'Église catholique et à la société canadienne-française. Fait à remarquer, peu importe qu'il soit Sous-ministre et Monseigneur, tout le monde continue de l'appeler le curé Labelle. Il est surnommé l'apôtre de la colonisation, le roi du Nord.

Une période de gestation de neuf années, de 1869, année au cours de laquelle il commence à explorer son Nord, jusqu'à 1878, année qui marque le début de l'application de son projet de colonisation, sert d'assise à la réalisation de son programme.

Il fréquente les couloirs de la Chambre des députés à Québec et ceux de la Chambre des Communes à Ottawa, sollicite et obtient des subsides et des allocations. Face aux ministres et aux députés embarrassés devant la possibilité des gens du sud de s'offusquer en raison de subsides accordés par le gouvernement aux gens du nord, le curé Labelle rétorque : « (...) *quand le nord progresse, la richesse qui en découle profite au sud.* » ⁹ Il a de la

détermination, ce curé Labelle. Esprit vif, il connaît les rouages de la politique comme ceux du clergé et sait les utiliser à ses fins. Il vit pour les colons et se préoccupe autant de leur confort matériel que de leur confort spirituel. Et il est bien supporté par son évêque, Mgr Fabre, alors évêque de Montréal.

Mais le rêve d'Antoine Labelle qu'est-il au juste si non occuper le territoire, créer dans le Nord un immense empire canadien-français, et tout cela de façon pacifique tout en étant francophone et catholique. Une vingtaine de paroisses sont issues de ce rêve gigantesque et du programme qui en découle ; le Curé est soutenu et encouragé dans sa ténacité, par des gens au courage égal au sien. Écoutons le :

En 1872, *« Je sens que la province a besoin d'un chemin de fer dans le nord... Pour développer notre pays, il nous faut des industries, il nous faut des chemins de fer... Nous avons besoin d'un Grand Tronc dans le Nord comme dans le Sud. Nous sommes aussi intelligents et aussi industriels que les habitants du sud. Qu'on nous donne les mêmes moyens d'action et nous le prouverons. C'est ainsi que nous pourrions devenir les rivaux des Anglais et des Américains dans le commerce et l'industrie. »*¹⁰

En 1873, *« (...) En nous emparant du sol depuis la vallée de l'Outaouais jusqu'à Winnipeg, nous empêchons qu'on nous passe sur le dos pour aller à la Baie d'Hudson. Le père du fait c'est l'idée. »*¹¹

Et encore en 1873, *« Je me suis dirigé du côté de l'ouest parce qu'il fallait enlever aux protestants les comtés d'Argenteuil et d'Ottawa et les assurer pour toujours en la possession des catholiques et tout cela sans le dire ouvertement. (...) nous emparer de cette vallée d'Ottawa. Il y a une société d'Écossais qui y travaillent ardemment... »*¹²

Des expériences de la sorte contribuent à préparer l'homme-curé devenu responsable de l'élaboration du plan de développement des cantons du Nord. Lorsqu'il doit effectuer des voyages en France pour réaliser son plan, il est fin prêt pour affronter les obstacles et défendre la cause qui lui tient tant à cœur.

À son ami Eugène, devenu le Père Eugène Prévost, dans une lettre datée du 11 février 1885, le curé Labelle annonce qu'il va bientôt se rendre en Europe (...) *« Je suis chargé, lui écrit-il, par le gouvernement d'Ottawa d'aller chercher dans les vieux pays de bons colons pour notre Nord-Ouest canadien. C'est une haute mission, qui me paraît assez difficile à remplir. Je l'accepte en m'abandonnant à la volonté de Dieu. J'aurai à traiter d'affaires sérieuses. »*¹³

Pour ce voyage en 1885, le curé colonisateur est envoyé par le gouvernement canadien par l'intermédiaire de Chapleau, du parti conservateur, devenu député fédéral et Secrétaire d'État. Et un autre voyage en 1890,

celui-là il le fait alors qu'il est devenu sous-ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, nommé par le Premier Ministre Mercier au sein du gouvernement libéral. On voit bien qu'un changement d'allégeance politique ne le dérange guère; une seule obsession le motive: créer un empire canadien-français vers l'Ouest jusqu'à Winnipeg et contrer les élans des protestants anglophones.

En 1889, il est à même de vérifier si le pouvoir dont il semble détenir les ficelles est réel ou s'il n'est qu'un mirage; une correspondance s'établit avec le Vatican, il visite les dirigeants religieux et converse avec des politiciens; il croit à son chemin de fer. Mais la position du curé défricheur avec son évêque Mgr Fabre, du diocèse de Montréal, devient précaire. Ce dernier se sent menacé en raison de l'obtention convoitée par le curé Labelle, d'un nouveau diocèse pour le nord de Montréal avec siège à Saint-Jérôme; la partie d'échecs devient corsée. De plus, chez les conservateurs, des anciens amis du curé Labelle, incommodés par sa nomination au parti libéral, deviennent ses ennemis et des pressions s'exercent de toute part. Sa position devient critique. Il est pris au piège d'un rapport de force et d'un conflit de pouvoirs entre le gouvernement du Québec, Mgr Fabre et le Vatican, et force est de constater les limites de son pouvoir alors qu'il voit s'effondrer son projet d'évêché dans le Nord. Il croit pourtant avoir réussi à convaincre le Vatican de la nécessité d'un tel projet, d'autant plus que le territoire couvert par le diocèse d'Ottawa paraît démesurément grand.

Certains faits ont-ils eu une incidence sur l'opposition farouche de Mgr Fabre au projet du diocèse tant souhaité par le curé Labelle?



*J. Adolphe Chapleau,
Premier ministre de la province
de Québec - 1878 à 1882.*



*Edouard-Charles Fabre,
évêque de Montréal en 1887.*



*Mgr J.-Thomas Duhamel,
archevêque d'Ottawa en 1882.*

Collection Photographie Armour Landry.

Collection Photographie Armour Landry.



Le curé Labelle à Chute aux Iroquois, dans les années 1880. À droite on aperçoit son canot.

« Mgr Fabre à Montréal et Mgr Duhamel, à Ottawa, deviennent archevêques en 1886, sous Léon XIII ; leurs diocèses respectifs sont alors érigés en même temps archidiocèses, »¹⁴. Cette récente reconnaissance de territoire et de pouvoir a-t-elle contribué à renforcer Mgr Fabre, dans son refus d'assister à la division du diocèse de Montréal dont il est le pasteur ? Lorsque le curé Labelle se rend à Rome pour plaider sa cause et défendre son projet, Mgr Fabre effectue, lui aussi, quelques voyages à Rome.

La lutte a été serrée. Lorsque la réponse négative arrive de Rome en décembre 1890, mettant fin à ce vaste projet de colonisation et d'évêché dans l'Outaouais, il ne lui reste plus qu'à mourir avec son projet bloqué par des influences laïques, politiques et religieuses, à lui opposées. Lisons plutôt ce que dit textuellement Gabriel Dussault dans son ouvrage « Le curé Labelle, Messianisme, utopie et colonisation au Québec » :

« Dans la lettre officielle de démission qu'il adresse au Premier Ministre Mercier, le 26 décembre 1890¹⁵, (le curé) Labelle écrit :

« A présent il ne me reste plus qu'à me retirer de mon poste et d'aller m'abriter, en silence, sous le drapeau de la colonisation et du mérite agricole (...) en faisant les vœux les plus sincères pour la prospérité du pays et son avancement matériel et religieux. » »

La question est de savoir s'il est capable de retourner à ses seules fonctions de curé à la paroisse de Saint-Jérôme.

Certains voient dans cet arrêt brusque la raison de son décès, d'autres retiennent la thèse de l'hospitalisation pour une hernie suivie d'une intervention chirurgicale. Il meurt prématurément le 4 janvier 1891, il est alors âgé de 57 ans.

Réaction des membres du conseil

À la séance spéciale du conseil municipal du canton Joly, le 15 janvier 1891, il est écrit au livre des délibérations, « nous avons appris avec la plus profonde douleur la mort du Révnd Mgr Ant.-Labelle, député Ministre de la colonisation et devenu apôtre de la colonisation et père de tous les colons établis en cette paroisse. » De plus les membres du conseil présentent leurs « condoléances à la mère affligée du vénéré défunt. » Il est mentionné aussi qu'à la demande du conseil, ces résolutions doivent être transmises aux différents journaux de la province qui sont priés de reproduire ces résolutions.

Le 5 février 1894, le nom du village de Chute aux Iroquois est changé pour celui de Labelle, ainsi appelé par le conseil municipal du canton Joly, à la mémoire du vénéré curé-colonisateur

L'HISTOIRE DANS L'HISTOIRE

Mais revenons en 1876, le train circule de Montréal à Saint-Jérôme; on l'appelle le *Québec, Montréal, Ottawa et Occidental*. Trente cinq milles de chemin de fer.



Parmi les premiers touristes, les Lacoste en compagnie de la famille d'Augustin Lauzon, vers 1900.

Maintenant le grand mouvement de la colonisation du Nord est lancé. C'est le début de la colonisation à la Chute aux Iroquois. Ce canton est appelé Joly; on le nomme ainsi en l'honneur du premier ministre du Québec, Henri-Gustave Joly. Dès le 26 septembre 1878, le curé Labelle écrit à Mgr Duhamel alors évêque d'Ottawa:

«J'ai placé quatre églises en haut de Clyde, la première à La Chute aux Iroquois (La Nativité ou Labelle), la deuxième près de la ferme du milieu (L'Annonciation), la troisième près de la ferme d'en haut (L'Ascension), la quatrième à la tête du grand lac Maskinongé (La Minerve.) (...) (...) les cantons se peuplent comme par enchantement! Les arpenteurs du gouvernement peuvent à peine suivre la marche rapide de nos colons! »¹⁶.)

Cette marche en avant de la colonisation oblige le curé Labelle à s'absenter de sa paroisse de Saint-Jérôme pendant de longues semaines. Voyant la situation, Mgr Fabre lui donne comme vicaire Pierre Pelletier, ordonné prêtre le 24 août 1878. Dès son ordination, ce nouveau prêtre devient vicaire de Saint-Jérôme. Il admire le curé Labelle et le remplace dans ses tâches pendant une douzaine d'années, jusqu'à sa mort en 1891. L'abbé Pelletier, homme de zèle et de dévouement, est un auxiliaire remarquable.

À la Chute aux Iroquois, le curé Labelle dit lui-même la première messe, le 8 septembre 1878, jour de la Nativité de Marie. La même année, il choisit le site de l'église de cette mission. D'ailleurs, il revient en ce lieu lors de son dernier voyage en 1890 et sur ce, Benjamin Antoine Testard de Montigny nous livre une confidence dans le récit de son voyage effectué à Labelle en 1895:

« Nous avons visité avec émotion l'endroit où le curé Labelle a dit, dans ces parages, la première messe... Ce lieu de pèlerinage, pour les cœurs reconnaissants, se trouve à quatre arpents en bas de la Chute, du côté sud. À



Pointe à Phydime, endroit où le curé Labelle a dit la première messe à Chute aux Iroquois en 1878.

sa dernière visite, le bon curé a été s'agenouiller près du gros pin couché qui lui servit d'autel, et il s'y est tenu longtemps prosterné en pleurant. Pressentait-il qu'il revoyait ces lieux bénis pour la dernière fois ? »¹⁷

Cette même année 1878, grâce à ses démarches, il obtient du gouvernement provincial la construction d'un pont : ce pont franchit la chute aux Iroquois et est terminé la même année.

En 1879, le curé Labelle fonde avec l'approbation de Mgr Fabre la Société diocésaine de colonisation de Montréal pour implanter des structures permanentes et assurer le peuplement des cantons du Nord ; il définit clairement son plan :

« À l'ombre du clocher paroissial qui est pour lui le symbole du progrès, le Canadien a vu grandir et prospérer son pays ; et en apercevant dans la forêt, le prêtre et la chapelle, ou seulement la place d'une église, il entrevoit dans un temps rapproché l'augmentation de la valeur de la propriété, le médecin, le notaire, le marchand, le moulin, la municipalité religieuse, scolaire et civile. »¹⁸

Sa vision économique est remarquable. Il sait que le transport crée le commerce. Son chemin de fer il y tient, il rêve de faire descendre vers Montréal des produits de qualité. Proche de certains pouvoirs d'eau comme celui de la chute aux Iroquois et du rapide-de-l'Original, il établit sur son

plan des moulins à scie, à farine, moulins à carder et des manufactures. De plus, impressionné par la splendeur du paysage et la nature tonifiante des Pays-d'en-Haut, il imagine déjà des gens venir s'y installer pour se faire ou se refaire une santé.

Des missions sont déjà fondées : La Conception depuis le printemps 1879, L'Annonciation où les premières familles arrivent en 1880. À La Nativité, la chapelle est terminée en 1878. Et en 1883, il y a un colon à L'Ascension, le curé Labelle plante une croix à la ferme-d'en-haut (L'Ascension) ; ce geste traduit bien l'optimisme délirant de ce bon Curé : à travers une goutte d'eau il voit la mer comme à travers un seul colon, il croit à toute une mission. Et à l'image des Jacques Cartier, Samuel de Champlain et de M. de Maisonneuve, qui ont exploré la province par le fleuve Saint-Laurent, par la rivière Rouge, le curé Labelle explore son Nord avec quelques rares colons. Il se trouve des gens qui réclament des lots à coloniser. Les sociétés de colonisation travaillent à vive allure et déjà, il faut penser à pousser plus loin, à s'orienter vers les sources de la rivière du Lièvre pour répondre à la demande.

Dans l'entourage immédiat du curé Labelle, on retrouve Isidore Martin, son " fidèle Isidore ", son ami et serviteur, frère du premier maire de la Chute aux Iroquois, Charles Martin et, le grand compagnon de voyage du curé Labelle, Pierre Nantel ¹⁹, marié à Victoria Dauphin arrivés tous deux à Labelle en 1880. Mentionnons Arthur Buies, celui-là même qui, jusqu'à



*Pierre Nantel, (1854-1908),
compagnon de voyage du curé Labelle.*



*Victoria Dauphin, (1855-1932),
épouse de Pierre Nantel.*

l'âge de 40 ans, mène une vie assez aventureuse, et exerce sa plume au tumulte de cette vie, celui-là qui a la réputation d'être un libre-penseur avéré. Toutes différences confondues, après leur rencontre vers 1879 ou 1880, ils deviennent des inséparables. Écoutons-le parler du curé qui mesure pas moins de six pieds et porte fièrement son poids de 333 livres :

*« (...) On le voyait passer soudain comme une trombe. Sa voie remplie de vibrante sonorité résonnait dans les couloirs du palais législatif (...) et faisait sursauter (...). L'instant d'après, tout était retombé dans le plus grand des calmes. On se demandait d'où venait et où s'était dissipé cet orage ».*²⁰

Après leur rencontre, Arthur Buies écrit encore et toujours sur la "Rouge" et sur la "Nord". On le reconnaît comme le publiciste attitré du curé et de son œuvre. Dans la lettre du 11 août 1881, adressée au curé Labelle, il écrit :

*« Nous y voilà. Quel pays ce Nord! (...) Je crois toute cette région réservée à un riche et fécond avenir. Le peu de hauteur des montagnes, l'abondance des gorges qui permet d'établir des voies de communication dans tous les sens, les lacs multipliés et distribués providentiellement de façon à ce qu'ils apportent pour ainsi dire leur concours à l'homme au moment donné dans l'œuvre de la colonisation, les bois superbes, l'orgueil de nos forêts, les plus beaux, je crois... »*²¹

Le rêve du curé Labelle, c'est de continuer la voie ferrée jusqu'à Winnipeg; faire dans l'intérieur de cette région un nouveau Pacifique-Canadien. Cela étant dit, jusqu'en 1885, Chute aux Iroquois demeure le terme des voies carrossables. Plus au nord, il y a absence totale de chemin praticable. Seuls des vieux chemins de chantiers peuvent être empruntés par un traîneau à lisses de bois, même en été. Pour le tirer, on attelle les chevaux ou les bœufs l'un devant l'autre. C'est ça la voie offerte aux hasardeux qui désirent se rendre de Chute aux Iroquois au Rapide-de-l'Orignal, jusqu'en 1885. Il n'est pas superflu de dire que de son vivant, le curé ne voit pas le train du Nord entrer à la gare, il faut attendre l'année 1893, deux ans après sa mort. Toutefois, une consolation, l'arrivée du train à la gare de la Chute aux Iroquois a un effet favorable. La population grimpe depuis 400 habitants en 1893, à 962 en 1901.

L'esprit vif et le verbe facile dont il jouit, est sans doute d'un grand secours lorsque, mandaté en France par le gouvernement, il vise le recrutement de colons français. Au cours de ces années, la révolution industrielle en Angleterre chambarde les habitudes de façon aussi drastique que le fait la révolution technologique actuelle; à cela s'ajoute la défaite de la France face aux Prussiens, sous Napoléon III en 1870, laissant le peuple dans un climat socio-économique et politique terrible. Ici au pays et au Québec, on connaît le mouvement migratoire de l'époque.

De part et d'autre, les habitants cherchent à quitter pour d'autres cieux en quête d'un mieux-être ; tout est en place pour que s'accomplisse l'œuvre de colonisation du curé Labelle, le premier sous-ministre en soutane à être reçu à Paris dans les salons, où il rencontre de hauts personnages et prépare des accommodations pour son monde. Ainsi, on voit venir au Québec les Clôt, Genet, Baudart, Vennat et bien d'autres. De même, on voit monter, dans un mouvement interne de migration, les Brassard et de nombreuses autres familles, vers les terres de colonisation à la Chute aux Iroquois.



Pierre Clôt, arrivé à la Chute aux Iroquois en 1893, photo prise avec sa famille, en 1922.

Le gouvernement peut à peine suivre la marche rapide de la colonisation. Alors que les familles s'arrachent à leurs vieilles terres et s'acheminent vers le Nord, à l'automne de 1878, monsieur Wm. Crawford, a.g. vient faire l'arpentage du canton. La spécification basée sur le plan de cet arpenteur mentionne le nom des tout premiers colons établis sur les rangs A et B. Les lots du rang A sont situés du côté est de la rivière Rouge (du côté de l'actuel parc linéaire, autrefois la voie ferrée) en partant de la limite de La Conception vers la Chute aux Iroquois ; les lots du rang B sont situés du côté ouest de la rivière. Voici donc les noms des premiers colons et leur lot de même que les propriétaires de ce même lot en 1955 et en janvier 1997.²²

N.B. Là où rien n'est inscrit dans la dernière colonne, cela signifie : « autres propriétaires et lot morcelé » de même les lettres *l.m.* ou *lm* pour lot morcelé. Cette note s'applique aussi aux listes subséquentes dans ce chapitre.

Rangs	Lots	1 ^{er} colons	Propriétaires en 1955	Propriétaires en janvier 97
A	6	Pierre Paquet	Wilfrid David, fils	Wilfrid David, fils/l.m.
A	7	Joseph Nantel	Jean-Paul Brassard	Fabien Brassard
A	8	Baptiste Nantel	Armand Paiement	
A	9	D. Chevigne	Armand Paiement	
A	10	P. St-Aubin	Jean Grisé	
A	11	Joseph Parent	Mme J.-B. Ryan	W. Ryan, Seddon Mme
A	14	Isidore Hawick	Maurice Labonté	
B	5	G. Nantel	Wilfrid David, père	Guy David
B	6	Baptiste Nantel	Wilfrid David, père	Guy David
B	8-9	Louis Miron	André Brassard	

Le curé Labelle, en ces temps de misère, sait trier sur le volet et persuader des familles entières de Sainte-Anne-des-Plaines, Saint-Janvier, Sainte-Scholastique, ou de Montréal, d'aller défricher leur lot dans un pays à bâtir. Durant les années 1879 et 1880, des familles montent par groupes, elles sont plusieurs dizaines à risquer l'aventure.

Voici la liste de ces familles qui, en 1880, possèdent un lopin de terre obtenu de la Couronne : 2^e groupe arrivé en 1879-1880

N.B. : La date indique le jour où la propriété est concédée au colon par la Couronne.

Dates	Lots	Rangs	1 ^{er} colons	Propriétaires en 1955	Propriétaires en janvier 97
EN 1880					
19 juin	24	B	Urgel Gouin	Charles Brassard	
19 juin	23	B	Charles Renaud	Henri Brassard	
19 juin	9	D	Hortense Miljour	Éméric Bergeron	
19 juin	22	B	Etienne Miljour	Charles Brassard	
19 juin	21	B	Ferdinand Legault dit Deslauriers	Julien Brassard	
19 juin	20	A	Louis Bigras	Henri Clôt	
2 juill.	3	C	Alfred Delorme	Eugène Alarie	
7 juill.	1	A	Robert-G. Parnel	Arthur Roberts	
7 juill.	2	A	Robert-G. Parnel	Arthur Roberts	
7 juill.	3	A	Robert-G. Parnel	Arthur Roberts	
7 juill.	13	A	Alphonse Joly	Yvan Cédilotte	F. Labelle et H. Gariépy
7 juill.	15	A	Alfred Demers	Eugène Cédilotte	
7 juill.	16	A	Octavo Desjardins Jr.	Eugène Cédilotte	
10 juill.	1	C	R.C.E. Corp. d'Ottawa	Fabrique	
10 juill.	25	B	R.C.E. Corp. d'Ottawa	Fabrique	

Dates	Lots	Rangs	1 ^{er} colons	Propriétaires en 1955	Propriétaires en janvier 97
EN 1880					
22 juill.	28	A	Zotique Thérien	Une partie du village	
22 juill.	1	C	Zotique Thérien	Une partie du village	
22 juill.	26	B	Ariste Bock	Une autre partie du vil.	
4 août	12	A	Dorius Filiatrault	Yvan Cédilotte	
4 août	24	A	Louis Trudeau	Josaphat Clément	
4 août	2	C	Adolphe Trudeau	Village	
20 août	4	B	J.-Bte Thérien	Abondius David	
20 août	4	C	Pierre Nantel	Francis Nantel	
20 août	4	A	F.-X. Tessier	A. Roberts	
21 août	5	D	Napoléon Nantel	Damien Brisson	Gérard Brisson
21 août	6	D	Napoléon Nantel	R. Bergeron	
21 août	27	A	Ariste Bock	Nord Village	
21 août	22	A	Charles Renaud	Arthur Clément	
21 août	15	B	Calixte Campeau	Eugène David	
6 sept.	40	H	Eugène Page	Jos. Sévigny	
23 sept.	17	A	Olivier Desmoulins	Émile Labonté	Charles Labonté
23 sept.	18	A	Jules Desmoulins	Émile Labonté	
27 sept.	10	A	Théodule Bélisle	Jean Grisé	
21 oct.	33	i	Philiias Longpré	Jos. Brousseau	
21 oct.	34	i	Augustin Lauzon	Adélard Bélanger	Richard Sears
25 nov.	6	A	Pierre Paquet	Wilfrid David	Wilfrid David ²³

Sous l'influence du curé Labelle jusqu'en 1890, répondant à ses appels répétés, puis jusqu'en 1895 d'autres familles, influencées à leur tour par la parenté ou le voisinage, s'acheminent vers le Nord par des routes étroites à peine ouvertes. Affligés par la pauvreté et la misère dans les pays d'en bas, ces gens décident de monter plus haut que la *Repousse* (pénible chemin ouvert au-delà de Sainte-Agathe, soit Saint-Faustin) et le *Grand Brûlé* (aujourd'hui Saint-Jovite).

Les listes des nouveaux propriétaires, groupés par année, incluant les numéros et la date d'achat de leurs lots, telles que contenues dans les archives du ministère de la colonisation puis mises à jour, sont présentées ci-dessous.²⁴

Dates	Lots	Rangs	1 ^{er} colons	Propriétaires en 1955	Propriétaires en janvier 97
EN 1881					
8 jan.	20	B	Ferdinand Legault dit Deslauriers	Henri Clôt	H. Clôt/l.m.
19 jan.	5	A	Pierre Paquette	Roméo Aubry	
22 jan.	18	B	Octave Clairoux	Émile Labonté	

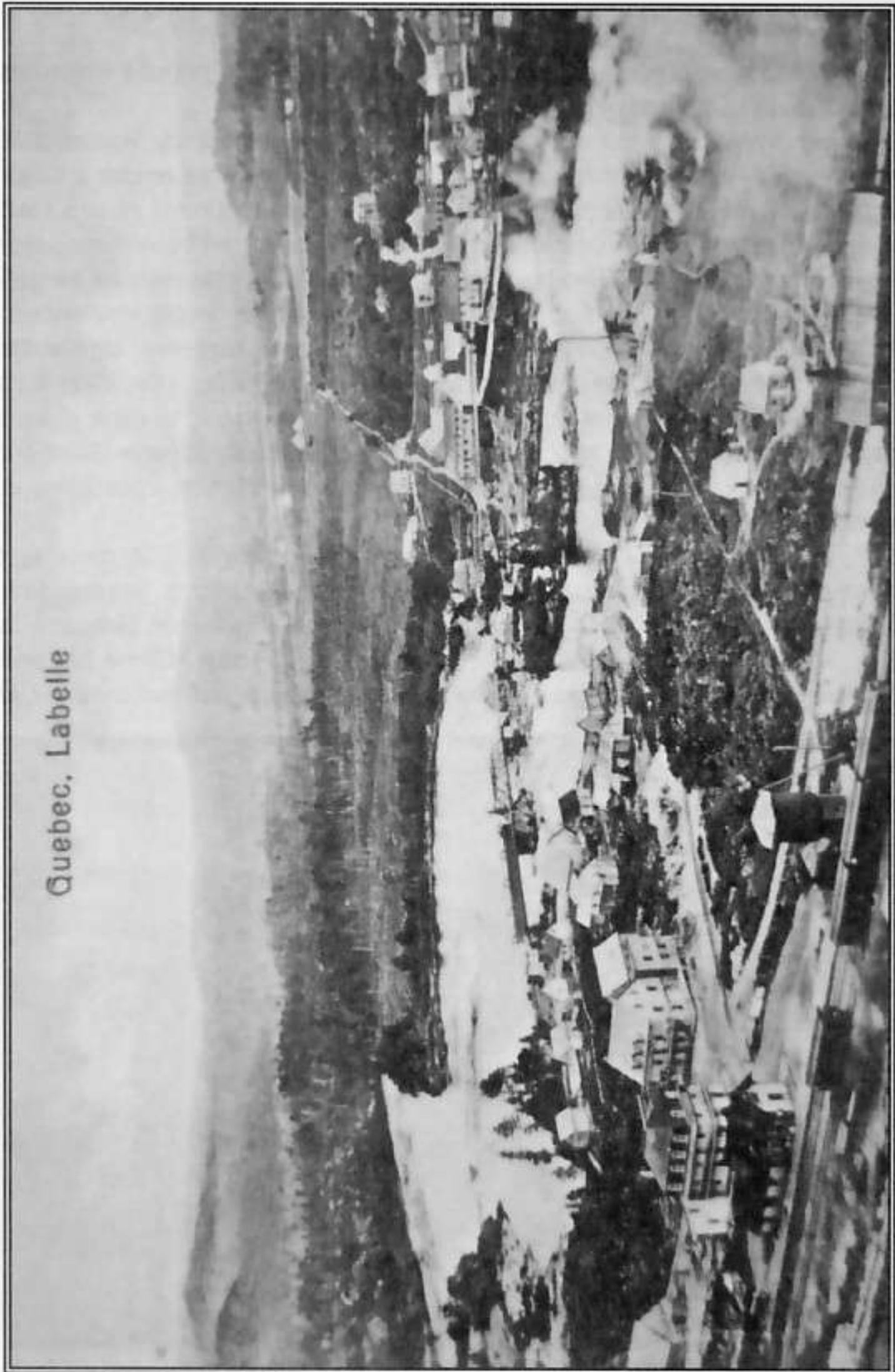
Dates	Lots	Rangs	1 ^{er} colons	Propriétaires en 1955	Propriétaires en janvier 97
EN 1881					
22 jan.	30				
	29	A	Révd P.-A. Laporte (1 ^{er} curé)	P.-E. Alarie	
24 jan.	31	i	Zéphirin Godin	Jos. Brosseau	
23 fév.	35	i	Louis Martin	Roland Laurin	
23 fév.	11	B	Régis Gurnette	Candide Létourneau	
17 mars	19	A	Édouard Thérien	Pierre Clot	
17 mars	32	i	Augustin Lauzon	Jos. Brosseau	
17 mars	8	D	Léon Renaud	Éméric Bergeron	
18 mars	17	B	Antoine Tessier	Paul Brassard	
18 mars	26	B	Jérémie Campeau	Josaphat Clément	
25 mars	31-32	A	Benjamin-A. Laporte	P.E. Alarie	
25 mars	5	B	Godfroi Nantel	Wilfrid David	Guy David
2 avril	14	A	Gilbert Desforgés	Maurice Labonté	
9 avril	30	i	Isidore Martin	Côme Godard	
24 juin	1	D	Joachim Villeneuve	Paul Bélanger	
24 juin	5	C	Ernest Renaud	Émile Godard	
24 juin	12	B	J.-Bte Jolicœur	Auguste Lauzon	
8 août	16	B	Thomas Proulx	Louis Valiquette	
15 août	29	i	Godfroy Martin	Côme Godard	
24 août	35	F	Honoré Véseau	Louis-Maurice Brun	
24 août	10	D	Honoré Véseau	Louis-Maurice Brun	Jacqueline Erdely
25 août	39	F	Dallard Béliveau	Gérard Valiquette	Gérard Valiquette
30 août	7	D	Joseph Gagnon	Roger Bisson	
6 sept.	40	F	Patrick Forest	Orien Paradis	Gérard Valiquette
22 sept.	38	H	Philius Gauthier	Roland Godard	
23 sept.	25	A	Azari Bigras	Octave Goudreault	
23 sept.	2	D	François Nantel	Maurice-A. Boisclair	
23 sept.	3	D	Octave Nantel	Paul Bélanger	
23 sept.	4	D	Octave Nantel	Marcel Nantel	Marcel Nantel/l.m.
23 sept.	23	A	Louis Bigras, fils	Arthur Clément	
24 sept.	10	B	Louis Miron	Auguste Lauzon	
15 déc.	6	C	Charles Martin	Jean Godard	Jean Godard/l.m.
EN 1882					
19 jan.	8	B	Eugène Miron	André Brassard	
19 jan.	9	B	Joseph Miron	André Brassard	
7 mars	28	i	Isidore Martin	Germain Godard	
20 mars	34	H	Augustin Lauzon	Adélard Bélanger	
24 août	39	H	Jérémie Boivin et Émery Godard	Aurèle Brosseau et Émile Ouellette	
25 août	19	B	Louis Bigras Sr.	Pierre Clôt	Pierre-André Clôt
30 août	40	G	Émery Godard	Joseph Brosseau	
30 août	38-39	G	Jérémie Boivin	Joseph Brosseau	Élie Laferrière

Dates	Lots	Rangs	1 ^{er} colons	Propriétaires en 1955	Propriétaires en janvier 97
EN 1882					
30 août	36	H	Jérémie Godard	Sinaï Brosseau	
22 sept.	21	A	Napoléon Bigras	Henri Clôt	
5 oct.	35	H	Pierre Godard	Zéphirin Brosseau	Douglas Nimmo
20 oct.	14	B	Frs-Xavier Brisebois	Louis Cousineau	
9 déc.	27-28	G	J.-A. Brisson	Succession Lambert	
9 déc.	25-26	G	Auguste Brisson	Succession Léopold Genet	
9 déc.	8	A	Jean-Bte Nantel Jr	Armand Paiement	
9 déc.	32-33	H	Héli Gauthier	Josaphat et Philippe Lauzon	
22 déc.	36	F	Gédéon Labelle	Adonias Bélisle	
22 déc.	37	F	Félix Labelle Sr	Roger Bisson	
22 déc.	20	J	Félix Labelle Sr	Couronne	Couronne/l.m.
22 déc.	26	H	Charles Martin	Émilien Charrette	Benoît Charrette/lm
22 déc.	8-9	G	Gilbert Brassard	Réal Bélisle	
22 déc.	10	G	William Brassard	Réal Bélisle	GKG Assoc.
22 déc.	11	G	Damase Brassard	Welley Philippon	
22 déc.	19	J	Jérémie Campeau	Couronne	Couronne/l.m.
22 déc.	14	G	Isidore Boisclair	Maurice Brisson	Maurice Brisson/l.m.
22 déc.	15	G	Isidore Boisclair	Paul Brisson	
22 déc.	27	H	Hermidas Brassard	Joseph Saindon	
22 déc.	27	H	Hermidas Brassard	Joseph Saindon	
22 déc.	28	H	Hermidas Brassard	Oscar Saindon	
22 déc.	24	H	Damase Labelle	René Jubinville	
22 déc.	23-24	H	Elzéar Gagnon	Léo Leblanc	
22 déc.	21	H	Norbert Therrien	Gaston Baudart	
22 déc.	22	H	Damase Touchette	Mlle Cécile Grenier	Domaine du Beau Séjour inc.
EN 1883					
4 jan.	27	I	Homer Gagnon	Germain Godard	
10 jan.	11	A	Évariste Lebœuf	Mme J.-B. Ryan	Mme Seddon Ryan Wylde
24 mars	6-7	G	Adolphe Larin	Réal Bélisle	
26 mars	12	G	Jules Brassard	Réal Bélisle	
26 mars	38	F	William Forrest Jr	Gérard Valiquette	Gérard Valiquette/l.m.
5 juill.	29	G	J.-A. Brisson Jr	Pierre Saindon	
5 juill.	7	H	Narcisse Beaudoin	Rosario Nivard	Onil Jean
5 juill.	8	H	Ulric Ducharme	A. Lamarche	Onil Jean
5 juill.	9-10	H	Élie Ducharme	Adélaré Bélanger	Jos. Bélanger
5 juill.	11	H	Édouard Ducharme	Alfred Bélanger	
5 juill.	12	H	Moïse Demers	Alfred Bélanger	
5 juill.	16-17	H	Joseph Ménard	Louis Amadei	16-Jean Amadei 17-l.m.

Dates	Lots	Rangs	1 ^{er} colons	Propriétaires en 1955	Propriétaires en janvier 97
<u>EN 1883</u>					
5 juill.	18	H	Jules Ménard	Geoffroi Huber	
5 juill.	19-20	H	Joseph Chechette	Couronne	Couronne/l.m.
19 juill.	12	G	Damase Brassard	Welley Philippon	
21 juill.	17	G	Alphonse Bélanger	Réal Charrette	
21 juill.	13	G	Narcisse-C. Mathieu	Ernest Rossâ	
21 juill.	15	H	Venance Auclair	Fernand Ponsinet	
24 août	18	G	Moïse Boisclair	Damien David	
24 août	37	H	Irénée Boivin, Jr	Sinaï Brousseau	
24 août	15	G	Alphonse Bélanger	Paul Brisson	
24 août	16	G	Alphonse Bélanger	Réal Charrette	
24 août	27	H	Mathias Demers	Joseph Saindon	
24 août	28	H	Oscar Saindon		
26 sept.	25	H	Flarice Richer (wife of D. Labelle)	Louis Jubinville	
26 oct.	31	H	Julius Sanderson	Josaphat Lauzon	
<u>EN 1884</u>					
19 dec.	29	H	Mathias Demers	Alphée Saindon	
<u>EN 1885</u>					
3 avril	7	A	Jos. Nantel	Jean-Paul Brassard	Fabien Brassard Manon Venne
7 juill.	1-2-3	B	Jos. Valiquette	Aldège David	
sept.	24	A	Félix Chalifoux	Josaphat Clément	
<u>EN 1886</u>					
29 jan.	9	A	Alexandre Joly	Armand Paiement	
<u>EN 1887</u>					
22 avril	38	F	Meuderic Dauphin	Gérard Valiquette	2432-2448 Québec inc.
25 mai	39	F	Pierre Dauphin	Gérard Valiquette	Pierre Bisson
6 juill.			Ile à La Chute-aux- Iroquois (Pouvoir d'eau)	Gatineau Power Company	
26 août	29	H	Ant. Rochon	Jos. Saindon	
<u>EN 1889</u>					
3 sept.	15	H	Alphonse Saindon	Fernand Ponsinet	Claude Laroche
25 sept.	40	F	Alex Pagé	Orient Paradis	Gérard Valiquette
<u>EN 1890</u>					
10 mars	13	B	N.-C. Mathieu	Julien Brassard	
30 avril	21	B	Édesse Jolicœur	Henri Brassard	

Dates	Lots	Rangs	1 ^{er} colons	Propriétaires en 1955	Propriétaires en janvier 97
EN 1891					
26 août	37	G	Joseph Lauzon	Zéphirin Brousseau	
7 sept.	36	G	Adonaï Lauzon	Zéphirin Brousseau	
EN 1892					
10 juin	1	B	François David	Aldège David	
4 août	35	F			
10		D	Joseph Labelle	Guy Bélisle	Jacqueline Erdely
8 août	31-32	A	J.-Napoléon Nantel père	P.-Émile Alarie	André, Pierre, Sylvain Alarie
EN 1893					
29 avril	15	A	Azarie Bigras	Eugène Cédilotte	
7 nov.	31	i	Uldéric Brousseau	Joseph Brousseau	
EN 1894					
1 sept.	7	i	Herbert Boutin	Georges Clôt	
21 sept	8	i	Wenceslas Boutin	Georges Clôt	François Guignard
25 oct.	11	i	Jules Saindon	Couronne	Couronne
25 oct.	12	i	Pierre Saindon	Couronne	Couronne
16 nov.	8	D	Adélard Dauphin	Émeric Bergeron	
EN 1895					
2 fév.	31	H	Joseph Orban	Josaphat Lauzon	
25 mars	5	H	Alfred Bélanger	Adélard Bélanger	Onil Jean
25 mars	4	H	Roméo Richard	O.-L. Steidel	
25 mars	6	H	Octave Bélanger, fils	Adélard Bélanger	Onil Jean
25 mars	3	H	Octave Bélanger, père	Albert Steidel	Albert Edwin Steidel
27 mars	9	i	Jules Brassard	René Clôt	Madeleine Valiquette
4 avril	6	i	Louis Gauthier	Oswald Lacombe	
25 sept.	27	i	Wilfrid Nantel	Germain Godard	
30 sept.	35-36	H	Ulric Brousseau	Zéphirin Brousseau	35-Douglas Nimmo 36-Douglas Nimmo/Im Douglas Nimmo
30 sept.	36	H	Jérémie Boivin	Sinaï Brousseau	
30 sept.	40	A	Émery Godard, fils	Jos. Brousseau	
26 oct.	22	H	Émery Daoust	Mlle Cécile Grenier	
3 août	35	E	Ovila Gauthier	Édouard Léonard	Michel Fleurant
2 nov.	3	i	Alexis Chauvet	O.-L. Steidel	Helena Steidel

Quebec, Labelle



Aperçu du village vers 1895. À remarquer le premier pont et la première chapelle.

LA VIE DES PREMIERS COLONS

Jeanne Clôt, septuagénaire, raconte la venue de son grand-père Jules Brassard et de sa grand-mère Amanda Meunier²⁵

« Ils sont arrivés avec ma mère, Mary, alors petit bébé dans une voiture tirée par un cheval, en 1878. Ils étaient partis de Saint-Lin pour se rendre à Chute aux Iroquois prendre une terre de colonisation. Absolument rien n'était défriché. » Elle explique : *« Ce qui les a fait venir ici, c'est probablement parce que c'était trop pauvre à Saint-Lin et dans ce temps-là, on donnait les terres »* (moyennant certaines conditions). Six filles nées de ce couple deviennent des religieuses dans la communauté des Filles de la Sagesse, une autre entre en religion chez les Oblates de Marie Immaculée. *« Ça, c'est mes tantes »,* et d'une voix calme comme lorsque ça va de soi, *« J'ai deux de mes sœurs, Marie et Léonie qui sont entrées chez les Filles de la Sagesse. Elles ont été missionnaires en Haïti. »* Ainsi sont mises en évidence, coutumes et mœurs d'une époque révolue.

Chez elle, ils sont huit enfants. Ils habitent sur le rang 1(i). Sa mère agit comme maîtresse d'école dans sa maison pour ses enfants. Jeanne Clôt partage tout bonnement son amour de la terre et de la vie de famille à la ferme : *« On avait des moutons. »* À l'instant même, sa sœur Hélène fait une parenthèse et raconte, *« la tonte des moutons se fait une fois par année et la*



Moutons prêts pour la tonte.

laine était coupée avec un ciseau qu'on aiguisait nous autres mêmes. Un peu tout le monde pouvait couper la laine des moutons, mais il y en avait qui coupait la peau avec. A dix ans, ajoute-t-elle, comme pour jeter un peu de baume sur la blessure, quand on s'attaquait à un gros mouton pour lui couper la laine, je vous assure que des fois, il y avait des écorchures ! »

Jeanne Clôt reprend, *« l'hiver, maman cardait la laine elle-même. On restait au bout du lac Bélanger et mon grand-père et ma grand-mère demeuraient sur la montée Bélisle (chemin du lac-des-Rats-Musqués). On venait à la messe à pied des fois, cinq milles à marcher, d'autres fois en voiture tirée par des chevaux. On passait toujours par le chemin de la chapelle; il arrivait qu'on emmenait des sœurs dîner chez nous après la messe, »* dit-elle, d'un air de contentement.

Avec empressement, et sur le ton de la joie paisible, elle décrit l'ambiance des soirées d'hiver. *« Ma mère filait. Mon père savait monter un métier, il faisait son étoffe. On envoyait fouler ça à Nicolet. Ma mère faisait les chemises, les pantalons; elle tricotait des bas, des chandails, des combinaisons en laine du pays, »* en riant, gentiment, elle ajoute, *« mon père faisait des souliers de bœufs. Mes parents faisaient tout. On achetait seulement la farine et le sucre puis de la mélasse. Comme les petits fruits, quand on a été capable, on venait au village les vendre. La farine de sarrasin, mon père en faisait avec une pierre; je ne sais pas comment. »* Il va sans dire que l'agriculture, à cette époque, en est une de subsistance, le colon nourrit sa famille, rien ne se fait sur une base commerciale d'envergure.

Avec un sérieux attendrissant, Jeanne Clôt poursuit la belle histoire vraie, et confie qu'elle vient au village avec son père, les après-midi d'hiver, cogner aux portes et vendre les produits de la ferme. La crème est vendue chez J.J.Joubert à Montréal; d'abord refroidie et conservée dans des canisses, elle est ensuite apportée à la gare pour être livrée. Quant à savoir si elle a trouvé la vie difficile, elle répond un "non" catégorique, *« on était bien nourris et on n'avait jamais connu d'autres choses. »* Elle évoque les paillasses, ces enveloppes remplies de paille qui servent alors de matelas et la conversation va bon train sur le gros lard et la saucisse dans la poêle.

Mais, les propos sur la vie de la ferme ne sont pas encore épuisés. Jeanne Clôt souligne comment il lui paraît étrange, lorsqu'elle se marie, de venir vivre au village: *« Sur la terre, le voisin se trouvait à un mille de distance et le silence, affirme-t-elle, avec le regard doux de quelqu'un qui se remémore un souvenir satisfaisant et combien apaisant, c'était un vrai silence; le soir, l'été, on s'assoyait sur la galerie puis, il y avait les mouches à feu et les oiseaux du soir, les "bois-pourri" »,* comme les évoque l'abbé Lionel Groulx dans son ouvrage "Les Rapailages", Jeanne Clôt enchaîne,

« on faisait une boucane, nous les trois petits, c'est comme ça qu'on nous appelait, on courait après les mouches à feu. C'est un très beau temps de la vie qu'on a vécu! »

En 1930, les loisirs c'est le travail et aussi, *« on jouait aux cartes le soir et le dimanche avec mon père et ma mère. On n'avait pas de musique. »* Mais un jour, un oncle,

Julien Brassard, leur offre un harmonium. *« Dans ce temps-là, deux de mes sœurs avaient commencé d'aller au couvent, elles pouvaient lire la musique. Toute la famille chantait les cantiques de Noël. On avait peu de communication avec le village. On allait à la messe puis, des fois, vendre des produits aux portes, puis on revenait chez nous. Sur le chemin de la Chapelle, se trouvaient les familles Bélanger, Neault, Côté, Gadbois et MM. Marius et Élysée Vinet. C'est plutôt au lac Labelle chez nos cousins, de la montée Bélisle, qu'on allait à l'occasion. »*

« Mon grand-père Pierre Clôt, lui, il était venu du Dauphiné en France, de Grenoble, des départements de l'Isère. Il est venu lui aussi, comme colon en 1893, avec sa deuxième femme Léonie Paquette, la première était décédée à la naissance de l'oncle Théophile qui est devenu plus tard garde-feu à l'Ascension. Mon grand-père est venu s'installer au lac (devenu le lac Clôt). Il restait chez nous quand il est mort ; j'avais cinq ans. »

Et Jeanne Clôt de dire, d'un ton paisible, *« vous savez, moi, je n'ai pas parlé à beaucoup de monde »*. L'acceptation des choses, au sens positif du terme, appartient en propre à Jeanne Clôt. Cette histoire peut sembler identique à une autre puisqu' elle est typique d'une époque mais elle est à la fois unique.



Laine des moutons devenue étoffe du pays.

LA COLONISATION

Le courage et la bravoure de ces colons venus ici bâtir maison, méritent d'être soulignés. Rappelons le choc sans doute effroyable des premiers arrivants parmi les défricheurs, leur étonnement devant la forêt dense ; rencontre saisissante de colonnes géantes formées d'érables, de frênes, d'ormes ou de merisiers, et du brave colon minuscule sur le sol, venu pour s'y attaquer.

Ces arbres imposants évoquent peut-être pour certains, les toiles de Marc-Aurèle Fortin, ce peintre né le 14 mars 1888, à Sainte-Rose au Québec, tout comme Antoine Labelle, le curé. De Fortin, peintre de l'arbre et de la maison paysanne, soulignons ses érables et ses ormes. Il voit le jour peu de temps avant le décès du curé Labelle. Toute sa vie, il peint la campagne et des arbres géants. Quant à "l'homme minuscule dans l'imposante nature", cette vision saisissante, Fortin la rend si bien dans ses tableaux.

Arrivé sur son lot de colonisation, l'homme, partie prenante de la beauté du paysage, et planté debout sur le sol à côté de ces arbres géants, se met à dessiner, dans sa tête d'abord, l'emplacement de sa maison, quant aux dimensions, elle aura 16 x 20 pieds tel que l'exige le gouvernement. Le colon a le billet de concession d'un lot dans sa poche et, soutenu par son courage et son désir de survivre, il prend sa hache puis fait une trouée. Le bruit entendu témoigne d'un orme abattu, le défricheur continue et ça et là, le craquement des arbres se fait entendre. Dans un jaillissement, une vie nouvelle prend forme des entrailles de la terre et de la main de l'homme. La clairière est obtenue au prix de chaque arbre tombé à force de bras d'hommes ; vient ensuite l'essouchage et l'enlèvement des pierres. La corvée permet au colon de monter rapidement sa maison et des familles s'établissent tant au lac Labelle, au lac Bélanger qu'à la Chute aux Iroquois. Des colons sont venus ériger leur maison, fonder une famille et bâtir le pays.

La misère effroyable, aux premiers temps de la colonie, et la vie du colon se coulent dans la dureté du temps. Ces braves gens sont montés par les chemins de portage des compagnies de bois. Une fois rendus, leur univers c'est la forêt ; majestueuse, entêtée, touffue ; elle encercle la maison et de tous côtés bouche l'horizon. L'absence de route éloigne de toute commodité ces colons téméraires, mais cette distance les rapproche les uns des autres, et les gratifie d'une importance peu commune, face aux nombreuses tâches à accomplir.

Sitôt la maison érigée, il faut labourer et semer. Le bœuf, les vaches, les moutons, les poules avec le temps sont venus sur la

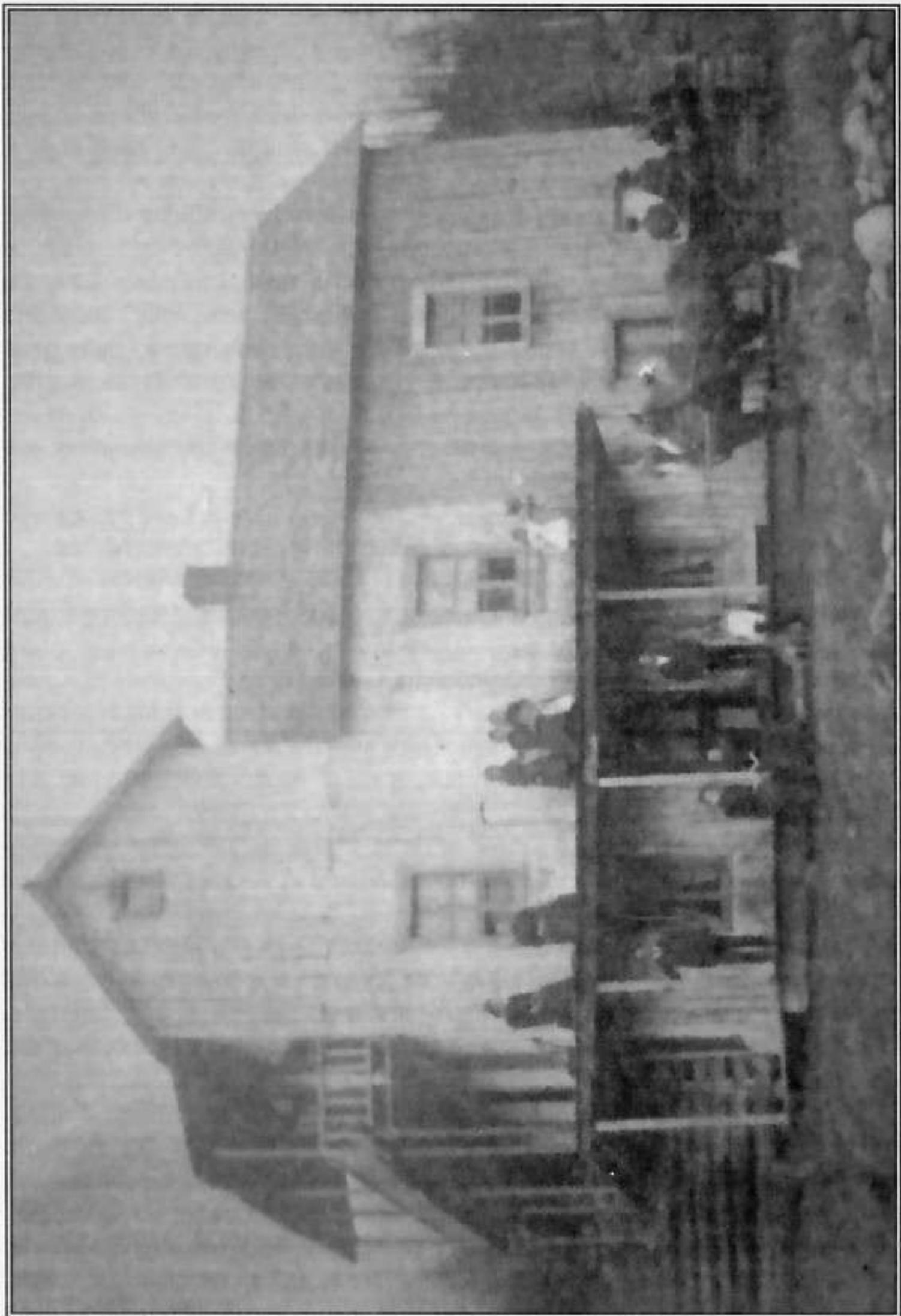


ferme, assurer la nourriture et le vêtement. Ensemble, à l'heure entendue pour la traite, la femme et l'homme se rendent à l'étable où attendent les vaches. Il faut voir, dans l'entrebâillement de la porte, le regard de leur jeune, ébloui devant autant de lait qui coule et fournit, chaque jour, sa crème à servir, avec les petits fruits rouges que la nature se charge de produire. Du coup, l'appétit s'en trouve excité.

Derrière la grange il se dirige et aperçoit, très loin là-bas, sa cousine assise dans l'herbe en train de desserrer son lacet qui retient ses cheveux noués. D'une voix saccadée, il l'appelle et l'invite à venir aider aux travaux de la ferme.

Des scènes de la vie quotidienne du genre de celles-là se produisent à de multiples exemplaires. De plus, la maison du colon, souvent faite d'une seule pièce, du moins en ses débuts, la nuit venue, il arrive que des bruits insolites viennent réveiller le couple de parents et provoquent des soubresauts, et chacun de constater, que la fenêtre ouverte laisse entendre le bruissement des feuilles tassées par un animal à l'affût. À d'autres moments, en hiver, c'est l'enfant qui appelle ses parents, lorsque par les fentes, le vent du Nord vient hurler et faire crier les murs au point qu'éclatent les clous sous l'effroi de la maisonnée.

Par contre, à la belle saison, si l'homme en silence a sa femme, et les enfants qui grandissent, et que tous baignent dans la nuit immense de paix et de fraîcheur, avec comme seul bruit, le saut d'une truite, perçu sur les bords du lac, pour ces gens enivrés d'une telle ambiance, la vie du colon se laisse sûrement mieux apprivoiser. A tout prendre, il est possible de saisir le bonheur entretenu au fil du temps de ces vaillants colonisateurs. A cela, ajoutons la belle viande sauvage et le gibier à portée de main et le premier blé récolté ! La "belle Arthémise" et "Alexis au cœur d'or", ces personnages tant aimés du roman de Claude-Henri Grignon, « *Les Belles Histoires des pays d'en haut* », ne se trouvent pas que dans les romans, c'est plutôt de l'histoire vécue dans les maisons, que les romanciers tirent leur inspiration. Les témoignages reçus permettent de croire qu'à Chute aux Iroquois, une Arthémise « *rutilante de santé, d'esprit, de fraîcheur(...)* » et un Alexis, « *un garçon rude, aux gestes durs, batailleur mais qui possédait un cœur d'or* », selon les dires même de l'auteur du roman²⁶, se trouvent dans plus d'une maison. Des gens de cette qualité, avec leur foi et leurs convictions, ne peuvent qu'être salutaires à une région. Le fléau des moustiques, ils l'ont vécu à leur corps défendant ; on peut imaginer combien ils le redoutent. En leur mémoire, on peut parler d'un temps où l'on savait faire beaucoup avec peu ; l'économie pour ces gens, est non seulement une qualité mais une vertu.



Bâtiment de colon, surnommé la cathédrale, dans canton Joly vers 1900, sis à l'emplacement de l'actuel lac Clôt.

D'aujourd'hui à hier, sur le territoire de Labelle, près de cent-vingt ans ont passé. Pour être en mesure d'apprécier les efforts inouïs et le courage de ces braves, nombreux, qui, partis d'un peu partout et de presque rien, sont venus ici à la rencontre de l'espoir, il faut reconnaître l'urgence criante de ce temps de colonisation alors que l'homme, sans travail et sans argent, cherche la survie.

Les branchés de l'ère technologique peuvent trouver difficile d'imaginer les usages et coutumes des gens cantonnés alors dans le Nord ; pour ce faire, il faut jeter un regard antérieur aux moyens mécaniques sophistiqués, et essayer de voir les maisons et les ponts éclairés du seul éclat naturel du jour ; le soir venu ou par les sombres jours de l'hiver, la lampe à l'huile dans le magasin général supplée à l'obscurité par une lueur vacillante et offre son halo de lumière, la noirceur se trouve trompée. À la veillée dans les maisons, une seule pièce regroupe parents et enfants en train de jouer aux cartes ou de filer la laine des moutons.

N'oublions pas, c'est l'époque des chemins de chantiers en partage ; le bœuf s'est amené debout, tirant derrière lui homme, femme et enfants.

À l'époque héroïque, l'accueil réservé aux familles, par des terres en bois debout, en est un plutôt austère. Par contre, ce concept de développement interpelle le nouveau venu par toutes les fibres de son être, chacun désireux d'aider, est mis à contribution, tout est à faire.

Quant aux colons devant la terre à cultiver, il s'en trouve pour reprocher au curé Labelle de vouloir les faire produire sur des terres de roche. Voyons plutôt un extrait du rapport de l'arpenteur de la Reine, en 1859 alors que Bouchette écrit :

*« Les vallées de la Rivière Rouge et de la Lièvre présentent une grande étendue de terres qui sont d'une qualité supérieure et ne sont surpassées par aucune autre du Haut ou du Bas-Canada ».*²⁷

Fort possiblement, le curé tire son inspiration de ce rapport ; du total des terres, certaines sont moins fertiles, celles par exemple, éloignées des bordures de la rivière Rouge mais dans l'ensemble, le jeu vaut la chandelle. L'idée est celle du curé Labelle, mais le territoire appartient aux courageux défricheurs qui s'emparent du sol.

À l'époque, le colon qui en fait la demande obtient la concession d'un lot ou terre de colonisation par l'entremise de l'agent des Terres de la Couronne pour une somme symbolique de 30 cents l'acre, payable en cinq versements annuels égaux.²⁸ G.A. Nantel, journaliste, écrit :

« L'acquéreur devra prendre possession de la terre ainsi vendue dans les six mois de la date de vente, et continuer d'y résider et de l'occuper, soit lui-même, soit par d'autres, pendant au moins deux ans, à compter de ce temps ; et dans

le cours de quatre années au plus, il devra défricher et mettre en culture une étendue d'icelle, égale à au moins dix acres par cent acres et y construire une maison habitable d'au moins 16 x 20 pieds. Il ne fera coupe de bois avant l'émission de la patente que pour le défrichement, chauffage, bâtisse et clôtures. Les lettres patentes n'émanant dans aucun cas avant l'expiration de deux années d'occupation, même quand le prix de la terre sera payé en entier »²⁹

Robert Rumilly précise que le lot est accordé aux pères ou mères de douze enfants, selon la Loi à cet effet votée à l'unanimité par les deux Chambres.³⁰

Le curé Labelle, dont l'œuvre vise à promouvoir les intérêts de la nation et pour qui la préoccupation principale est le colon, circule dans les couloirs de la Chambre ou dans la salle de comités. Écoutons-le lorsqu'il s'adresse, sans se lasser, à un député ou à un ministre :

« Ouvrez des routes, dit-il. Bâissez un pont sur la Rouge(...), faites arpenter tout de suite nos cantons! (...) Je ne vous demande qu'une chose, c'est d'enlever les obstacles qui s'opposent à ma marche, c'est de retenir dans les limites de leurs droits les grands marchands de bois, c'est de me suivre avec les arpentages et les chemins. Alors, la colonisation avancera à pas de géant!.. »³¹

Toujours dans le but de soutenir ses colons, voyons-le, à titre de sous-ministre du nouveau département de l'Agriculture et de la Colonisation sous le gouvernement de Honoré Mercier, alors qu'il tente de changer la situation face aux compagnies de bois. Pour ce faire, en 1888, il passe une législation forestière, une loi-cadre. Dorénavant, il est permis aux colons de retenir 20 % du bois de leur lot et de vendre le produit de leurs défrichements. Cette loi met un frein aux compagnies forestières qui jusque là, bénéficient de droits de coupe presque illimités, même sur des lots concédés aux colons.

Quelques années plus tard, lorsque le train rentre à la gare de La Nativité (Labelle) en 1893, on peut imaginer la besogne abattue pour avoir étiré la voie ferrée de Saint-Jérôme jusqu'à Chute aux Iroquois. La vie monte et s'agrandit, le train dans un sifflement, transporte sa cargaison de marchandise ; il est plus facile de s'approvisionner, c'est sans compter les



Honoré Mercier - Premier ministre de la province de Québec en 1888. Photo page couverture de Honoré Mercier et son temps, tome 1, (1840-1888), Robert Rumilly, Collection Vies canadiennes, Fides, 1975.

déplacements et les communications d'autant simplifiés ; Montréal et Saint-Jérôme, deux centres attrayants par leur importance, se rapprochent de La Nativité à grandes enjambées en empruntant une voie pacifique et ferrée.

Par la publicité parue dans ses pages, le journal *Le Nord* invite les colons à se porter acquéreurs de lots de colonisation.

Le nombre de familles augmente, les besoins par le fait même, et des services sont offerts à mesure que prennent de l'ampleur les agglomérations. Dans un milieu neuf et primitif comme celui-là, la débrouillardise est de mise, et l'entraide permet de belles réalisations, tant dans l'essouchage qu'au battage du grain. Un colon malade apprécie l'aide de son voisin et le troc, populaire à l'époque, est souvent venu à sa rescousse pour le tirer de l'embarras.

Souvenons-nous que dans son vaste programme pour redonner aux Canadiens-français le territoire, depuis la vallée de l'Ottawa jusqu'à Winnipeg, sur le plan du curé Labelle, Chute aux Iroquois occupe une place privilégiée ; il a pour cette mission une vision fort prometteuse.

Il faut d'abord savoir, qu'au plan géographique, ce lieu occupe une position stratégique. Fait à noter, dès les débuts de la colonisation, des magasins généraux sont établis, des hôtels aussi. M. Ariste Bock, un marchand, Pierre Marinier et Charles Renaud, hôteliers, connaissent leurs heures de gloire. *Le Nord* écrit le 12 octobre 1882 :

« Vraiment dans cette nouvelle place, on se croirait dans une localité de 4 à 5 000 âmes, et cela par les commodités qu'y trouvent les voyageurs ou visiteurs et il arrive souvent que l'hôtel Renaud sert 50 à 60 repas dans une journée et il y a un autre hôtel qui a aussi son compte des clients ; mais en plus petit nombre. »³²

De même, le 18 décembre 1884, *Le Nord* publie encore :

« Les progrès ici s'accroissent de jour en jour. Tous les lots de chaque côté de la rivière sont pris aujourd'hui et se vendent très cher. Il y a maintenant deux bons magasins tenus par M. Bock et Kapps et deux hôtels tenus sur un excellent pied, surtout celui de M. Renaud. Et en outre il y a le moulin de M. Dyonnet qui est le plus grand et le mieux fini du Nord.

« La Chute est aujourd'hui le centre de commerce de la Rouge, surtout grâce aux marchands de bois qui s'y tiennent presque toujours ».³³

Le développement continue, lisons le curé Labelle, dans une lettre adressée à Mgr Edouard-Charles Fabre, évêque de Montréal, le 11 mai 1887 :

« La Chute aux Iroquois est admirablement située pour devenir un centre important d'affaires. Voilà une petite ville qui se dessine dans l'avenir par sa position géographique si ses habitants savent en profiter par leur esprit de

concorde et d'union. On y remarque un bon hôtel, une belle école, une chapelle de 60 pieds, des magasins, moulins & & et surtout un magnifique pont sur une chute de 20 pieds de hauteur. »³⁴

Le curé va beaucoup plus loin dans ses désirs, semble-t-il. Il s'appuie sur la force hydraulique de la chute, qu'il s'efforce de faire remarquer à Mgr Duhamel en 1888, et de nouveau vante le chemin de fer, comme un moyen indispensable pour donner un essor à ce coin de pays. Il semble bien qu'il pense à installer le collège des Jésuites et même le centre de son diocèse à Chute aux Iroquois. Mais Mgr Duhamel tente de le modérer dans ses élans, lui parle de Mgr Fabre et finalement, le ramène à une autre réalité.

Le curé effectue une autre tentative en 1888, cette fois auprès du père Hamel de la Compagnie des Jésuites, dans le but d'établir un collège classique à la Chute. Malgré le terminus du chemin de fer, malgré la position privilégiée de cette localité en raison de ses pouvoirs d'eau qui favorisent l'industrie et le commerce, malgré tous ces avantages, le projet du collège classique et du diocèse, ne récolte pas d'appui.

L'année 1891 débute, dès les premiers jours de janvier, le Roi du Nord s'éteint. Le porteur du flambeau n'est plus de ce monde, c'est un vide difficile à combler. Ses collaborateurs, de concert avec la Société de colonisation, conscients du fardeau qui leur incombe, tentent de redonner aux colons la motivation. Testard de Montigny, au fil du temps, écrit beaucoup pour soutenir leur courage, les conseiller judicieusement et les inviter à veiller aux abattis :

« Sur ce sol on jettera de la semence de blé-sarrasin ou de la graine de navets, après l'avoir déchiré avec la pioche ou la charrue traînée par des bœufs (...)

*Le meilleur moyen d'empêcher à peu de frais, les racines de repousser, c'est de semer du mil avec le grain dès la première année ; le foin surtout mêlé avec du trèfle, étouffe toute autre végétation. Ou mettre en pâturage les endroits nouvellement défrichés ».*³⁵

Ressusciter l'intérêt, entretenir le rythme de ce géant dans la poursuite de l'œuvre colossale dont il est le créateur est vite devenu un tour de force.

Il a vu loin et grand le Curé. Pour résumer ce chapitre et clore, reconnaissons au curé Labelle, le double mérite d'avoir agi, et en temps opportun. Qui voit aussi grand que lui, qui est en mesure de proposer aux générations en difficulté, en cette fin de XXe siècle, un programme à la mesure des défis sociaux, économiques et technologiques à surmonter, face à la mondialisation, et à l'aube du troisième millénaire ?

En 1983, le 16 septembre, la Société canadienne des postes émet un timbre commémoratif à l'effigie du curé Antoine Labelle.³⁶



Voyons ce que dit LA PRESSE, de ce “ sous-ministre en soutane ”, dans son édition du dimanche 7 janvier 1996.³⁷

IL Y A CENT CINQ ANS S'ÉTEIGNAIT LE CURÉ LABELLE

Une page

D'HISTOIRE

avec Pierre Vennat

« L'année 1891 – centenaire de 1791, l'an des deuils, des larmes et de sang pour la Vieille France – vient d'étendre à son seuil la dépouille mortelle de l'un des enfants les plus grands de la Nouvelle-France : Mgr Labelle, prélat romain, curé de Saint-Jérôme, sous-ministre de l'Agriculture, apôtre de la colonisation française dans la région Nord du Saint-Laurent, n'existe plus ».

C'est dans ce style lyrique, courant dans le journalisme de l'époque, que La Presse du 5 janvier 1891 annonça à ses lecteurs le décès, la veille, à Québec, de Mgr Antoine Labelle, celui qui encore aujourd'hui est synonyme de la mise en valeur des Laurentides où on retrouve encore un comté et un village qui portent son nom, au nord de Saint-Jovite, sans compter la route 117, de la rivière des Prairies à Mont-Laurier, qui presque sur toute sa longueur porte le nom de « boulevard Curé Labelle ».

Pourtant quand Mgr Labelle fut nommé curé de Saint-Jérôme, il ne connaissait « le Nord », comme on disait alors, que par oui-dire.

Extrait d'un long article.

3

C h a p i t r e

L'EXPLOITATION FORESTIÈRE ET L'ÉCONOMIE AGRO-FORESTIÈRE





LA FORÊT

Au début du XIX^e siècle, le territoire québécois, en majorité, est tissé de forêts et même dans la région de Saint-Jérôme, les seules voies de pénétration sont les rivières, comme la rivière du Nord.

Se représenter le Nord du curé Labelle, à cette époque, c'est voir un territoire servant de réserve de chasse et de pêche aux Indiens, ceux de la réserve d'Oka plus précisément. Et jusque dans les environs des lacs Sucrierie et Cinq-Doigts, on peut voir circuler les ancêtres des Indiens de la réserve de la Manouan, qui viennent par la rivière Matawin. Des renseignements sur ces forêts, Arthur Buies en possède et livre ici quelques informations sur l'importance des peuplements d'arbres de ces forêts :

« Dans l'Outaouais inférieur, l'étendue de 6 438 milles carrés, sur lesquels 5 350 ou 85 % boisés de pin, et 889 milles boisés en épinette(...) »¹

Toujours selon Buies, sur le parcours des rivières du Moine, de la Blanche, de la Coulonge et de la Gatineau, des arbres aux dimensions impressionnantes s'alignent. Il écrit :

« On y a trouvé, il n'y a pas plus de vingt ans encore, des pins qui mesuraient plus de dix-huit pieds de circonférence, à cinq pieds du sol. M. Lindsay Russell qui a été pendant de longues années géomètre du Canada, mentionne avoir mesuré lui-même au pied du coteau sur lequel s'élève l'édifice des chambres fédérales des pins d'une circonférence de seize pieds et d'une hauteur de 180. Il rapporte que sur un lot de 197 acres en superficie, on avait coupé en quatre ans 17 383 billots de pin, soit environ 88 billots de l'acre(...) »²

Ralentissons le pas, imaginons la beauté de ces arbres géants plantés dans un sol qu'on dit incultivable.

L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

L'économie forestière connaît une rapide progression, surtout lorsque l'Angleterre ne peut plus se procurer, sur le continent européen, le bois nécessaire à la construction de ses nombreux navires, suite au blocus de Napoléon 1^{er} en France. Elle se tourne alors vers le Canada, sa colonie d'Amérique. Le Canada qui jusqu'alors n'exporte que très peu de bois vers

l'Europe, voit ce commerce devenir le plus important du monde, au milieu du XIX^e siècle. Par la rivière Outaouais, les compagnies de bois s'infiltrèrent et le Québec trouve sa part de marché.

«Au début de l'exploitation des forêts de la Gatineau, uniquement le bois carré était produit par les marchands. On entend par " bois carré ", l'utilisation exclusive d'arbres de 60 pieds et plus, longueur mesurée à partir de 30 pouces de la souche. Le bois carré devait être choisi avec le plus grand soin, être parfaitement droit et exempt de nœud, de fissure et de tout autre défaut. Le tronc devait être taillé parfaitement droit et avoir la même épaisseur d'un bout à l'autre. Avec de telles exigences, on perdait tout l'aubier et la tête de l'arbre. Sans compter que de tels géants ne se transportaient qu'avec le concours d'une équipe d'hommes.³ Sans compter aussi que l'équarrissage sur place du bois abattu donnait lieu à la création d'un grand volume de déchets, source potentielle de feu de forêt.⁴ Le pin blanc et le pin rouge voyagent par les eaux de la rivière Rouge.

Pour le bois carré, *«les bûcheurs se partagent en trois catégories ; ceux qui abattent les arbres, ceux qui les dégrossissent, qu'on appelle piqueurs, et ceux qui finissent l'équarrissage, lesquels reçoivent le nom significatif de grand'haches»⁵*

Voyons l'opinion d'Arthur Buies :

«Pendant que la période du bois carré vidait de grandes étendues de forêt des plus gros arbres placés le plus près possible des cours d'eau ; la demande européenne de bois scié ou manufacturé ne cessait d'augmenter d'année en année.⁶»

Et le département de l'agriculture du Québec, en 1900, ajoute : *«L'Angleterre retira petit à petit plus de bois des forêts de l'Amérique.⁷»*

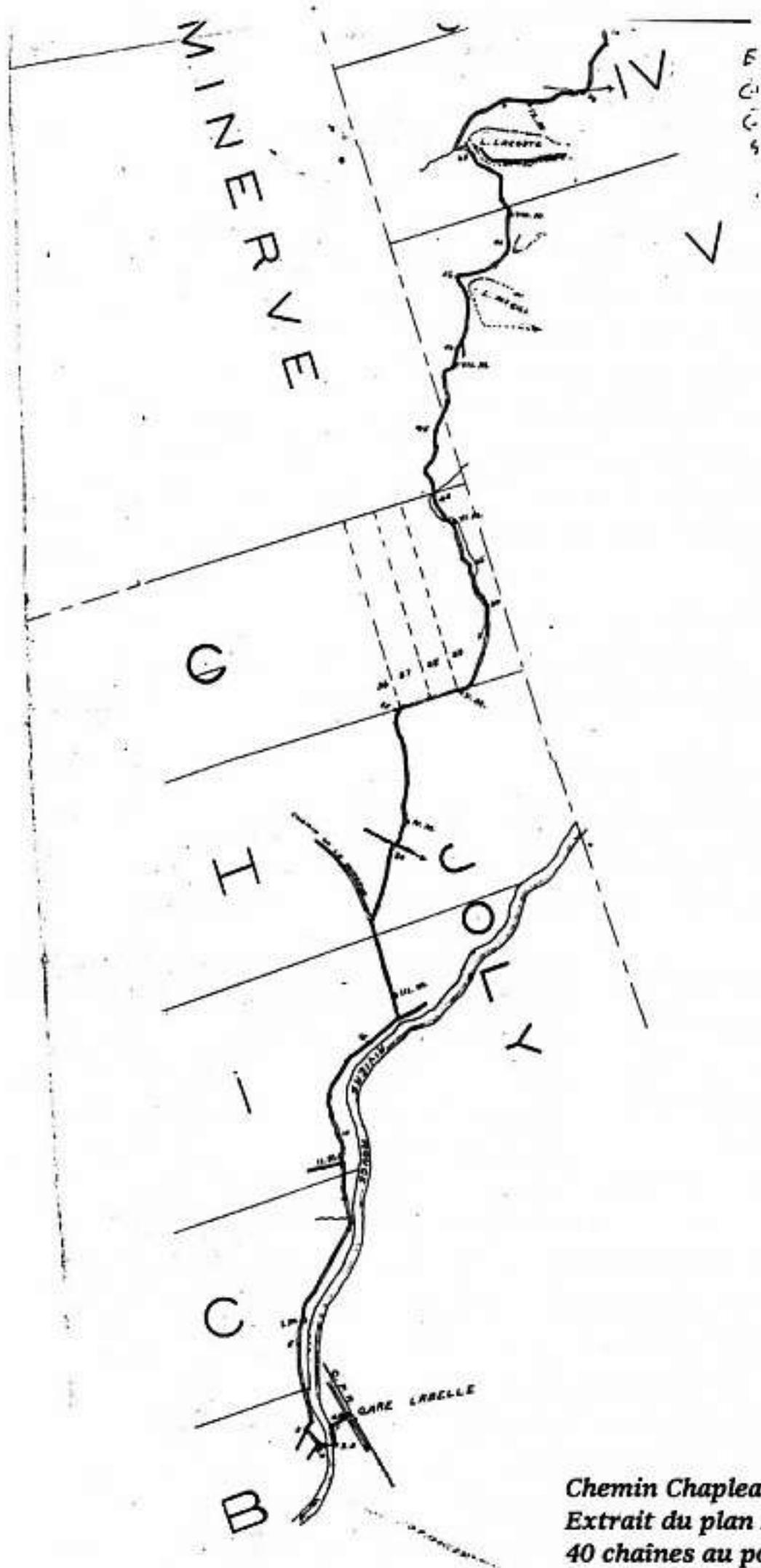
Regardons le tableau suivant :

Volume exporté	Année
26 000 tonnes	1800
125 000 tonnes	1810
300 000 tonnes	1820
1 052 817 tonnes	1850
1 301 301 tonnes	1881 ⁸

Notons que les premiers blancs à s'aventurer dans la forêt touffue sont les travailleurs des grandes compagnies de bois. Ces défricheurs précèdent les colons cultivateurs, ils préparent la voie à un marché agricole que les colons ne tardent pas d'exploiter à leur tour.

Les sociétés capitalistes américaines, à cette époque, sont à la recherche de coupe de bois. Elles s'infiltrèrent jusqu'à la Rouge, en passant par la rivière Outaouais, le long de la vallée de la Lièvre.

L'exploitation forestière commence vers 1830 sur La Lièvre, et à partir de 1855, elle gagne du terrain jusqu'à la rivière Rouge.



Chemin Chapleau
 Extrait du plan 31d chemin Chapleau.
 40 chaînes au pouce 18/6/98
 P.A. Landry, A.G.

Ces compagnies ouvrent des chantiers ici et là et des bûcherons en grand nombre envahissent nos forêts. Peu respectueuses de ce bien naturel, en apparence intarissable, ces compagnies ferment les yeux sur le gaspillage et, soutirer le meilleur de nos richesses n'est pas matière à les gêner pas plus que le souci de l'avenir.

Les bûcherons participent à l'élaboration d'une économie agricole par le fait même, et créent un espace prometteur pour une population d'agriculteurs qui souhaiterait venir occuper ces clairières. L'hiver venu, ils profitent du travail des chantiers, les fins de mois se trouvent ainsi assurées l'année durant.

Quelques précisions s'imposent. Définissons d'abord la région. La région est cette immense étendue de terre qu'on appelle le comté d'Ottawa et dont une partie, plus tard en 1912, prend le nom de Labelle, district de Montcalm. Quant aux individus intéressés à coloniser les cantons du Nord, dans le livre sur la vallée de l'Ottawa, de Guillaume-A. Nantel, avocat, rédacteur du journal *Le Nord*, ils trouvent, tous les renseignements sur les voies de communications.

« Vous pouvez monter par les chemins de St-Jérôme, Grenville et Lachute jusqu'à St-Jovite. La Ligne de la malle de St-Jérôme est régulière et rend un voyageur à St-Jovite dans la même journée, les mardi et vendredi de chaque semaine. Le coût du trajet est minime. De St-Jovite, vous avez encore la ligne postale jusqu'à la Chute aux Iroquois, les mercredi et samedi. À cet endroit, vous pouvez atteindre la haute région de la Rouge par le chemin de chantier préparé par le gouvernement, et qui vous mène jusqu'à l'Ascension ou la Ferme d'En Haut. À quatre milles de la Chute prend le chemin Chapleau qui vous conduit jusqu'au lac Nominique et ira aboutir à la Rivière du Lièvre. Au village de la Chute même, il y a un autre grand chemin qui aboutit d'abord au lac Maskinongé, qu'il longe et traverse pour se rendre à Minerve et de là au futur canton Lesage »⁹.

Pour donner un aperçu et une preuve de la croissance rapide de l'industrie forestière dans la région, disons d'abord qu'un certain nombre de permis de coupe de bois sont accordés dans la vallée de la Rouge entre 1856 et 1880; de plus, au cours de cette période, on voit arriver sur la scène de l'exploitation forestière les frères Hamilton, les plus actifs et les mieux connus dans le domaine. À eux seuls, ils obtiennent 278 milles carrés de forêts des cantons Amherst, Loranger, Clyde, Joly, Marchand, Lynch et Mousseau, du gouvernement provincial du Québec. John Hamilton est le propriétaire de la compagnie Hamilton, la scierie la plus considérable et la mieux connue de la région.



Les chevaux, meilleurs amis du bûcheron au chantier.

Portrait de John Hamilton

John Hamilton est celui qui s'illustre le plus dans la dynastie des Hamilton. En 1827 à Hawkesbury, en Ontario, le 16 décembre, naît John Hamilton, en Haut Canada, du mariage de Georges Hamilton et de Lucy Susannah Christina Craigre. Le père décède en 1839, propriétaire d'une entreprise florissante; le problème de la survie de l'entreprise se pose. John termine ses études en 1843 et s'engage immédiatement dans les diverses facettes de l'exploitation des scieries de Hawkesbury.

Avant de devenir, vers 1849, The Hamilton Brothers Company qui crée aux trois frères un nouveau cadre d'association, John s'applique, à titre de partenaire, à faire prospérer une société appelée Hamilton and Thompson et, les Hamilton finissent par racheter les intérêts de Thompson.

À peine âgé de 22 ans, John assume l'entière responsabilité de la coupe du bois et des opérations des scieries de Hawkesbury. Vers 1853, il acquiert de nouvelles limites de bois et dirige ses efforts vers l'expansion de la compagnie. En 1860, la Compagnie R.G. Dun de New York, fait savoir que les avoirs de la société sont estimés entre 320 000 \$ et 400 000 \$ et, en 1871, le chiffre d'affaire annuel voisine 550 000 \$.

En 1858, les affaires publiques et la politique municipale exercent sur John Hamilton un attrait, il devient le premier président du conseil municipal de Hawkesbury et le demeure jusqu'en 1864. À trois reprises, il accepte la fonction de préfet des comtés unis de Prescott et de Russell. En 1860, il est élu membre du conseil législatif, représentant la division d'Inkerman sous l'étiquette conservatrice, en référence au Parti conservateur.

Il devient ensuite député. En 1862, après la défaite du gouvernement, MacDonald engage Hamilton à rallier les marchands de bois de l'Outaouais à la cause conservatrice et, le 28 octobre 1867, il est nommé sénateur; ce titre est le sien jusqu'en 1887. Nommé colonel du 18^e bataillon d'infanterie à Prescott, en 1869, il délaisse les affaires de politique régionale.

Déçu en politique, la considération lui vient du monde des affaires. De fil en aiguille, de membre du conseil d'administration de petites sociétés à membre de celui de la fameuse Banque des Marchands qui fait face à des problèmes administratifs de taille, par ses talents et ses efforts, il parvient à redonner à cette Banque, son prestige d'antan.

En 1884, cette fois, c'est du conseil d'administration de la Banque de Montréal qu'il devient membre. Comblé de succès en affaires, dans la vie familiale il trouve surtout des deuils. Marié et veuf deux fois, il meurt à Tyrella House, sa résidence de Montréal, le 3 avril 1888, il avait 60 ans.¹⁰

Avec un homme d'une telle intensité, il ne faut pas se surprendre de constater l'expansion prise par la compagnie des Frères Hamilton.

Précisons qu'en 1875, leurs établissements situés à Hawkesbury, comprennent un moulin à farine de quatre meules et quatre moulins à scie. « Dans le fort du travail, pendant l'été plus de 500 hommes étaient affectés au maniement des 200 000 billots qui flottaient sur la rivière Rouge, la Gatineau et celle du Moine. »¹¹

ÉCONOMIE AGRO-FORESTIÈRE

Dans le canton Joly, au début de la colonisation, à la Chute aux Iroquois, l'agriculture sert de base à l'économie. Le journal *Le Nord* signale des récoltes abondantes. Toutefois, le développement de Chute aux Iroquois repose aussi sur l'exploitation forestière. Les marchands de bois sont heureux de trouver à proximité une main d'œuvre à bon marché par l'entremise des colons.

Mais l'emprise des chantiers est d'une puissance telle que la formation d'une économie agro-forestière s'impose.

Parler de la forêt en ces temps durs de la colonisation, sans parler des grandes compagnies de bois, c'est faire une entaille à l'histoire aussi profonde que d'omettre de parler du curé Labelle lorsqu'on raconte la colonisation à Chute aux Iroquois.

Mais, prenons d'abord conscience du vaste marché agricole offert aux colons par l'exploitation du bois dans la vallée de la Rouge. Jean Chrysostôme Langelier affirme :

« À elle seule, la maison Hamilton frères consomme chaque année dans ses chantiers 700 tonneaux de foin, 25 000 minots d'avoine, 5 000 minots de navets, 6 000 minots de pommes de terre, 1 000 barils de lard, 9 000 barils de farine de blé et 2 000 barils de farine d'avoine. (...) N'est-ce pas un marché suffisant et des plus avantageux pour les colons qui s'établiront dans cette région ? Et ce marché est à leur porte.

« Actuellement les marchands de bois sont obligés de transporter ces produits à de grandes distances dans la forêt et l'on comprend qu'ils s'estimeraient heureux de pouvoir les acheter des colons si les défrichements étaient avancés jusqu'aux environs des localités où se font les chantiers. Ce serait pour les colons un marché tout trouvé et bien plus avantageux que ceux de nos

grandes villes. Il y a là un avantage incalculable et qui donnera nécessairement une forte impulsion à la colonisation de cette région; dès qu'on en facilitera l'accès par un chemin de fer bien localisé». ¹²

Les compagnies de bois



Camp de bûcherons.

La compagnie des frères Hamilton, sous contrôle anglo-saxon, dans les débuts de l'exploitation forestière, coupe surtout du pin blanc et du pin rouge, dont les billots sont expédiés à Hawkesbury par la rivière Rouge.

Pour approvisionner leurs chantiers, les frères Hamilton, de 1855 à 1872, installent trois fermes le long de la rivière Rouge: la Ferme d'en Bas, placée entre les cantons Clyde (La Conception) et Joly (Labelle), celle du Milieu (L'Annonciation) et celle d'en Haut (L'Ascension). Le Père Godard écrit:

*« Cette ferme (celle d'en Bas) s'étendait sur les deux côtés de la rivière et elle était reliée par un chaland que l'on appelait La Traverse; grâce à ce moyen, les voitures à chevaux des Hamilton et, plus tard, celles des cultivateurs pouvaient franchir la rivière sans difficulté pour répondre à leurs nécessités. »*¹³ Et monsieur Ernest Clément, de La Conception, fait une description haute en couleur du chaland en question:

« Le chaland, c'était, on va dire, comme un boat carré de 30 à 40 pieds de long fait en gros madriers. On embarquait avec les chevaux et la waggine dedans. On tirait le câble qui était fixé sur un poteau de chaque côté de la rivière installé sur une poulie(...) »

*« C'était vraiment notre moyen de communication pour traverser car il n'existait pas encore de pont et de route. On traversait tant que la glace n'était pas prise. On payait pour traverser(...) »*¹⁴

Il semble bien que les colons arrivés dans le Nord comblerent les besoins des chantiers des Hamilton par leurs produits agricoles; on peut déduire qu'après avoir évalué le coût d'opération, ces exploitants des forêts jugent préférable de s'approvisionner auprès des colons plutôt que de viser à l'autosuffisance. En ce sens, voyons ce qu'écrit le curé Labelle à son ami et collaborateur Arthur Buies, dans une lettre qui n'est pas datée, au sujet du

colon et de son rôle face au marchand de bois et à l'approvisionnement des chantiers :

« Il le dispense d'entretenir des établissements dispendieux en produisant de quoi nourrir et alimenter ses employés(...) »¹⁵

Dans sa Petite Histoire, l'abbé Rémi Giroux signale :

« On vendait les produits surtout le foin, l'avoine, les patates et les viandes aux Hamilton qui faisaient chantier dans les alentours(...) »¹⁶

Les moulins à scie

Posséder un pouvoir hydraulique sur son site, aux débuts de la colonisation, est un atout précieux. Tel est le cas du canton Joly et plus spécifiquement de la Chute aux Iroquois. Ce pouvoir hydraulique contribue, dès les tout débuts, à déterminer l'emplacement du village qui se forme sur les deux rives de la rivière Rouge, au pied de la Chute aux Iroquois. Dès 1879, Zothique Therrien profite de cet avantage et construit un moulin à scie et un moulin à farine au pied des chutes, côté ouest de la rivière. En 1882, Ulysse Dyonnet se porte acquéreur de ces propriétés. En 1884, c'est au tour de Jérémie Boivin de bâtir un moulin à scie sur le " Black Creek " ou la " crique noire " près du rapide des Pins, sur la rivière Rouge. Plusieurs chantiers de bois se bâtissent à la Chute, ce qui fait du colon, selon la saison, un cultivateur, un bûcheron ou un draveur. Il est vaillant et le travail le rend heureux. Il a à cœur de gagner sa vie. En 1886, à Chute aux Iroquois, un chantier de bois est établi par Henry Franklin. Le Nord du 4 mars 1886 cite le cas de Henry Franklin :

« M. Henry Franklin riche commerçant de bois de Riceville fait cet hiver un grand chantier de bois carré à la Chute aux Iroquois. Les colons sont dans la jubilation, ils vendent très bien leurs produits. Plusieurs d'entre eux ont vendu du bois pour 300 00 \$ à 400 00 \$ M. Franklin se propose d'établir un magasin général à cet endroit et d'acheter assez de bois pour faire l'an prochain 8 à 10 chantiers. C'est une bonne fortune pour la Chute et pour tous les colons des environs. L'agent général de M. Franklin est M. Joseph Dupré, frère du Révérend M. Dupré de Sorel. »¹⁷

Mais des Américains et des Canadiens anglais dominant l'exploitation du bois et souvent, marchands de bois et colons entrent en conflit. Voyons pourquoi, d'après un écrit de Buies :

« Les marchands de bois ont feint de considérer jusqu'à aujourd'hui le colon comme un accapareur inopportun du patrimoine national. Ils l'ont représenté(...) comme un destructeur aveugle du bois(...) Ils ont entassé contre lui calomnies sur calomnies et ont, chose inconcevable! réussi de la sorte, en généralisant quelques abus isolés, en représentant la masse entière des colons

comme autant de parasites dangereux du sol, à créer les plus fausses et les plus funestes impressions(...) ».¹⁸

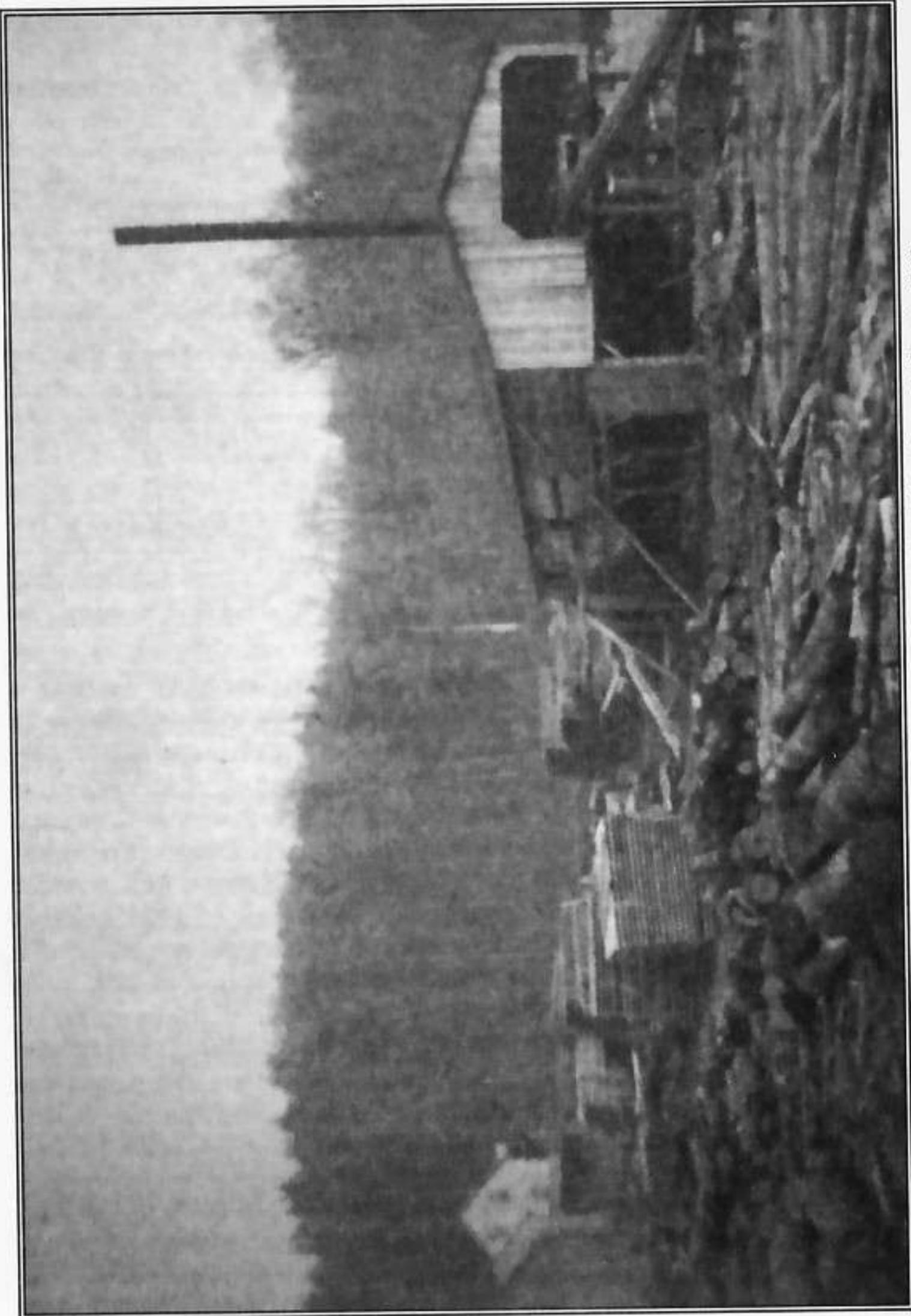
Mais, il faut gagner sa croûte et les cultivateurs venus s'établir trouvent dans ces chantiers un marché où vendre leurs produits de la terre et un travail pour la saison morte. La vie est dure et l'espérance tenace.

LE TRAIN ENTRE À LA GARE DE CHUTE AUX IROQUOIS - PROSPÉRITÉ ANNONCÉE POUR LES MOULINS À SCIE

Le train profite à Chute aux Iroquois, dans le canton Joly ; il entre à la gare pour la première fois le 26 octobre 1893. Dès le début du siècle, un plus grand nombre de colons travaillent sur le territoire même, puisque comme le souligne Le Père Robert Godard, peu après 1900, Labelle possède sept scieries, ce qui apparaît comme une conséquence directe du transport ferroviaire. *« Les principales furent celles de la Cie Church and Fee, scierie installée en bas des Chutes, du côté de la voie ferrée du temps. Parmi les principales scieries, se trouvaient aussi celle des Lovells, établie dans le village, et celles des Langevin, de Joseph Mc Gibbon et de Émery Godard et fils au lac Labelle. »*¹⁹

Vers 1900, au lac Labelle, à la tête du lac, se trouve le moulin à scie de la *Compagnie Langevin & Frères*. Les documents notariés indiquent que le 26 décembre 1905, devant T. Mandeville, Notaire, au village de Labelle, Napoléon Ostigny achète de Damase Labelle et construit un moulin sur le lot 24 du rang H. Il porte le nom de *La Compagnie des Bardeaux* qui disparaît, rasé par un incendie, en 1910. En 1911, *Langevin & Frères* (Azarias et Héliodore Langevin) reconstruisent, sur les ruines de l'incendie, un vaste moulin. Il fonctionne pendant quelques années. En 1925, Oscar et Auguste Godard achètent et reconstruisent des bâtisses qui servent pour la scierie, un grand chalet pour loger les employés plus une maison qu'ils habitent, sur l'autre côté du chemin. Profitant de la nouvelle route 11, fraîchement faite et couverte de gros gravier, ils déménagent la machinerie provenant de leur moulin à scie de Nomingue. Vers 1930, début des années de la crise, les propriétaires perdent leur entreprise dans une faillite. Les bâtisses demeurent inoccupées durant quelques années, puis elles sont démolies par la suite, sauf le grand chalet et la maison d'Oscar Godard.

*« En 1908, John Vallée bâtit un moulin sur le lot 39 du rang H. En 1920, Joseph Mc Gibbon en devient propriétaire et en 1923, il appartiendra à R.L. Villeneuve. En 1917, une compagnie de bois appelée la Labelle Lumber Co., existait à Labelle et était située sur le lot 18 du rang I(i). »*²⁰



Moulin Napoléon Ostigny, construit par lui, en 1900 et détruit par le feu en 1910.

Puis, la Riordon Paper and Pulp, une compagnie anglo-saxonne, en 1898 prend possession du chantier de J.K. Ward près de La Macaza. La Cie G.-H. Perley, est acquise par Riordon, le 16 octobre 1912 et en 1918, c'est au tour de la Cie Church & Fee située à Labelle, de passer aux mains de Riordon. Au début de l'été 1921, cette dernière fait faillite et de ce fait, une partie de la population de Labelle, aussi d'Argenteuil et de Terrebonne est livrée au chômage.²¹ Le 15 avril 1925, la Riordon vend ses droits de coupe à la Canadian International Paper, multinationale américaine, et dorénavant, il ne sera question que de la CIP.

L'HISTOIRE EN BREF DE LA CIP

L'International Paper Company et la Canadian International Paper Company

«La CIP, cette grande compagnie de bois, est une association de plusieurs compagnies américaines», de déclarer en entrevue M. Gaston Gervais, doyen des travailleurs forestiers de la région.

«On a fait de la pitoune dans le nord de Labelle, sur la Batiscan, la Jacques-Cartier et la Maskinonge.»²²

Lorsque l'International entre en scène, cela s'explique en grande partie par la nécessité de s'organiser autrement ; il faut faire face aux problèmes et aux défis du XX^e siècle mentionnés dans l'introduction. La formation de la nouvelle compagnie vise à établir plus solidement son économie. La Direction définit l'objectif à atteindre : abaisser le prix de revient pour s'assurer la sécurité et la stabilité. Les énergies sont utilisées en ce sens.

Les vingt moulins à papier du Maine, du Massachusetts, du New Hampshire, du Vermont et du nord de l'état de New-York, unis en 1898 dans une entreprise commune, l'International Paper Company, produit 60 pour cent du papier-journal utilisé alors aux États-Unis.

FONDEMENTS DE L'ÉPOQUE NOUVELLE

Dans l'histoire de l'International Paper Company, la période qui débute après 1913 et qui dure près de vingt-cinq ans, jette les bases de l'époque moderne et capte l'attention. À la compagnie, on procède prudemment et lentement d'abord et ensuite avec plus de détermination.

Plusieurs réalisations significatives marquent cette période qui va de 1913 à 1936 ; l'une d'entre elles est l'industrie du papier-journal qui déménage au Canada ; les conditions permettent une production économique sur une vaste échelle ; une filiale, la Canadian International Paper Company (CIP), voit le jour.²³

Présente dans les Laurentides principalement du côté de la vallée de la Rouge, la CIP possède des moulins parmi les plus gros au Québec. Cette compagnie œuvre dans la fabrication de la pâte et dans celle du papier, au début du siècle. Dans ce champ d'activités, la compagnie américaine, l'International, devient l'une des plus importantes à œuvrer dans les pâtes et papiers en Amérique sinon dans le monde. Elle ouvre une première usine à Trois-Rivières qui traite la matière première tirée des forêts du bassin mauricien. Elle possède par la suite des réserves forestières et des moulins un peu partout au Québec et en Ontario. En 1925, elle achète les propriétés de la Riordon dans l'Outaouais, dans les Laurentides et le Témiscamingue.²⁴ Pour juger de cette décision, voyons les avantages dont la CIP profite par cette transaction :

« Mais le plus grand attrait de la Cie Riordon était ses énormes réserves forestières, s'étendant sur 12 000 m.c. le long des affluents du nord de l'Outaouais – côté québécois – et dont la moitié était d'un seul tenant sur la Gatineau. Elles devaient contenir quelque 25 millions de cordes de bois à pâte et des quantités considérables de pin blanc. En outre, la société avait des droits sur les sites hydro-électriques de la Gatineau. C'est exactement ce dont le président Graustein avait besoin pour réaliser son programme d'expansion au Canada. Il le fit de 1925 à 1930²⁵. »

Le bois franc va à Gatineau, près d'Ottawa, et la manufacture de pâte à papier de Hawkesbury, en Ontario, reçoit les énormes quantités de billots de pulpe transportés par les eaux des rivières Rouge et Ottawa,²⁶ perpétuant ainsi les habitudes des Hamilton et de la compagnie Riordon. Mais aucun moulin à pâte et à papier n'est construit dans les Laurentides par la CIP, même si elle prend là une forte proportion de ses réserves en bois.²⁷ Serge Laurin précise :

« Le comté de Labelle demeurait encore et avant tout un fournisseur de matière première qui devait se contenter de ramasser, comme retombées économiques, les salaires versés aux bûcherons, draveurs et autres travailleurs du secteur primaire, du moins dans le domaine des pâtes et papiers. En effet, la CIP continuera d'opérer ses moulins à scie de la région, dont celui de Calumet. »²⁸

Ainsi restreint au secteur primaire, le comté de Labelle, dont la vallée de la Rouge fait partie, ne peut offrir aux nombreux cultivateurs et draveurs qu'un travail d'appoint dans ce vaste domaine de l'exploitation forestière, ce travail d'appoint combiné avec celui de la terre.

Vers 1955, c'est dans les régions forestières de La Macaza, du lac Caché et de L'Ascension, donc en dehors de la paroisse de Labelle, que se pratiquent sur une haute échelle, les grandes coupes de bois de papier ou de bois de commerce.

On assiste à une déconfiture de l'industrie du bois de sciage dans le comté de Labelle à la fin des années cinquante ; l'épuisement des ressources en bois commercial constitue la carence première et explique cette situation. La vallée de la Rouge est la plus touchée et *« à la fin des années 1960, seule la CIP continuera un temps encore à exploiter de la pitoune alors qu'en 1967, on commençait le camionnage du bois de pulpe en ouvrant les chantiers du lac Chaud. »*²⁹ L'amélioration des routes rend le camionnage populaire et graduellement fait perdre au train son importance.

Dans les années 1970, en regard de l'agriculture, (cet autre élément du dualisme caractéristique de toute la période de colonisation dans la vallée de la rivière Rouge, soit la forêt et la terre,) *« la STAR, Société technique d'aménagement régional jetait un regard sombre mais lucide sur la situation de l'agriculture dans la vallée de la rivière Rouge. Elle disait inévitable le besoin pour le cultivateur de se créer des revenus alternatifs comme le tourisme et primordialement, le reboisement des terres et la réorientation de l'agriculture vers l'élevage du mouton qui pourraient constituer deux secteurs d'exploitation rentables à long terme. »*³⁰

Jusqu'après la seconde guerre mondiale, le marché est florissant dans l'exploitation forestière, mais l'épuisement des forêts fait monter plus haut les chantiers et diminuer le nombre de moulins à scie.

Les coupes de bois de sciage qui doivent s'effectuer à des distances de plus en plus grandes, provoquent une augmentation des coûts de production surtout à cause de la cherté des transports. Les effets se font sentir.

Vers le début des années cinquante, un incendie détruit le moulin à scie Mailloux, sur le chemin de La Macaza. À Labelle, on compte deux scieries : celles de Charlemagne Duval et d'Émeric Bergeron, des entreprises privées. Quelques années plus tard d'ailleurs, ces deux entités n'en font qu'une, toujours en opération en 1997.

*« Au début des années 1980, dans toute la vallée de la Rouge, seulement quatre entreprises de sciage sont signalées, deux à L'Annonciation, une à La Minerve et une dernière à Labelle. »*³¹ Il s'agit, en l'occurrence, du Moulin Émeric Bergeron & Fils Limitée. *« L'effondrement jumelé de l'agriculture et de l'exploitation forestière allait complètement démolir la dynamique du secteur primaire de la Rouge, le secteur traditionnellement fort de son économie. S'ensuivit un double phénomène d'émigration massive des habitants de la Rouge, les jeunes surtout, et de chômage élevé parce que les secteurs secondaire, surtout, et tertiaire ne parviendront pas, et de loin, à absorber la main-d'œuvre liquidée par l'industrie forestière ».*³²

L'histoire des chantiers tire à sa fin. «Le 26 mars 1980, le gouvernement révoque les concessions forestières affermées à la CIP dans le bassin de la Rouge et de la Diable. Fief presque centenaire des compagnies forestières, le parc du Mont-Tremblant devient officiellement, à l'été 1981, une zone de récréation protégée, ouverte à tous.»³³ Jusqu'en 1990, des entrepreneurs locaux, avec autorisation, y pratiquent une coupe intensive. Après 1990, plus aucun bruit de scie mécanique dans le parc; l'histoire des chantiers entre dans la légende. Dorénavant, le parc suivra sa vocation de zone de récréation.

UN MOULIN À SCIE TRAVERSE LES TEMPS

Une entreprise familiale établie à Labelle depuis près de cinquante ans, s'obstine avec brio à traverser le temps. Les camions, comme avant, transportent les billots au moulin, lient le présent au passé et entretiennent les souvenirs. Tant d'hommes ont travaillé au moulin de M. Éméric Bergeron. Gaétan, le fils d'Éméric, renseigne sur cette entreprise dont lui et son frère Mario sont les administrateurs jusqu'en 1994.³⁴ Depuis, Gaétan est l'unique propriétaire. Jusqu'en 1970, les initiatives et les décisions prises sont celles d'Éméric Bergeron, «c'est lui qui avait l'expérience,» de dire Gaétan, «nous autres on était plutôt au moulin pour travailler et acquérir l'expérience des affaires, on avait à peu près vingt-cinq ans, à l'époque.»

«Mon père arrive à Labelle en 1936 et fait du camionnage. En 1947, il achète le moulin de Wilfrid Machabée, situé l'autre bord du chemin du Moulin, les terrains en haut, où était Bernard Bazinet.» Il tient à préciser, «contrairement à ce qu'on a entendu dire, mon père n'a jamais eu de moulin à La Minerve. Il avait des camions, il les conduisait, mais ne possédait pas de moulin. Mon père c'était un trucker.»

«Quant à la production, ça ne pouvait pas scier fort dans ce temps-là, les gars travaillaient beaucoup mais ils sciaient 5 000 - 6 000 pieds par jour.»



Éméric Bergeron et son épouse
Georgette Labelle.

En 1951, leur père achète le moulin de Charlemagne Duval. Bien équipé ce moulin, selon lui : « *c'était un gars progressiste ce Duval-là. Quand il est arrivé ici, il avait une scie à ruban, pour ménager le bois.* » Éméric Bergeron se procure son bois de la CIP et en achète beaucoup des cultivateurs.

« *Un bout de temps, mon père était presque le seul employeur dans la place. Il a presque toujours fait chantier Dans ce temps-là, l'aide sociale n'existait pas, le monde travaillait ici ou bien dans les chantiers.* »

« *Certains disent que mon père était à son meilleur dans la relation humaine. Il n'aimait pas voir le monde à rien faire, il leur donnait du travail, il s'arrangeait pour en trouver. Il avait beaucoup, beaucoup d'entregent. C'était dur dans le temps. Mon père a commencé à travailler à douze ans.* »

En 1964, Éméric Bergeron intègre la famille au complet dans la compagnie qui portera le nom de Éméric Bergeron & Fils Limitée. En 1970, le père cède entièrement le contrôle de sa compagnie à ses fils. Il les laisse administrer et gérer à leur guise, sans jamais intervenir.

Des études antérieures et une expérience pratique, acquise dans le domaine, permettent aux deux frères Bergeron d'assumer la responsabilité de l'entreprise. Les deux frères jugent que « *plus d'efficacité est devenue nécessaire, un homme coûtait plus cher qu'autrefois* », explique Gaétan. Il évoque toute la misère éprouvée dans ce métier au fil des ans. « *Certaines années ont été bonnes mais, les années de 1981 à 1991, par exemple, ont été des années de crise et de vaches maigres, maintenant, ça reprend, les années 1991 à aujourd'hui sont considérées comme bonnes. Moi, j'ai travaillé bien des fois, cent heures, cent trente heures par semaine.* »

« *Nous, on a jamais manqué de travail, mais des fois, on manquait d'argent. Si on avait eu seulement une piastre de l'heure, avec toutes les heures qu'on faisait, on aurait été riche* ». Il éclate de rire.

Au moulin Bergeron, jusqu'en 1995, ils font eux-mêmes toutes les opérations, maintenant ils procèdent par contrat et fournissent du travail à environ cent personnes; le nombre n'a pas changé mais le mode de fonctionnement est différent.

« *Pour se procurer notre bois, c'est séparé en deux. Aujourd'hui, ils appellent ça des CAAF, Contrat d'aménagement et d'approvisionnement forestier. Il fait des distinctions. Les premières années, il était question de concessions forestières, plus tard aussi avec la CIP, mais c'était plus sévère, on n'avait plus le droit de toucher à certains arbres. Ensuite le gouvernement a décidé de reprendre les concessions, ç'a duré une couple d'années, puis, il a mis sur pied les CAAF. Notre CAAF est divisé en deux, une partie se trouve à l'entour de La Macaza et l'autre, en haut de Mont-Laurier. On parle maintenant d'aires d'aménagement, c'est plus sévère. Cette forme-là d'aménagement de la forêt*

date de 1989-1990. Le gouvernement exige maintenant de l'entrepreneur un plan sylvicole pour les lots accordés en forêt par le Ministère. Souvent, nous autres, dans le bois franc, c'est des traitements qu'on est obligé de faire, comme indiquer avec de la peinture, les arbres à abattre, garder debout certains beaux arbres pour en faire des générateurs forts et enlever aussi les arbres mauvais pour favoriser la pousse de nouveaux.

« Le bois qui vient chez nous au moulin, c'est en partie de l'érable, du merisier et un peu de frêne et de chêne. On le met en planches. Une partie de notre bois est placé dans des séchoirs qui fonctionnent par principe de déshumidification. Le bois commun, on ne le sèche pas, il sert à faire de la palette; un courtier l'achète presque en totalité et le revend. Si on était plus gros, on pourrait faire notre propre distribution, il y aurait plus d'argent à faire mais, tout est une question de finances. » Il explique ensuite l'arrosage des billots dans les cours à bois. Cette opération sert à empêcher la décoloration du bois par le soleil. Cela évite aussi que les bouts des billots sèchent et fendent, occasionnant de la perte inutile. »

En septembre 1995, au moulin, l'acquisition d'une scie à fendre fait augmenter la production de 50 %. Mais Gaétan Bergeron évoque les règlements stricts, la complexité aujourd'hui du travail en forêt et ce qu'il en coûte. Uniquement pour peindre les arbres à abattre, 25 000 \$, 30 000 \$ pour une seule année.

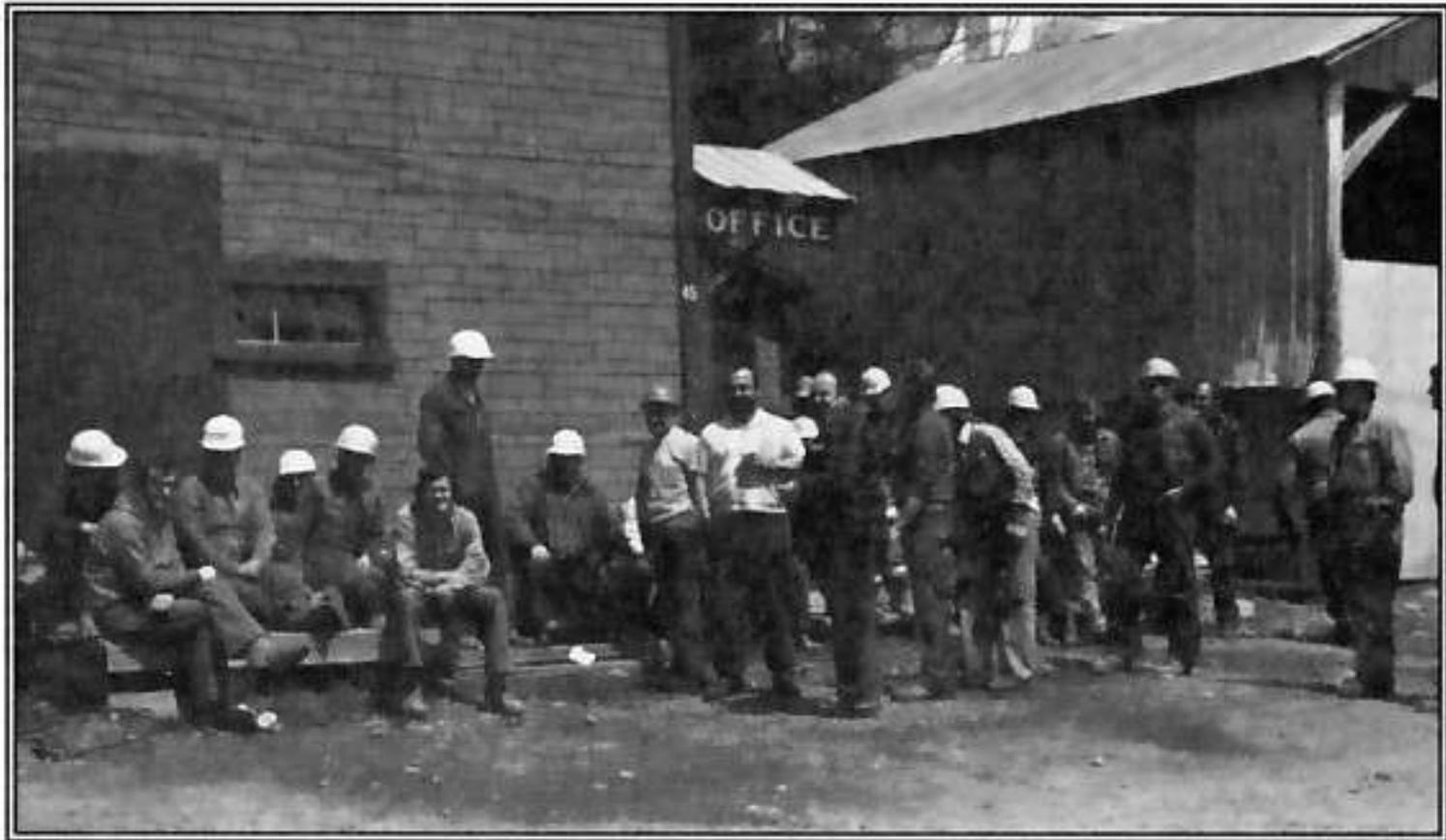
Gaétan Bergeron rêve de faire du bois de planche, destiné à faire du bois de planchers. « Il faut y aller par étape. Actuellement, c'est une grosse demande sur le marché. Là encore, c'est une question d'investissement. »

« Les heures de travail au moulin, c'est jour et nuit, quarante heures semaine. Pas de temps mort, c'est à peu près toujours égal. Quand on fait du sciage, les clous restés creux dans le tronc de l'érable - de la période des sucres — en riant il glisse, c'est dur sur la scie. »

Incendie au moulin

Le malheur frappe, le 5 avril 1977 le moulin est la proie des flammes. Pour Gaétan, le souvenir est vivant. Au moulin, on scie de nuit à l'époque. Très tard un soir, vers le printemps, sur le chemin du retour après une joute de hockey, la rougeur dans le ciel révèle l'incendie. Il s'empresse d'arriver sur les lieux. Un employé qui y travaille, Odilon Denis, perd la vie lors de cet incendie. « On l'a trouvé à terre. Pas mort dans le feu mais d'une crise cardiaque. » signale Gaétan, navré de la perte d'une vie.

En mars 1978, le moulin est de nouveau en opération. « Reconstitué avec nos propres hommes », affirme-t-il ravi. « Entre temps, on était allé chercher un moulin à Sawyerville, près de Sherbrooke. C'était vraiment historique, soixante



En 1977, corvée organisée par des citoyens de Labelle, suite à l'incendie du moulin Bergeron.

hommes, quatorze femmes. Tout du monde de Labelle.» reconnaît-il avec émotion.

Le vendredi soir ces gens se rendent là-bas, avec des tentes et de la nourriture. Est-ce là leur façon de dire merci à Éméric Bergeron pour avoir fait travailler tant d'hommes à son moulin? Gaétan décrit: *«Au cours de la fin de semaine et les jours suivants, ils ont démonté, chargé sur des camions et ramené ici un moulin. Un 'bee',»* dit-il. *«De retour à Labelle, un autre 'bee', ils ont reconstruit le moulin.»* Les emplois se trouvent donc conservés. Un moment d'entraide qui émeut les frères Bergeron.

UN CULTIVATEUR BÛCHERON

Roger Bisson, de Labelle,³⁵ est marié à Rollande Nantel; ils sont les parents de douze enfants. Comme tant d'autres colons, Roger a travaillé au moulin d'Éméric Bergeron et a exercé le beau métier de cultivateur. À ce titre, il livre ses expériences et ses souvenirs avec ses talents de conteur:

«Ma ferme était sur le rang E ou la montée des Paysans, trois lots de large.» Elle a été vendue depuis à un de ses fils dans les années 1990. *«Une secousse, dit-il, j'avais quarante-quatre bêtes à bœuf et des chevaux.»* Plus tard, il dit n'avoir gardé des chevaux que pour aller aux chantiers; pour effectuer ses travaux de ferme, il possède un tracteur. Il continue, *«Je*



Début d'une famille, Roger Bisson et Rollande Nantel avec Jean-Claude, le premier de leurs douze enfants.

vendais mes patates au village ici, puis du veau à Saint-Jovite. Avant ça, on engraisait des porcs puis on vendait ça au quartier. Le monde venait chez nous acheter un derrière ou une moitié de cochon ou bien tout rond. Mes veaux, je les vendais en partie à madame Lecavalier qui tenait une shop de viande ici au village.»
 Les affaires se font

ainsi au cours des années 1950 jusque vers 1960.

Puis, en fonction des règlements plus sévères et des quotas laitiers imposés par le gouvernement, Roger se défait de ses vaches laitières : *«C'est devenu compliqué ces affaires-là. Ça fait que j'ai dit, "le lait, va-t-en je m'en vais changer ça pour des animaux à bœuf; je les lâchais lousse, puis, mangez et buvez.»* Il décide d'aller s'engager partout où il trouvera du travail, et Rollande prend soin de la maison et de la ferme avec les plus vieux de leurs enfants.

« Quand on vendait à l'extérieur, c'était la Coopérative des Fermes du Nord à Saint-Jovite qui venait. Ils chargeaient tout ce que j'avais, par exemple, si j'avais une vache à envoyer à l'abattoir, des cochons ou des moutons. Ah oui, nos veaux, ajoute-t-il, emporté par les souvenirs, on shippait ça à Montréal, (...) puis le jeudi, les encanteurs étaient là, plus tes veaux étaient beaux, plus ils étaient gras, plus tu avais cher. »

« La ferme réussissait à nourrir toute la famille. On semait et on récoltait tout ce qu'on pouvait pour vivre, le restant, il fallait bien l'acheter, comme le sucre, la farine. » Pas de réfrigérateur à l'époque et l'électricité, en 1954-1955 seulement. *« J'avais acheté un moulin à gaz à ma femme, pour son lavage, avec un crank dont elle avait affreusement peur, elle avait lâché le brassage; parce que, à mesure que la famille augmentait, le linge itou... »* Il faut dire que le moulin à gaz, alimenté avec de la gazoline comme pour une auto, fonctionne avec une pédale. Le moulin à laver comporte un tuyau d'échappement et Rollande, en riant ajoute, *« cela avait remplacé la planche à laver mais ça mettait de la boucane dans la maison. »*

Le plus naturellement du monde, Roger raconte : *« Puis moi, en étant le plus vieux de la famille, j'ai lâché l'école j'avais 13 ans et demi à peu près, puis j'ai monté au camp avec mon père et Oscar Godard au lac Kiamika et j'ai toujours traîné dans les camps de même de plus en plus. »*

Plus tard, après son mariage, il acquiert un lot sur la montée des Paysans, dans le temps de la guerre. *« Moi, j'ai acheté ça en 1942, c'était pour m'exempter de la guerre »,* explique-t-il, *« si tu étais sur une ferme, tu t'en sauvais.(...). Je n'avais pas d'auto, on venait travailler à pied au village. Puis le soir après notre journée, dix heures d'ouvrage par jour, dans ce temps-là au moulin à scie, on remontait souper chez nous, puis le lendemain matin, il fallait que je parte à 6 heures pour arriver à 7. Ça me donnait trois milles et demi à marcher, le matin et le soir, avec la boîte à lunch, puis elle était pesante parce que je mangeais pas mal, il y en avait jusque dans le couvert. »* Son rire traduit bien les sentiments de ce temps encore pour lui, bien présent.

« Ça a toujours continué de même, vous savez ; j'ai acheté un autre lot, puis un autre lot, à la fin, j'en avais 7, trois lots en culture et quatre lots à bois. » Il s'occupe à faire du bois sur la terre ou à travailler au village parfois dans la menuiserie. Là où il peut retirer un salaire, l'homme ne refuse pas l'ouvrage. Et la femme vaque à tant de tâches et a tant à supporter, comme son mari, de cette vie arrachée à coup de courage et de ténacité. Une femme intelligente, économe, débrouillarde ajoute aux chances de réussite de la famille. Le mari accaparé par le travail à l'extérieur doit mettre sa confiance en sa femme autant pour les enfants, les animaux à nourrir et les devoirs scolaires à faire exécuter. De son côté, la femme doit compter sur le courage nécessaire à son mari, pour travailler de si nombreuses heures et à des métiers variés.

Sur sa lancée Roger poursuit, *« Les animaux, on ne les achetait pas, on les élevait. Les vaches vèlaient. On choisissait parmi le troupeau, elles étaient tellement belles qu'on les gardait toutes ; c'était pour la viande. »* Et la conversation continue sur le lait, la viande, les pacages au mois de juin, juillet, puis le beurre à faire à l'automne et les réserves à entasser pour l'hiver. Mais à ce moment, il lance comme ça, de but en blanc, *« Moi, je m'en sacrais bien, je n'avais plus besoin de ça, je montais au camp, au camp des bûcherons ! »*

Le temps de monter au chantier

Le moment de monter au chantier, c'est le temps de l'année où les enfants entreprennent l'année scolaire, le temps aussi de l'engrangement avant le départ, juste après que la terre a donné son plein rendement.

Au temps de l'été, si l'homme en silence sous le soleil, découvre que très loin là-bas les carottes pointent, si, depuis la colline, il aperçoit les fruits rouges au bout des branches jeunes des arbustes et goûte déjà la chair de la pomme de terre qui grossit dans sa robe des champs ; si avant son départ, l'homme regarde la terre, sa femme et ses enfants, il sent les battements de son sang dans ses veines. Fortuitement, le roucoulement des tourterelles dans la cour, baisse l'attention qu'il porte devant lui quand les chiens et les chevaux se braquent de travers là-bas, et barrent l'horizon.

À l'arrivée du printemps, son bras a répandu la semence ; à voir les résultats, la terre, sa complice ne se dérobe pas ; il apprécie la nature comble et jouissante. Certains parlent de terres de roche ; c'est vrai car toutes ne sont pas dociles comme celles en bordure de la Rouge, dans la vallée.

À l'approche du départ pour le chantier, à la forêt il pense ; il se dit, le samedi pour la femme je viendrai à la maison et pour voir aussi les enfants. L'espace d'un jour et je repartirai. Et déjà coulent lundi, mardi et les autres jours de la semaine, et je reproduirai le même stratagème. Hé oui, les chantiers tiennent comme ça, des gars en haleine, des mois durant. Tous ces jours à trimer dur et à tant espérer. Parfois c'est en vue d'une fiancée.

Mais pourquoi partir pour le chantier ? Plusieurs raisons sont à évoquer mais il en est une à ne pas nier : tout simplement il faut manger. Le temps n'est pas aux grands idéaux. Pour éviter de mourir de faim lui et sa famille, l'homme se doit d'être volontaire. Les moyens mécaniques et un bon réseau routier pourraient aider le colon à faire prospérer sa terre et à en vivre, mais on n'en est pas là. Les marchands de bois cherchent à embaucher. Il faut manger et là où se trouve l'argent, s'y rend le vaillant colon. La rumeur persistante veut que certains bûcherons boivent tout l'argent gagné, avant même le retour au foyer ; plusieurs curés voient leur sermon, à la messe du dimanche, alimenté par ce fléau de l'alcoolisme. Toutefois, la majorité d'entr'eux rentrent à la maison apportant le fruit de leur labeur, heureux de retrouver la civilisation et de reprendre la vie familiale.

LES CHANTIERS

Tout un attrait, ces chantiers ! la senteur des pieds, les bas suspendus dans le visage, les ronflements, sans compter les poux. Et à la saison froide, la mousse à calfeutrer, trop mince et durcie entre les planches, laisse les étoiles regarder les dormeurs et le vent hurle puis le froid passe. Il y a sûrement autre chose. Ces travailleurs ne partent pas tous à reculons pour aller aux chantiers ; une vie d'homme peut-être ou un sentiment de liberté sait les attirer ?

Cette époque héroïque s'étend bien jusque dans les années 1950. Tout au long de ce temps du déboisement des forêts, des entrepreneurs de la région, engagés par contrat avec une compagnie de bois, embauchent à leur tour des hommes en quête de travail et d'argent. Des hommes forts et remplis de courage.

Chaque entrepreneur, appelé *jobbeur*, ou *jobbeur au pack-sac*, chacun selon l'importance de son chantier, possède son matériel et doit l'apporter sur place au début de l'automne afin de préparer le chantier. Le *jobbeur au pack-sac*, c'est celui qui a donné des sous-contrats.

Ce matériel peut comprendre des *sleighs* pour le halage du bois, l'équipement de la forge, le nécessaire de garage, les harnais, l'équipement de cuisine aussi la farine, les *beans*, mélasse, pois, lard gras, lard maigre, des boîtes de prunes, des boîtes de raisin de Corinthe, sans oublier les animaux et leur nourriture. Les animaux montent debout, chevaux, vaches et bœufs, certains pour le travail, d'autres pour agrémenter la table, en mets cuisinés. Un cortège assez impressionnant à voir monter à travers bois par des chemins de portage.

Un bœuf ou une vache donne environ 40 % de son poids en viande, le reste c'est de la perte, et un homme, au chantier, mange en moyenne une livre de bœuf par jour, de dire en substance, M. Gervais. Quelques calculs donnent une idée du troupeau à faire monter.

Au temps de la CIP, le *jobbeur* a tel montant d'argent du 1 000 pieds par la Compagnie. Presque toujours, il emmène avec lui son personnel de confiance pour la construction des camps et la mise en place avant l'arrivée de l'équipe, des bûcherons recrutés dans sa place, la plupart du temps.

Certains partent avec de l'amour plein le cœur, la fiancée est laissée derrière mais tant de projets sont à réaliser. D'autres montent, chargés d'une peine d'amour et d'un petit flasque qu'ils vident à grandes gorgées comme on fait avec de la bonne eau, mais celle-là embrouille le cerveau. Le lendemain matin, ils dégrisent. Le courage leur est rendu par les hommes mûrs, à l'écorce endurcie, plus habitués à la vie et au chantier. De très jeunes garçons, presque des enfants, sont montés avec leur père, il faut déjà aider à nourrir la famille.

Avant de donner sa réponse au *jobbeur*, le bûcheron prend soin de vérifier le nom du *cook*, l'homme le plus important dans un camp de bûcherons après le contremaître. Parmi les bons cuisiniers, Roger nomme Octave Desjardins, « lui, il a fait la cookerie pendant je ne sais plus combien d'années pour Bergeron. » Il mentionne Josaphat Bigras, Phydime Laramée de La Minerve, des Polonais du lac Macaza et André Bertrand de Labelle.



Bûcherons de Labelle en 1946, au lac Caché. À remarquer la grosseur des troncs d'arbres.

Dans le cas d'un *cook* moins compétent ou moins apprécié, le recrutement est difficile pour le *jobbeur*. La bonne humeur au camp et le rendement des hommes reposent, avant tout, sur les *beans*, les tartes et toute la nourriture bien apprêtée par des cuisiniers habiles. Parfois, un couple monte au camp, l'homme bûche et la femme fait la cuisine. Ils peuvent se retrouver trente-cinq autour d'une table dans un camp mal éclairé.

Le salaire payé par le *jobbeur* est habituellement celui recommandé par la compagnie, et pour la période allant jusqu'en 1915, il atteint plus souvent cinquante sous qu'un dollar par jour.³⁶ Parmi les *jobbeurs* à Labelle, se trouvent MM. Napoléon Dubé et Maher, selon M. Gaston Gervais.

Le camp est toujours bâti dans le milieu des lots à bûcher, proche d'un ruisseau, pour faciliter la *cookerie* et pour les chevaux. Du camp des bûcherons aux chantiers, il y a une distance d'environ deux milles à la ronde. La semaine de travail est de six jours et le septième, les hommes restent au camp, la distance trop grande les empêche, la plupart du temps, de retourner à la maison. Une chose est claire, le cheval dans les chantiers est là pour effectuer le travail du bois et non pour emmener les hommes au lieu du bûchage, les bûcherons, eux, marchent jusqu'aux chantiers.

Pour le cas où les mitaines et les bas de laine troués doivent être remplacés, la *vanne* sur le terrain est en mesure d'offrir aux travailleurs tout le nécessaire. Dans le *keep-over* ou entrepôt, la nourriture est conservée, par exemple la mélasse en grande quantité, les raisins, la farine pour faire les tartes, et toute la nourriture en prévision de plusieurs mois, celle pour les hommes et celle pour les chevaux, un côté pour les uns, un côté pour les autres, à l'abri des ours. Le travail aiguise l'appétit et les plaisirs ne sont pas nombreux dans le bois, celui de manger en est un d'importance.

Au moment de la première coupe de bois, à l'époque des premières compagnies forestières au Québec, dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, seulement le gros pin est vendu en Angleterre, il est expédié par bateaux, du port de Trois-Rivières. À la même époque, tout le pin et l'épinette de moins de dix pouces de diamètre s'en va à Hawkesbury, en Ontario, et le pin de plus de dix pouces de diamètre est livré à Calumet. On vend au local les autres sortes de bois : merisier, érable, pruche, cèdre, dont une bonne partie à Labelle, au moulin Mc Gibbon. Le cèdre prend la direction de Montréal ; il sert pour la construction des murs en lattes qui reçoivent ensuite le plâtre.

Certains cultivateurs emmènent au chantier leurs chevaux pour travailler. Ils touchent cinquante cents de plus par jour et leurs chevaux sont nourris. Cela leur permet de garder à la maison une vache ou deux de plus pour les besoins de la table.

Les arbres abattus sont trainés par le cheval, transportés au *rool* et empilés, prêts pour le charroyage. Rendu au *rool*, l'arbre est décroché et le cheval retourne souvent seul, il connaît le chemin et son travail. Parfois, un cheval mené trop durement préfère se rendre au camp et attendre, il ne retourne pas sur le lieu du bûchage. Il paye cher cette décision au retour du maître. Un cheval peut éprouver de l'ennui lorsque son *match* doit travailler à un autre endroit ; il perd parfois le goût du travail. Le *match*, c'est le cheval qui forme habituellement la paire avec un autre cheval pour effectuer le travail.

Des dépôts sont acheminés le long des cours d'eau. Les chevaux peuvent marcher jusqu'à un maximum de vingt-cinq milles entre les dépôts. Sur le chantier, l'homme s'attaque à l'arbre qu'il doit abattre, d'abord avec une hache il fait l'entaille puis le godendart ou la *buck-saw* et les bras procèdent à l'abattage. Vers 1940, la scie mécanique, *chain saw*, se taille une place.

Parfois arrive au camp un personnage controversé. Le prêtre se rend de temps en temps voir ces courageux défricheurs pour les confesser, s'ils le désirent. Certains apprécient sa visite, d'autres, beaucoup moins. Dans l'ensemble c'est plutôt bénéfique.

La journée de travail, c'est d'une étoile à l'autre. Les opérations dans le travail du bois sont : le bûchage, le charroyage, le pilage. De la chicane au camp, il n'y en a pas beaucoup, mais en revenant du chantier, les comptes se règlent apparemment à l'hôtel ou au village après quelques verres.

Aux chantiers, on trouve habituellement des hommes débrouillards et aussi des hommes de métier, aptes à fabriquer ou à réparer des manches de haches, des crochets ; Gustave Brisson est un de ceux-là. Être habile à ferrer ses chevaux est un atout et traîner le nécessaire pour être prêt en cas de bris, est un autre bon truc.

Roger Bisson souligne, « *deux chevaux travaillaient ensemble pour tirer des billots et des fois, ça en aurait pris trois, parce quand vous prenez des billots de 32 pouces de haut, couchés et 14 pieds de long, en merisier, c'est quelque chose à traîner ; ça prenait des chevaux qui se tenaient debout. Ils étaient accotés, on commençait tranquillement, on commençait à 25-30 billots par jour, des journées pas trop longues, on était à la job, à forfait.* »

« *La paye, il n'y en avait pas jusqu'au retour du chantier. Le gars, au chantier, n'en avait pas besoin* » de dire le conteur. Lorsqu'il revient, le bûcheron présente, au bureau de la CIP, à Saint-Jovite, un *blanc* remis par le *jobbeur* et en échange de ce blanc, un chèque lui est remis. Dans un cas majeur d'alcoolisme, par exemple, ou parce que le bûcheron est resté au camp, le chèque est posté à la femme.

Roger déclare, « *des garçons montaient à l'automne puis redescendaient quand c'était fini, au printemps, et se faisaient tout payer d'un coup sec; des fois, c'était au bout d'un mois, lorsqu'ils descendaient.* »

La résine qui s'écoule du pin et de l'épinette et qui s'attache aux vêtements du bûcheron fait dire à ce dernier : « *La pitoune c'est gommant.* » Pour se protéger, le bûcheron inventif porte sur lui une poche de jute, c'est-à-dire une poche qui a contenu de l'avoine ou du sarrasin, il la convertit en tablier, une sorte de survêtement improvisé pour éviter d'être couvert de gomme de sapin à la grandeur. De même, le crochet resté collé à la mitaine est un autre souvenir du bûcheron, il faut séparer les deux pièces. De bons travailleurs, patients, laissent là le travail et retournent chez eux plus tôt que prévu, dégoûtés de ce travail déprimant. On raconte qu'à la pleine lune les bouffies de gomme d'épinette sont bien plus grosses et lorsqu'elles crèvent, il faut voir le pauvre diable se faire éclabousser. On dit aussi que certains utilisent cette gomme pour fabriquer des sirops, des médicaments. Afin de respecter le règlement, la *pitoune* ne peut être coupée à moins de trois pieds du sol ou des racines. De plus, elle doit être coupée, *toppée*, dans la partie du tronc où celui-ci atteint au minimum quatre pouces de diamètre.

Malheureusement, des accidents se produisent parfois, « *Eugène Giguère s'est fait tuer, en haut du lac Clair; un érable lui a tombé sur la tête en 1954-1955 à peu près. On me l'a raconté, je n'étais pas là,* » de déclarer Roger, il enchaîne, « *mon père aussi a eu un accident, il s'est fait casser une jambe, (...) on était dans les grosses montagnes du Mitchell, dans les roches. Ce n'était pas un cadeau et c'était mon père à part de ça. On l'a chargé à cheval, tiré le cheval par la bride, fait le tour des arbres; il fallait le sortir de là et le descendre.* »

« *Un autre, au lac Cinq-Doigts, en haut de La Macaza, a eu la jambe cassée, l'os était sorti à travers ses culottes.* » Il laisse entendre un soupir à l'évocation de ce souvenir. « *Il fallait revenir, passer dans une maudite 'swamp'.* » Pénible, raconter ce malheureux accident, le souvenir est bien vivant. Il faut dire que Roger est le dernier employé à se trouver sur les lieux de l'accident, c'est samedi fin d'après-midi. Même stratagème pour sortir l'accidenté du bois. Tout le long, le blessé se lamente, « *on arrive au camp, plus un chat, pas de téléphone, rien que mon petit 'truck' et pas en ordre.* » Tout le matériel de soutien d'un camp de bûcherons y passe : couvertures, serviettes, le foin pour faire un lit, des planches pour déposer la jambe du blessé, tout ce qu'il peut trouver susceptible de l'aider pour soulager le blessé et le transporter au village.

Il arrive des fois, à l'époque, qu'un blessé soit forcé de partir par train avec la *malle*. Autre temps autres mœurs.

Les chantiers, les gars, leurs blondes, leur femme et la musique

Il vaut la peine de s'imaginer le vendredi soir au camp. Après leur semaine de labeur, les gars écrivent à leurs blondes, d'autres c'est à leur femme qu'ils envoient des baisers et à tous les petits de la maisonnée. Une fois les aveux couchés sur papier, les lettres cachetées avec précaution, pour éviter tout accès aux curieux, le tout est remis à celui qui prendra le chemin vers la maison, à pied, le lendemain après-midi, une fois la journée de travail terminée. La distribution d'amour et de désirs commence sa ronde et entretient par ce fil magique de la poste, le courage et l'espoir.

On dit aussi que dans les chantiers, se trouve toujours un gars à n'avoir pas pu se résigner à laisser à la maison son accordéon, sa guitare ou son violon, «*Et là*», de poursuivre le conteur, «*sur une estrade de quatre pieds carrés, faite de grosses planches de bois franc, c'est rien que ça qu'il y avait là ou un quart à lard salé, ils faisaient un step, ils montaient là-dessus et ils dansaient à deux la gigue.*» Il ajoute en riant, «*Certains chantaient tout seul. Un autre parlait assez tout seul que je pensais qu'ils étaient cinq, six. D'autres ont passé six ans à travailler deux ensemble sans parler.*»

Les limeurs

Combien de bûcherons affectés au sciage s'épuisent parce qu'ils sont malhabiles au limage. Un bon limeur rend une lame de scie apte à descendre dans le bois dur comme dans le mou, sans plus d'effort. Avec le godendart apparaissent les *limeurs*. Dans les chantiers où se trouve un bon limeur, souvent ce dernier a comme tâche de partir, le matin, et de visiter les équipes sur les lieux de bûchage. Il fait sa tournée, une bonne dizaine de milles. Il rencontre chaque équipe, échange son godendart aiguisé contre un autre fatigué, et ainsi de suite d'une équipe à l'autre.

L'équipe des grands chemins³⁷

Dans les chantiers, on trouve l'équipe des grands chemins. Pour circuler dans le bois, on doit faire les chemins, c'est-à-dire, les ouvrir. Au préalable, le chef de l'équipe, qui a pour titre le *buck beaver*, le castor, détermine un tracé ; sur les arbres, il enlève avec sa hache un peu d'écorce. Les hommes de son équipe, la hache à deux taillants en main, suivent le tracé et enlèvent tous les obstacles, ils rognent, coupent, arasent ; après toutes ces opérations, le grand chemin de halage est créé, tous les autres petits chemins viennent s'y greffer.

Les strieurs et le siffleux

Dans les endroits trop inclinés, on place des petits pôles, *strieurs*, et un homme appelé *siffleux* se trouve en poste et garde une côte qui accuse une certaine importance. Au besoin, il dépose de la paille ou du sable qui freine les traîneaux chargés lourdement et les chevaux peuvent mieux négocier des séquences de chemins sans supporter indûment une charge. Il arrive aussi dans des pentes abruptes, « *d'accrocher des billots à l'arrière du chargement et de les laisser traîner sur le sol dans le but d'amortir la descente.* »³⁸

La chèvre

Une montagne à pente rapide et longue cause de sérieuses frayeurs et des ennuis lorsqu'elle se dresse sur le chemin. Dans un tel cas, il faut utiliser la *chèvre*, sorte de treuil ; sa mission est de retenir la charge par un câble d'acier. Le plus grand nombre possible de précautions est pris par le préposé aux manœuvres de cette machine. Le contrôle une fois assuré, l'équipage s'engage.³⁹

Le glaçage

Dans les chantiers importants, certains bûcherons, deux ou trois hommes, travaillent de nuit, surtout par temps froid, affectés au glaçage de la partie portante de la route. L'eau pour l'arrosage et le glaçage est puisée dans un lac, versée dans une citerne montée sur un traîneau mobile, *double sleigh*. À l'aide d'une sorte de treuil, on charge un baril de quarante-cinq gallons muni d'une anse et retenu par une chaîne qui passe sur une poulie et se fixe au *bacul* des chevaux. Lorsque l'équipage arrive au lieu d'arrosage, le préposé ouvre les sorties d'eau et le traîneau glisse. Une demi-heure environ se passe jusqu'à vidange complète de la citerne, à condition d'avoir des chevaux vaillants et calmes. Le même manège se répète jusqu'au matin. Ces hommes rentrent au camp pour dormir, les autres se lèvent.

Pour les chevaux affectés au glaçage ou à quelque autre tâche, certains hommes ont la main, tout se fait en douce, à la parole, le fouet devient caduque. Rien de plus beau que le charretier capable de prévoir la réaction de ses chevaux. Il use de synchronisme dans ses commandements, ses chevaux lui font confiance et foncent à un endroit où instinctivement ils ralentiraient, c'est leur façon de rendre la politesse. C'est ça l'osmose entre la bête et l'homme. Jean-Paul Bélanger a écrit :

« *Même sablée ou couverte de foin, la côte représentait le moyen ultime de tester le degré de cohésion créé entre l'homme et les bêtes. Les chevaux*

s'arcaboutaient dans les avaloires, acculoires, retenaient de leur poids cette lourde charge, le charretier les calmait, leur parlait doucement, doucement; puis subitement, houp! Les chevaux se relevaient et trouvaient le rythme de repos pour profiter au maximum de la poussée gratuite. »⁴⁰

Au chantier, la coupe dure depuis la rentrée scolaire à l'automne jusqu'aux fêtes, le charroyage du bois se fait de janvier à mars, cela veut dire sortir le bois et l'amener au bord des cours d'eau. Une fois tout le bois empilé le long des ruisseaux, lacs, ou rivières, l'entrepreneur casse le chantier. La plupart des bûcherons retrouvent la civilisation; certains sont heureux, d'autres mélancoliques. Il s'en trouve pour rester au camp et attendre la drave. Tous n'ont pas, comme le François de Maria Chapdelaine, le bonheur en partage. Ils ne connaissent pas tous non plus une fin aussi tragique.

La vie au camp est dure et tenter de trouver du confort est peine perdue. Toutefois, une amélioration remarquable de la vie dans les chantiers est à souligner après les années 1945-1950. Cette amélioration s'apparente au courant de modernisation qui traverse le Québec. Il s'agit de la période d'après la Seconde Guerre mondiale. Par exemple, en remplacement des branches de sapins qui gardent les poux, et des sommiers de planches, le bûcheron a droit à un matelas. Les *beans* continuent d'occuper une place importante de même que les tartes mais la nourriture devient plus variée. Les conditions d'hygiène sont améliorées. On note des différences d'un camp de chantier à l'autre; par exemple, les conditions sont bien meilleures dans les camps des grandes compagnies.

Les efforts de modernisation favorisent l'arrivée sur les chantiers de tronçonneuses mécaniques. Des engins, de même que des véhicules motorisés renvoient les chantiers d'avant dans une ère révolue, pas nécessairement aux oubliettes puisque nous en parlons encore aujourd'hui comme si c'était hier.

En rapport avec ces années intenses de travail en forêt, M. Gaston Gervais, évoque le feu de forêts de 1904, qui dévaste les montagnes à Saint-Jovite, Labelle et lac Tremblant. Il ajoute qu'au plus fort du feu, ses parents se trouvent sur le lac Tremblant. Il s'agit de madame Anna Gervais née Archambault et de monsieur Joseph Eugène Gervais, médecin de Saint-Jovite.

À M. Gervais revient la construction de la première tour à feu au sommet du Mont-Tremblant, en 1923. Le bois nécessaire à sa construction est monté par des chevaux. D'autres tours, par la suite, sont construites en métal, au lac Labelle et à L'Ascension où Théophile Clôt occupe la fonction de garde-feu durant de nombreuses années jusque vers 1955. Les compagnies de bois, responsables de la surveillance des incendies, érigent ces tours de vigie.



L'alligator au lac Labelle vers 1925. On voit, entre autres, Eddy Rock et Auguste Brisson.

rivière, parfois cordés sur le bord, sont jetés à l'eau et forment le train de bois en route vers la scierie.

Les billots, emportés par le courant à la fonte des neiges alors que la glace relâche son emprise, modifient la couleur des cours d'eau et pendant un bon cinquante milles de long, le train de flottage se rend aux moulins à scie à Hawkesbury. Cette *pitoune*, on la retrouve en planche ou transformée en journaux.

Sur les grands cours d'eau, le bois est retenu à l'intérieur d'un *bôme*, une estacade, sorte de ceinture faite de grands morceaux de bois de soixante pieds reliés les uns aux autres et enchaînés. Dans les moments où le courant se fait paresseux et ne réussit plus à tirer toute cette masse, l'*alligator* ou bateau à vapeur remorque l'estacade.

À la décharge des lacs, la puissance du courant ne se fait pas prier pour entretenir le bal du printemps ; il faut entendre le bruit de la fête des billots affolés par tant de liberté. Le draveur doit exercer le contrôle. Ça descend, ça descend, à croire que les billots connaissent le trajet. Sur les eaux, le bois flotte, marqué du nom de son propriétaire, exemple : D pour Dansereau, E - Eddy, R - Riordon. Les barrages, on le sait, servent à contrôler le débit de l'eau ; à chaque barrage, deux hommes voient à surveiller le niveau de l'eau et doivent intervenir au bon moment.

Selon des difficultés du trajet, le bois descend à une vitesse de deux à trois milles par jour. Des journées de dix, douze heures de travail tiennent les draveurs en haleine ; sous la pluie ou sous la neige, peu importe. De toute façon, il n'est pas question de rester sous la tente à s'abriter. La courte période d'eau haute est un impératif et le bois à descendre, en est un autre.

« Les Compagnies de bois avaient installé sur les lacs, des barrages à raison d'un à tous les 5 ou 6 milles. Ces derniers avaient pour effet d'accumuler l'eau et de permettre le flottage du bois sur une plus longue période. Ce système de barrages a été établi à mesure que la progression de l'abattage des arbres obligeait les Compagnies à élever le niveau des ruisseaux et certaines portions de rivières pour sortir les gros arbres qu'ils avaient relancés dans ces régions éloignées des gros cours d'eau. »⁴²

Depuis environ le début de 1800, le cours inférieur de la Rouge est dravé et la rivière remontée jusque vers ses sources et ses affluents.

De L'Ascension aux sources de la Rouge, l'eau est « damée » au lac Maison de Pierre, au lac Do Naugh et au lac des Moires ; le reste de la Rouge est flottable jusqu'à sa rencontre avec l'Outaouais.

Malgré toutes les précautions prises par les draveurs et par leur contremaître, il arrive à certains de perdre la vie dans un embâcle de

billots ; tel est, triste souvenir, le cas de Jean-Guy Nivarre en 1946 et de Hermas Saindon en 1934. L'embâcle, la *jam*, est inévitable. Sur la Rouge, par exemple, au rapide des Italiens, on parle d'embâcles de rivage, *side jams*. Une équipe expérimentée doit mettre une journée entière ou presque à ce seul endroit. Non loin de là, sur la rivière Rouge, le rapide des Pins est un autre lieu éprouvant où deux jeunes, deux frères du nom de Chartrand, perdent la vie au printemps 1897. Ce n'est pas fini, plus bas les rapides du pont de Labelle attendent la flotte. À cet endroit, l'eau haute, le pont de bois et la puissance des rapides, réunissent tous les éléments requis pour un embâcle de taille.

*« Sur le parcours du bois, les Rapides étaient sautés en boat, des grosses chaloupes de draveurs, bien chargées pour ne pas avoir à tripoter le bois trois, quatre fois. Les gars avaient le tour sur la rame. Il n'y a que la chute de Labelle qu'ils ne sautaient pas avec les boats. Rendus à Labelle, à peu près à un mille avant d'arriver à la chute, ils mettaient ça à terre, pour ne pas descendre trop proche, le courant est pas mal fort. Ça jammait, des fois des jams de billots, ça montait quasiment deux milles de long. Puis là, c'était la dynamite. Il y avait le vieux pont de bois, le gars arrivait, il embarquait là-dedans et il s'en allait avec des bâtons de dynamite. Il faisait éloigner les curieux et lorsque ça sautait, on pouvait voir passer des billots presque par-dessus le pont, puis c'était pris dans les chutes, ça cassait en deux et puis là, ça s'en allait dans le remous et ça tournait, ça tournait des mois de temps et ça agrandissait le bassin à force de froter. Ils campaient ici les draveurs, l'autre bord de la rivière, là où est le camping aujourd'hui ».*⁴³

Pendant tout ce temps, chaque matin, à la barre du jour, les hommes se lèvent et rentrent à nouveau dans leurs vêtements humides sinon complètement mouillés et froids ; pas de poêle dans ces campements rustiques



Draveurs en bas des chutes.

et itinérants. Le cuisinier réussit à se mettre en valeur, malgré une batterie de cuisine rudimentaire, une installation fortuite et des déplacements répétés. Et le travail de la drave se poursuit de plus belle.

Uniquement pour sortir le bois de ce

qu'il est convenu d'appeler le trou, aux rapides de Labelle, on parle de trois, quatre jours de travail avec les barques. Un seul embâcle comme celui-là vaut une bonne partie du salaire. C'est ce qu'affirme, en substance, un ancien bûcheron. Mais le draveur fait aussi la *sweep*, remettre dans le courant les billes ou billots restés pris dans les aulnaies et les faire suivre les autres.



Tente d'un camp de draveurs.

Une fois les billots reconduits sur leur voie, la drave continue son cours plus paisiblement à mesure qu'elle descend. Les draveurs déménagent leur campement d'une place à l'autre, ils suivent le bois. Il est intéressant de savoir qu'en bordure du bassin de la rivière Rouge, à Labelle, la CIP établissait son camp de draveurs. A l'époque, c'est un terrain cultivé. «*La CIP arrivait avec ses chevaux, ses boats, les tentes de toile, la cookerie; ils commençaient par installer la cookerie, ils emmenaient la grosse tente de toile, le chef et le manger(...)*».⁴⁴ La drave peut se poursuivre jusque vers le 15 ou le 20 juin. On peut voir flotter les billots sur les rivières en route vers les scieries.

La drave, c'est le flottage du bois et le bois flottable c'est l'épinette et le pin, entre autres. Le bois franc, ça ne flotte pas mais, de dire M. Gervais, «*pour faire flotter du merisier, ils plaçaient un petit cèdre chaque bord et l'agrippaient au merisier, ainsi ça flottait.*»

Le courage et l'habileté dont ces hommes font preuve méritent d'être soulignés. Avec quelle fierté le jeune porte sa première paire de bottes aux semelles desquelles le cordonnier a pris soin de placer des clous crampons (*calks*) qui permettent aux draveurs de marcher sans glisser sur les billes. Imaginez l'orgueil de celui qui se laisse descendre sur un gros billot, le plus souvent au risque de sa vie.

Les draveurs passent à l'histoire, c'est peu, une sculpture à leur effigie serait préférable sur laquelle serait inscrit «*1808-1968*»⁴⁵, qui sont les deux dates bornes de la drave.

FONDATION DE LA MISSION DE
LA NATIVITE MARIE EN 1878

C h a p i t r e

4

L'ORGANISATION PAROISSIALE ET LA VIE RELIGIEUSE'



TABLEAU DES PAROISSIENS EN 1878



FONDATION DE LA MISSION DE "LA NATIVITÉ DE MARIE" EN 1878

*D*e 1878 à 1880, les colons isolés reçoivent les secours religieux ponctuels de l'abbé Samuel Ouimet, curé de Saint-Jovite, chargé par Mgr Duhamel de desservir la mission de La Nativité de Marie. Une fois par mois, il vient célébrer la messe. En l'absence de chapelle, M. Zotique Therrien met sa maison à la disposition du prêtre pour y célébrer la messe et y loger. Cette maison est alors située sur le coin de l'actuel boulevard du Curé-Labelle et de la rue du Pont, côté sud-ouest de la rivière, près du rapide.

Le volontaire curé Labelle, lors de ses expéditions subséquentes dans le Nord, retourne saluer les familles. Il répand à droite et à gauche ferveur, piété et courage. Les colons privés de routes et attachés à leur cher Curé de Saint-Jérôme, désirent sans doute le garder avec eux, mais sa tâche est autre et ailleurs.



Famille Jules Brassard en 1905.

LE PREMIER CURÉ - ARCADE LAPORTE - 1880

En 1880, fin octobre, devant le progrès constant de la mission de La Nativité, Mgr Duhamel nomme un curé résident.

Le 29 octobre 1880, l'abbé **Arcade Laporte** arrive à la mission comme premier curé. Né en 1833, à Montréal, de Joseph-Antoine Laporte et de Josephte Sauvage, il est ordonné prêtre en 1863. Il s'amène à Chute aux Iroquois âgé de 47 ans. Sa longue expérience, il l'a acquise en tant que professeur au Collège de L'Assomption (1863-1869) et vicaire puis curé dans différentes paroisses, puis vicaire, à nouveau, à Saint-Henri de Montréal (1879-1880).

Deux années ont passé depuis 1878 au cours desquelles les premiers colons et chrétiens de Chute aux Iroquois connaissent l'isolement. Le prêtre qui vient s'installer au milieu d'eux symbolise la fin de cette situation. Il représente la reconnaissance de leurs efforts et assure l'unité des chrétiens, groupés ou parsemés, sur ce coin de terre.

Si les colons font de la terre neuve, le curé en fait tout autant au niveau de l'organisation et de la mise en marche d'une vraie vie paroissiale. L'activité est intense dans cette mission qui s'ajoute aux autres déjà existantes dans le diocèse d'Ottawa.² Plus tard, en 1913, lors de l'inauguration du diocèse de Mont-Laurier, La Nativité est l'une des plus importantes paroisses de ce nouveau diocèse. Pour l'instant, tout comme le faisait le curé Ouimet, le curé Laporte célèbre la messe dans la maison de M. Zotique Therrien et y loge également, dans l'attente d'une chapelle et d'un presbytère. Pendant plus d'un an, de novembre 1880 à janvier 1882, chaque dimanche voit la jeune communauté, formée d'une cinquantaine de familles, s'assembler en ce lieu privilégié. Quotidiennement, le curé y célèbre la messe. Un mois après son arrivée, le curé ouvre les registres paroissiaux.

Après les deux premières années de cette mission, voici les premiers baptêmes, mariages et sépultures :

Baptêmes - 1880

Joseph-Frédéric Nantel, le 23 novembre, fils de Joseph Nantel et de Marie Éphésie Paquet.

Joseph-Antonio Bélanger, le 21 décembre, fils d'Alphonse Bélanger et d'Émilie Fillion.

Baptêmes - 1881

Marie Alexina Bigras, fille de Louis Bigras et d'Eulalie Chalifoux.

Joseph-Édouard Bock, le 20 mars, fils de J.C. Ariste Bock et de Denise Villeneuve.

Marie-Éveline Chartrand, fille d'Émery Chartrand et d'Asilda Daoust.
Joseph Commandant, le 16 octobre 1881, fils de Joseph Commandant, sauvage civilisé et de Catherine GrosLouis. Parrain, Joseph Commandant, l'aïeul.

Mariages - 1881

Théodule Bélisle, cultivateur de La Conception, fils mineur de Marcel Bélisle et de Céline Gauvette, et Marie-Louise Saint-Aubin, fille mineure de Pierre Saint-Aubin et de Philomène Nantel, de la Chute-aux-Iroquois, mariés le 30 mai 1881.

Charles Martin, cultivateur à la Chute-aux-Iroquois, fils majeur de Louis Martin et de Adèle Gauthier (de Saint-Jérôme), et Agnès Bigras, fille mineure de Louis Bigras et de Narcisse Bouchard, de la Chute-aux-Iroquois, mariés le 17 janvier 1881.

Pierre Simard, de St-Jovite, domicilié à la Chute-aux-Iroquois, veuf majeur de feu Angélique Mathe, et Geneviève Brunet, de La Conception, veuve majeure de feu Jean Bresleyne, mariés le 25 avril 1881.

Sépultures - 1881

Cléroux, Joseph-Octave, décédé le 30 août 1881, à l'âge de 6 ans et 7 mois, fils de Octave Cléroux et de Mélina Boivin.

Grignon, Victoire, décédée le 20 juillet 1881 à l'âge de 69 ans, épouse de feu Basile Boileau, de L'Annonciation.

Nantel, Marie-Louise, décédée le 28 avril 1881, à l'âge de 16 ans et 11 mois, fille de Jean-Baptiste Nantel et de Élyanthe Richard.

LA PREMIÈRE CHAPELLE

Puisque le programme de colonisation du curé Labelle comporte, à sa base même le plan de paroisse, des lots ont été réservés pour la future fabrique³ par Monseigneur J. Thomas Duhamel, archevêque d'Ottawa. Le site est donc choisi sur l'un de ces lots. La chapelle est érigée presque à l'emplacement de l'actuel centre communautaire, en haut de la côte.

Pourquoi le choix de ce site, dans les hauteurs précisément, puisque le lot de la fabrique comprend deux cents arpents. Lysiane Gagnon de La Presse écrit :

« () La semaine dernière, j'ai compris pourquoi l'église, dans tous les vieux villages du Québec, avait été bâtie sur un promontoire. Ce que j'interprétais, jusque-là, comme une volonté de domination, n'était peut-être que judicieuse précaution, puisque c'était là, dans l'église, qu'en cas de crue subite, dans ce pays de lacs et de rivières, le village allait trouver refuge... C'est du reste exactement ce qui se passa dans le village de Ferland-et-Boilleau, en cette aube fatidique du 20 juillet 1996. »

Cette opinion réfère à une possibilité mais, rien ne permet de dire si tel est le cas, à Labelle. Cette aube du 20 juillet 1996 est la journée inoubliable du déluge à Chicoutimi.

Fait à noter, «toutes les chapelles de la région sont construites sur le même plan, imaginé par le curé Labelle,

dans la pensée que, plus tard, ces constructions pourraient être transformées en presbytère». ⁴ L'étage supérieur sert de chapelle et le rez-de-chaussée, de presbytère. Un montant de huit cents dollars est accordé par la *Société de colonisation de Montréal* pour la construction de cette chapelle. L'octroi est insuffisant mais les colons, invités par leur curé à collaborer, fournissent le bois et une bonne partie de la main-d'œuvre. Une belle occasion de témoigner leur appréciation à leur curé et une façon appréciable d'aider sans trop nuire au budget familial. Rappelons la Loi sur les lots de colonisation qui interdit au colon de vendre son bois. Une phrase d'usage courant à l'époque est la suivante : «le bois, on ne peut pas le vendre ! il faut le brûler», ou l'utiliser pour construire l'église, pourquoi pas ? Les travaux commencés au printemps 1881 se terminent en 1882.



Première chapelle à Chute aux Iroquois, terminée en 1882.

PREMIÈRE VISITE DE MGR J.-THOMAS DUHAMEL - 1881

Durant les travaux de la chapelle-presbytère, et ceux qui s'effectuent simultanément sur les terres, voilà que de la visite arrive. En effet, le 10 septembre 1881, c'est la première visite pastorale dans la jeune mission de La Nativité. Il vient d'Ottawa, ce pasteur, pour visiter ces colonies naissantes. On peut imaginer la fatigue du voyage si on songe aux rudes conditions des chemins de terre à l'époque.

Les colons établis à proximité de la chapelle en construction se joignent au curé Laporte pour y accueillir leur hôte. Le lendemain, c'est le jour de la

confirmation pour la première fois à Chute aux Iroquois dans le canton Joly. Mgr Duhamel profite de cette première rencontre pour encourager les nouveaux colons dans la persévérance de la pratique d'une vie simple et rangée. Il les met en garde contre l'usage immodéré des boissons enivrantes et les exhorte à une conduite loyale sur le plan civil autant que religieux. La population est de cinquante-trois familles, deux cent cinquante âmes et cent quarante-quatre communiant.⁵

Au début de janvier 1882, la chapelle-presbytère est prête à loger son curé, et les paroissiens y trouvent un endroit propice au recueillement et au culte. Durant vingt ans, cette modeste chapelle réunit sous son toit les gens de la communauté. Lorsque le curé Laporte doit quitter, en 1882, les pères Jésuites lui succèdent.

LES PÈRES JÉSUITES

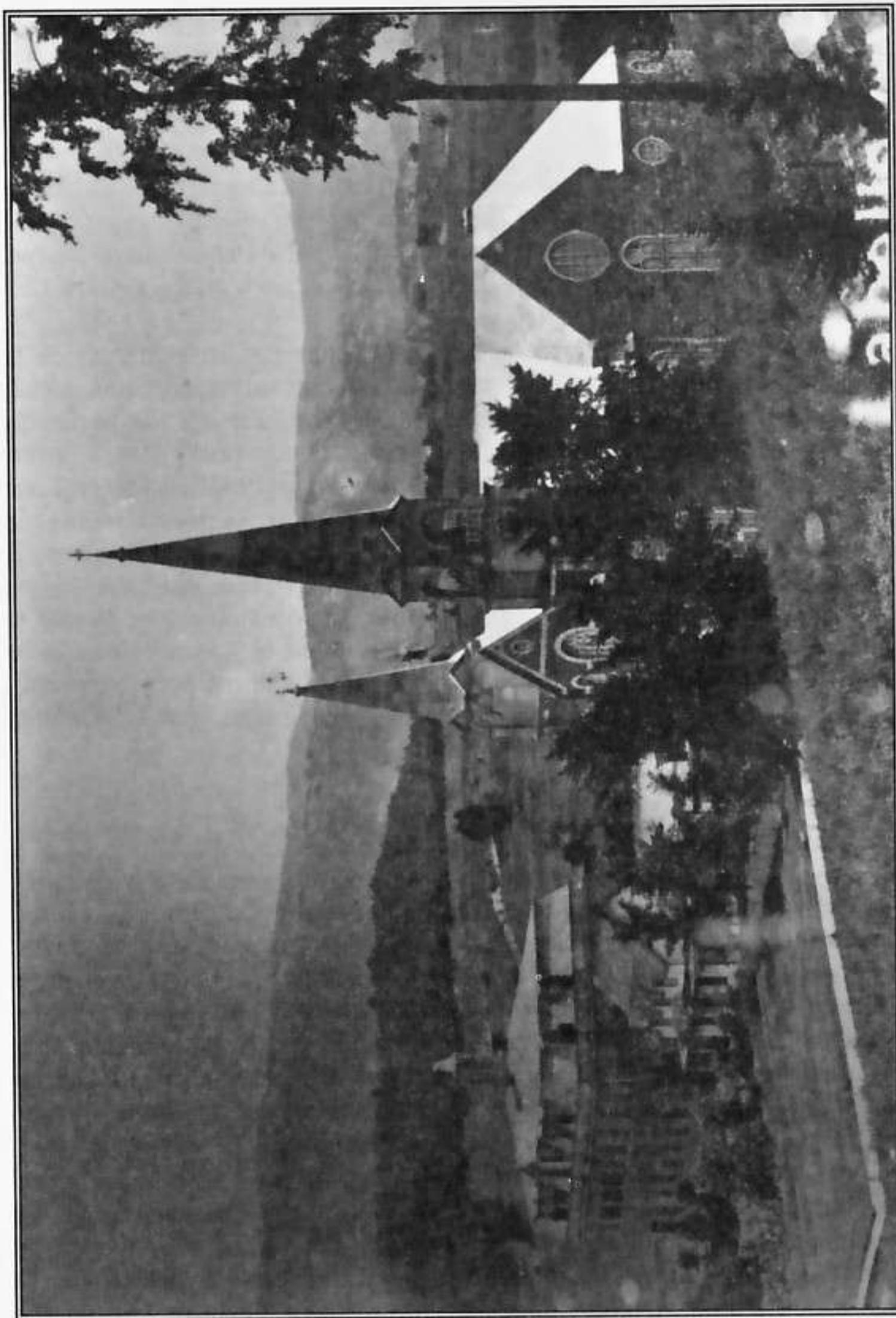
Rappelons que les missionnaires Jésuites s'amènent au pays pour la première fois en 1625.⁶ Au temps de la Nouvelle-France, au cours du XVII^e et du XVIII^e siècle, l'histoire renseigne sur l'activité intense des Jésuites au Canada. Le rappel de leur vaste expérience au pays et la force persuasive de Mgr Bourget, alors évêque du récent diocèse de Montréal, lequel est inauguré en 1836, les convainquent de revenir en 1842.

Le curé Labelle, prévoyant par nature, intéresse vers 1878, la communauté de la Compagnie de Jésus à ses projets de colonisation. Ils acceptent de prêter leur concours pour les missions du Nord. Lorsque la cure de Chute aux Iroquois devient vacante, l'appel fait à ces missionnaires pour trouver un remplaçant n'est donc pas étonnant. Le **père Jean Raynel, s.j.**, originaire de France, vient prendre la charge de la paroisse, le 16 juin 1882.

La pauvreté est navrante et la misère est grande mais le courage et la foi portent les colons dans leur labeur. Devant tant de misère et de pauvreté, le Supérieur des Jésuites et la *Société de colonisation* accordent une aide financière pour assurer au curé le nécessaire. Comble de malheur, la maladie s'en mêle. En 1885 et 1886, une épidémie sévit et vient doubler et même tripler le nombre de sépultures comparativement à 1884. Signalons la présence et le travail dévoués des prêtres diocésains à partir de 1887, moment où les Jésuites quittent la mission.

PREMIÈRE ÉGLISE

La mission de La Nativité a fait ses preuves. Les développements rapides lui méritent un prêtre d'expérience en l'occurrence, le curé Charles Proulx



Au premier plan, l'église du village.

arrivé à La Nativité en 1896. Pendant son séjour d'une durée de 26 ans, il fait construire la première église à Labelle. Le système ferroviaire apporte son soutien ; la population atteint en 1901, pas loin de 1 000 habitants qui, en grand nombre, font part au curé Proulx de leur désir d'obtenir une église au plus tôt.

Administrateur d'expérience, il s'assure de procéder à l'érection *canonique* et *civile* de la mission de Labelle 'en paroisse'. Sans cette formalité, pas de paroisse officielle. Le 27 novembre 1901, l'archevêque d'Ottawa adopte le décret d'érection de la paroisse et le 26 mars 1902 a lieu l'érection civile de la paroisse de La Nativité.

À la demande du curé Proulx, quelques religieuses enseignantes de la communauté des sœurs de Sainte-Croix arrivent au mois d'août 1902. Quelques jours plus tard, l'incendie qui dévaste une grande partie du village, n'empêche pas le début de la construction de l'église à la mi-septembre 1902. L'année suivante, le 22 novembre 1903, l'église en belle pierre grise est terminée. Mgr Duhamel célèbre la première messe pontificale et l'abbé J.B. Proulx, curé de Saint-Lin, prononce l'allocution. À l'avenir les trois cloches, portées dans leur tour de pierre, carillonnent les invitations à la prière de l'Angélus, célèbrent, par leur mélodie, la joie et l'allégresse. Dans un tintement lent, elles sonnent le glas pour annoncer l'agonie ou la mort d'un paroissien. Ces notes lugubres permettent aux fidèles croyants, un instant de prière à travers leur travail, comme le veut la coutume du temps.

CHANT ET MUSIQUE

Le chant, dont on dit qu'il est une double prière, a sa place à la chapelle, dès les débuts, sans musique d'accompagnement. Un bon jour, on fait l'acquisition d'un harmonium. Les musiciennes ou musiciens bénévoles sont rares. Le 28 mars 1909, lors de l'assemblée des marguilliers, il est « *proposé par Jules Brassard, secondé par Pierre Dauphin, que Mlle Laure Blumhart soit engagée comme organiste pour la somme de 100. \$ par année, et qu'elle devra s'occuper à former un bon chœur, exercer les enfants à chanter gratis (sic) à tous les enterrements* ». Laure Blumhart est réengagée l'année suivante. Le 10 janvier 1911, Alice Généreux lui succède au même salaire.

En octobre 1913, le va-et-vient dans l'église laisse savoir que, dorénavant, l'orgue résonne dans cette enceinte. La maison Casavant installe les grandes orgues à tuyaux, à deux claviers et onze jeux, pour le prix de 1 975 \$. L'excitation est à son comble. Les organistes se remplacent au fil des ans. Et puis, un jour, en 1948, Mme Côme Godard, née Lucille

Valiquette, touche l'orgue à son tour. Le curé Sicotte remarque son grand talent de musicienne et lui assure une place aux offices religieux.

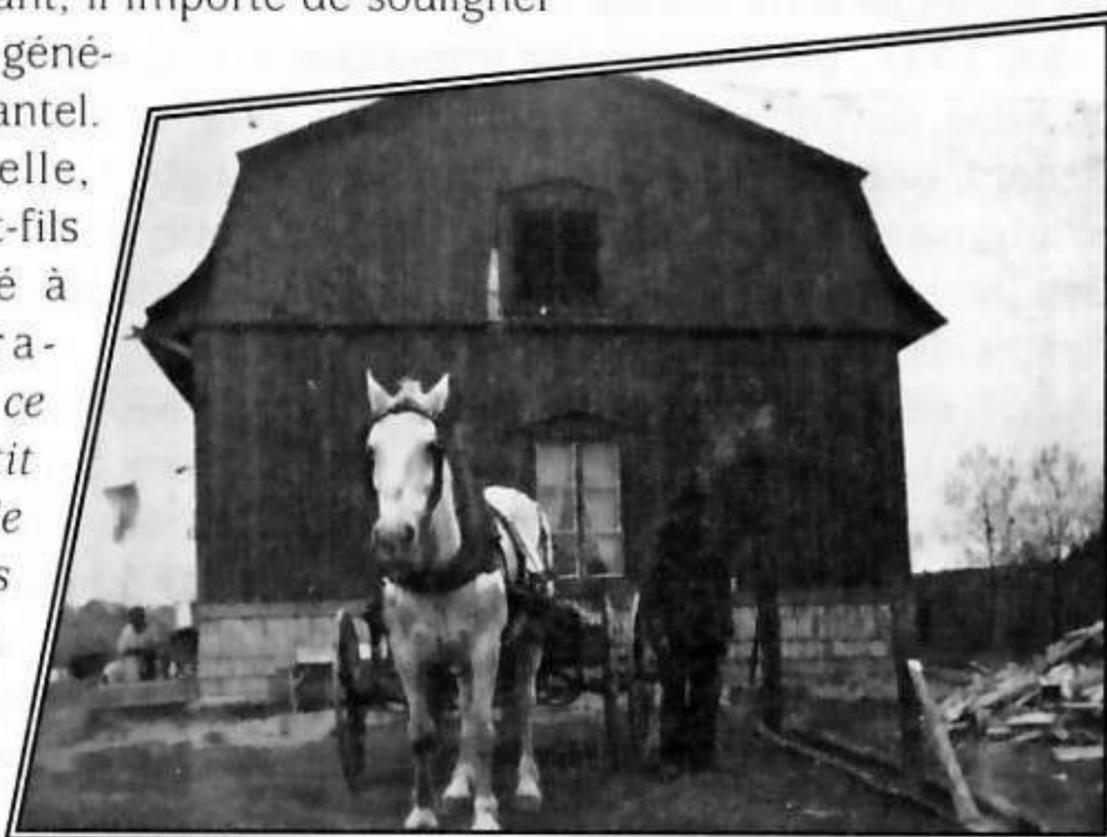
Jusqu'en 1970, elle délie l'orgue à tuyaux. Musicienne dans l'âme et de formation, tout au long de ces années, Lucille Valiquette ajoute à la beauté de la liturgie par sa sensibilité remarquable et sa façon unique de rendre les pièces musicales et les cantiques. Sous ses doigts, les plus belles harmonies se déploient pour le plaisir pieux des chrétiens réunis. Une chorale, aussi sous sa direction, permet d'entendre les plus beaux airs religieux chantés en français et parfois en latin. En plus de charmer l'assistance à l'église de Labelle, Mme Godard assure aussi la musique à l'église de La Macaza et de La Minerve lors de services funèbres et à l'église de L'Annonciation pour la célébration de mariages.

Suite à l'incendie qui détruit l'église en 1970, dans le centre communautaire construit en remplacement de l'église, Lucille Valiquette continue de remplir ce rôle liturgique; elle joue sur un orgue électronique jusqu'en 1992, ce qui couronne presque quarante-cinq ans de bénévolat en musique. Depuis, André Alexandrovitch lui succède et la chorale liturgique continue d'agrémenter le culte.

Le chant est inscrit dans l'histoire de La Nativité depuis 1883. La valeur musicale varie de même que les programmes, mais la bonne volonté des musiciens et des chantres est louable. Dans les années 1950, les Frères du Sacré-Cœur joignent leur concours. Voix d'hommes, voix de femmes et voix d'enfants vibrent dans l'église. En 1955, M. Arthur Forget dirige la chorale.

Au domaine du chant, il importe de souligner

la persévérance et la générosité de M. Alfred Nantel. Un citoyen de Labelle, Jacques Nantel, petit-fils d'Alfred et marié à Nicole Baudart raconte:⁷ «Un matin, à ce moment-là j'étais petit garçon, je revenais de servir la messe. J'étais avec mon grand-père, il avait chanté la messe. Il me dit: "Tu sais, toi, aujourd'hui tu sers la messe,



Alfred Nantel sur la terre paternelle en 1941.

puis moi, quand j'avais ton âge, j'ai servi la messe au curé Labelle, en 1878, lorsqu'il a dit la première messe à Chute aux Iroquois, sur la pointe ('à Phydime')⁸ au bassin de la rivière. » Cette conversation se tient sur le chemin du retour à la maison. C'est vers 1943-1944. À ce moment-là Jacques a environ 10 ans, tout comme son grand-père à la messe du curé Labelle. Ce même M. Alfred Nantel pendant plus de soixante ans, chaque matin le voit traverser une partie du village en route vers l'église. Il assure ainsi jour après jour, sa fidélité au chant de la messe. Ce souvenir évoqué permet de remonter le temps jusque dans le dernier quart du XIX^e siècle.

UN NOUVEAU DIOCÈSE AU QUÉBEC

Le 26 avril 1913, le nouveau diocèse de Mont-Laurier est inauguré par la consécration et l'installation de Mgr François-Xavier Brunet, désormais évêque de Mont-Laurier. Le 4 août 1913, La Presse publie un article titré : « Un évêque dans les « Pays d'en-haut » »

« En nommant Mgr Brunet au siège du nouveau diocèse de Mont-Laurier, Rome, bien conseillé, a rendu hommage aux Canadiens-français. En effet, la sollicitude du nouvel évêque s'étendra sur une partie du domaine national qui a été colonisé par les nôtres sous l'irrésistible impulsion du regretté curé Labelle et de ses disciples, et qui a, depuis le commencement de cette colonisation, été évangélisé par nos généreux missionnaires.(...) »⁹

En 1917, lors de sa visite pastorale à La Nativité, considérant la paroisse elle-même, Mgr Brunet la déclare « (...)une des plus importantes et des plus anciennes de notre diocèse. »¹⁰

En 1942, un événement important a lieu à Labelle. Un enfant de la paroisse, devenu prêtre, célèbre sa première messe. Il s'agit du père Robert Godard, père du Saint-Sacrement. Son ordination a lieu le 5 juillet 1942. Au printemps 1951, il prêche un triduum eucharistique avec le père P.J. Gaudet, en préparation du grand congrès eucharistique régional de Sainte-Agathe-des-Monts.

En 1951, par décret de l'évêque, la mission estivale du lac Labelle, devient autonome et permanente sous le vocable Notre-Dame du Très Saint-Sacrement dont l'abbé Trépanier devient le curé-fondateur. L'accroissement de la population a favorisé la création de cette paroisse qui compte une vingtaine de foyers permanents et plus de cent vingt familles de vacanciers ou de villégiateurs en saison estivale. La chapelle Bastien dont nous traitons dans un chapitre ultérieur, cède sa place humblement.

Un fléau persistant à l'époque est celui de l'alcoolisme contre lequel les curés de cette paroisse s'élèvent à tour de rôle. M. l'abbé Fauteux livre une



Fête du 75e anniversaire d'existence de la paroisse. Au centre, l'abbé Robert Godard, S.S.S.



Char allégorique, à l'occasion du 75e anniversaire en 1955.

lutte acharnée ; il prône l'abstinence totale et de plus, en 1953, il fonde le Cercle des Lacordaire et des Jeanne d'Arc.

Si la vie comporte ses misères, elle sait également réserver des événements joyeux. En 1955, un comité se forme pour préparer les fêtes du 75^e anniversaire d'existence de la paroisse. Plusieurs activités sont au programme dont la messe célébrée en plein air le 31 juillet. Pour la circonstance, un monument représentant le curé Labelle est conçu en réponse à une demande faite par les municipalités du Village de Labelle et du canton Joly. L'auteur-sculpteur est M. Carli, immigrant italien venu s'installer à Montréal. Le monument passe ensuite aux mains de M. Petrucci, fondeur, qui le couvre d'un ciment apprêté, son enduit final. Le prix, alors, se situe entre 5 000 \$ et 6 000 \$ et son poids varie entre une tonne et demie et deux tonnes. Au cours de la fête, on procède au dévoilement. Cette statue est érigée près de la chute, au centre du village.

AU REPOS ÉTERNEL

Aux débuts de la mission de La Nativité, les corps des défunts sont déposés en terre dans un modeste enclos qui sert de cimetière, près de la première chapelle. Ils sont maintenant inhumés dans un vaste cimetière situé sur la route 117, à un demi-kilomètre de l'église environ, en direction nord. L'embellissement du cimetière est l'œuvre du curé Adélarde Fauteux. Charnier en pierre de granit, calvaire d'une rare beauté, statues, clôture, confèrent à ce lieu de repos un cachet de grande classe.

Pour l'authenticité de l'histoire, relatons la période précédant les salons funéraires, avant 1945, à Labelle. Comment procèdent les familles avant que n'arrive le temps des embaumeurs ? Un crêpe, à la porte, invite les gens à venir dire un dernier bonjour devant le corps du défunt ou prier pour le repos de son âme. Dans le cas d'une femme, le crêpe, ou morceau de crêpe ou de tissu analogue, est violet, noir pour un homme et blanc pour le décès d'un enfant.

Le corps de l'être cher est exposé dans sa plus belle tenue vestimentaire, dans un coin du salon, trois jours de temps, pratiquement jour et nuit puisque les conversations vont bon train arrosées d'un petit whisky blanc ou d'un verre de *Kik*. Les femmes font des sandwiches et du café. Les odeurs se mêlent. Au bout de trois jours, c'est le moment des funérailles.

Deux chevaux noirs, propriété de monsieur Forget, sont attelés au chariot et cet équipage tient lieu de corbillard. Il arrive qu'un cheval blanc et un noir forment la paire. Le corps du défunt ne se rebelle pas pour si peu, et se

laisse paisiblement emmener à l'église où la messe des funérailles est célébrée pour le repos de son âme. De là, il est conduit à son lieu de repos.

Au cimetière, une fosse est prête et, sous les prières des assistants, on descend le corps dans la terre. Pour l'occasion, les femmes en deuil sont coiffées d'un voile noir ou du chapeau de deuil noir avec voilette. Les hommes portent au bras un brassard noir. L'enterrement terminé, chacun retourne bêcher ou faire cuire les fournées de pain. Pendant un an et beaucoup plus longtemps parfois, le deuil est respecté c'est-à-dire que pour les sorties, voilette ou chapeau et brassard sont de mise. Dans les maisons en deuil, à l'époque, pas de musique, pas de chant non plus. Un temps accordé aux personnes éprouvées par la perte d'un être cher, un temps reconnu pour se refaire. Les vêtements de deuil, robe ou cravate noire portée au quotidien, incitent sans doute les gens qui abordent les personnes dans la peine, à user de ménagement à leur endroit.

Cela change considérablement lorsque que M. Germain Drouin ouvre localement un premier salon funéraire à Labelle en 1945. Léopold Suppère, en 1955, devient propriétaire de ce salon sous le nom de *Maison Suppère Enr.* En 1967, Claude Suppère se porte acquéreur sous la raison sociale *Claude Suppère Inc.* Cette entreprise devient la propriété de Maurice McNabb, en 1973 sous *Résidences Funéraires Maurice McNabb Inc.* À l'époque, Maurice est membre et président, section Laurentides, de la *Corporation des Thanatologues du Québec.* En 1994, le groupe *Résidences funéraires Guay inc.* devient le nouveau et l'actuel propriétaire.

Bon an mal an, la route parcourue est longue depuis les débuts de la colonisation jusqu'en ce milieu du XXe siècle.

LE CONTEXTE HISTORIQUE MONDIAL¹¹

Prenons conscience du climat social qui prévaut depuis les années 1950. La deuxième guerre mondiale (1939-1945) qui se déroule dans les pays d'Europe, avec la participation des Canadiens, révèle sa cruauté et fait ses ravages. Toutefois, ses exigences dans les domaines scientifique et industriel stimulent l'économie, amènent les femmes sur le marché du travail et déstabilisent l'élément humain. Les habitants du globe éprouvent leur puissance et dans le même souffle, leur fragilité. Sur toute la planète terre, les gestes de la guerre remettent en question la dignité de l'être humain et la cruauté qui la côtoie. De retour de la guerre, bien des poètes écrivent, des écrivains et des historiens aussi ; ils donnent à voir, au monde entier, les atrocités de la guerre pour s'en libérer d'abord ; d'autres ne sont pas revenus.

EN ROUTE VERS UNE SOCIÉTÉ DIFFÉRENTE

Les années qui suivent, soit celles de 1945-1959 sont caractérisées par une industrialisation forte et rapide. La diffusion de la télévision joue sur les mœurs et change les mentalités. Dans la société on se plaint d'immobilisme. Les fidèles accablent leurs curés et réclament des changements, les évêques informés exercent des pressions auprès du pape ; les réponses d'hier ne satisfont plus. L'ère du changement est amorcée tant au plan des techniques qu'au plan de la morale. Il est opportun de rappeler ici, la prédominance accordée à une économie de marché, à la rationalité économique. D'autres facteurs influencent comme, par exemple, la nouvelle révolution industrielle, une conséquence directe de l'automatisation, et la post-industrialisation.¹²

À l'intérieur de l'Église, on constate le contraste entre, d'une part, des orientations d'ouverture, un bon nombre de prêtres souhaitent une Église plus libérale, et, d'autre part, des orientations conservatrices. Pensons à la messe qui se dit en latin, aux costumes des prêtres, religieux et religieuses, à la participation des femmes dans l'église, au laïcat, au célibat des prêtres, etc. De ce côté-ci de l'océan, la flamme des catholiques canadiens-français vacille. Dans ce chaos, au cours des années 1960, l'Église vit une période de grande effervescence.

Au cours des années suivantes, lors de la célébration de la messe, la participation active de l'assemblée est réclamée, par le dialogue, les acclamations et le chant. On remarque, dans la liturgie, l'introduction de la



Presbytère actuel.

langue vernaculaire ; pensons à tous les pays à travers le monde et aux nombreuses langues et dialectes. Désormais, le texte de cette cérémonie est à la portée de tous pour une meilleure implication, le prêtre-célébrant à l'autel ne tourne plus le dos à l'assistance. La guitare

sèche rentre dans les églises du Québec, comme sont entrés des tambours chez d'autres peuples, sur d'autres continents. Des chorales affichent une allure nouvelle vague, moins stylisée, et chantent des paroles de cantiques sur des airs de chansons populaires. Un vent nouveau circule. Dans les magasins, la vente des chapeaux pour femmes a certainement subi une baisse énorme, les femmes ne se couvrent plus la tête pour entrer à l'église. À l'opposé, les hommes et les garçons sont mal vus s'ils oublient de retirer la tuque ou le chapeau en entrant dans l'église. Dans ce contexte historique mondial, la paroisse de La Nativité, de Labelle, vit ses transformations.

Dans le cadre de ces bouleversements, à l'échelle mondiale, au cours de ces années 1960, la société contemporaine assiste au terme d'une époque, celle dont « *le climat avait prévalu depuis la fin du XVIII^e siècle jusqu'aux années 1920-1940* », ¹³ et à l'ouverture d'une autre qui poursuit son chemin. C'est dans un tel contexte socio-religieux que Mgr André Ouellette devient évêque du diocèse de Mont-Laurier, le 6 juin 1965 et que se succèdent les dévoués curés à la paroisse de La Nativité.

Le 19 avril 1970, un incendie détruit l'église, imposant temple de pierres grises qui fait le bonheur des paroissiens. Rappelons l'orgue à tuyaux et les harmonies déployées. Les bancs de l'église en beau bois sont lancés à



L'incendie de l'église en 1970.

l'extérieur pour les soustraire aux flammes. Durant toute la journée, depuis onze heures le matin, le feu couve et, lorsqu'au soir, il déploie sa puissance, les pompiers, munis d'équipement non proportionnel à l'étendue du feu, n'arrivent pas à contrôler ce brasier. La perte de l'église marque pour longtemps les paroissiens de La Nativité.

À partir de 1972, la population assiste aux offices religieux dans une chapelle à l'intérieur d'un centre communautaire construit en remplacement de l'église. Un choix contesté. Toutefois, une étude du service de recherche du diocèse, réalisée en janvier 1971, arrive à la conclusion que la majorité de la population désire construire un centre communautaire avec église, gymnase, piscine et bibliothèque.¹⁴ Le 8 juin 1972, Mgr Ouellette préside à l'inauguration et à la bénédiction du centre avec messe concélébrée. Le deuil de leur église est encore bien perceptible chez une grande partie des gens de Labelle.

Pendant longtemps les associations religieuses, dont la liste apparaît plus bas, connaissent leurs heures de gloire mais, à tort ou à raison, au cours des années plutôt récentes de vents contraires, elles n'exercent plus autant d'attrait. Les curés et les prêtres sont de moins en moins secondés par leurs paroissiens. La foi est devenue modérée, « la catholique province de Québec » s'est refroidie. Dans cette aventure de changements, la spiritualité est l'une des premières à s'imposer des compressions; avec la deuxième moitié du siècle, l'heure est à la rationalisation pour le meilleur et pour le pire.

Ci-contre, une liste des associations religieuses¹⁵ permet d'établir le contraste entre les différentes périodes d'un peu plus d'un siècle d'histoire du Québec et de Labelle dans la vallée de la Rouge. La période de transformation en profondeur, qui s'amorce dans les années '60, rend caduques les pratiques religieuses d'autrefois, pourtant jugées utiles en leur temps.

Voici les dates d'installation des principales associations religieuses et apostoliques :

La Propagation de la Foi		1881
<i>« Dès 1836, Mgr Signay avait fondé la Propagation de la Foi, œuvre strictement laïque en son organisation; à Québec, elle a pour président l'honorable juge Panet, à Montréal, l'honorable Jules Quesnel. L'œuvre assigne pour fin première l'aide aux missions du pays. »¹⁶</i>		
La Confrérie du scapulaire du Mont-Carmel		1881
La Confrérie du Saint-Rosaire		1881
L'Archiconfrérie du Saint-Cœur de Marie		1881
L'Association du Rosaire Vivant		1881
La Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus	9 juillet	1882
L'Apostolat de la Prière	9 juillet	1882
	réinstallée le 7 mars	1895
La Société de la Bonne Mort	9 juillet	1882
Les Dames de Sainte-Anne		1911
Les Enfants de Marie	mai	1912
La Ligue du Sacré-Cœur	12 août	1923
L'Association du Rosaire	27 sept.	1932
La Croisade Eucharistique des enfants	22 déc.	1937
L'Agrégation du Très Saint-Sacrement		1951
Les Cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc	22 nov.	1953

Pour certains, ces pratiques sont des souvenirs vécus, pour d'autres, des dernières décennies, il s'agit d'une histoire à découvrir, sans référence aucune à leur génération.

La situation, en 1996 au Québec, c'est 8 % de pratiquants et un prêtre doit desservir deux et même trois paroisses. Comme les aiguilles qui complètent le tour du cadran, on revient à une situation qui ressemble étrangement à celle du début de la colonisation, alors que le prêtre dessert deux et trois missions. Le contraste est la caractéristique du XX^e siècle, la première moitié repose sur un enseignement religieux et une pratique vraiment immuables, et la deuxième moitié s'inspire du changement en marche.

Liste des curés à La Nativité (1880-1996)

L'abbé Arcade Laporte - 1880-1882

Père Jean Raynel, S.J. - 1882-1883

Père Louis LeBlanc, S.J. - 1883-1887

L'abbé Samuel Ouimet - 1887-5 mois

L'abbé Michel Boisseau - 1887-1891

L'abbé Cyrille Deslauriers - 1891-1894

L'abbé Alphonse Desjardins - 1894-1896

L'abbé Charles Proulx - 1896-1922

L'abbé Donat Guay - 1922-1948

L'abbé Anthime Sicotte - 1948-1952

L'abbé Adélarde Fauteux - 1952-1957

Mgr Omer Villeneuve - 1957-1963

L'abbé Joseph Dupont - 1963-1970

L'abbé Marcel Saint-Louis - 1970-1976

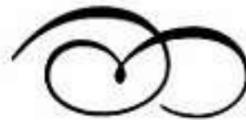
L'abbé Simon Laflamme - 1976-1981

L'abbé Gérard Lambert - 1981-1984 et
co-responsable avec Irénée Leclerc -
1984-1987

L'abbé Gaston Potvin - 1987-1993

L'abbé Marc Richer - 1993-1996

L'abbé René-Jacques Fortier - 1996-



5

Chapitre

L'ÉDUCATION ET LE SCOLAIRE





VERS LA MUNICIPALITÉ SCOLAIRE

La fin d'une mission sans école

La mission de La Nativité de Marie est fondée par le curé Labelle en 1878. Un premier curé résident arrive en 1880, il fonde "la paroisse". Lorsque le père Jean Raynel, Jésuite, s'amène en juin 1882, dans la paroisse de La Nativité du canton Joly, il trouve une paroisse organisée. Cependant, en plus de constater l'état lamentable de la chapelle et du presbytère, dû à la grande pauvreté, le père Raynel déplore l'absence d'école.

Qui peut prendre en main l'éducation dans une nouvelle colonie, si ce n'est le curé pour ses aptitudes reconnues en enseignement? Et qui d'autre aussi pour la vie scolaire, que les notables, ceux qui ont l'habitude du contrôle des finances? Le Père Raynel prend l'affaire en main; il établit des contacts.

La réforme scolaire au Québec¹

Il est bon de rappeler que le Conseil de l'Instruction publique, créé en 1856, met un terme à la longue lutte entre l'Église et l'État pour le contrôle de l'éducation.

Le Conseil de l'Instruction publique donne à l'Église l'autorité en matière d'éducation. En plus du domaine religieux, les aspects sociaux et culturels intéressent l'Église au premier chef. Dans ce contexte, les années 1850-1860 permettent d'établir un véritable système scolaire dans les Basses-Laurentides.

Formation d'une commission scolaire

Pas étonnant, à la lumière de ces faits historiques, de voir le père Raynel, curé de La Nativité de canton Joly en juin 1882, préparer une requête signée par soixante et un habitants. Le 30 juin, il envoie cette requête au surintendant de l'Instruction publique, Gédéon Ouimet. Elle est appuyée par le curé Labelle et réclame une commission scolaire sous le nom de La Nativité.

En novembre 1882, le surintendant de l'Instruction publique fait savoir que le canton Joly doit d'abord être érigé en municipalité civile. Cela se réalise le 1^{er} janvier 1883 ; les mêmes limites territoriales sont alors assignées à la Municipalité scolaire de La Nativité.

ÉRECTION DE LA MUNICIPALITÉ SCOLAIRE DE LA NATIVITÉ

Le 15 mars 1883, le lieutenant-gouverneur décide d'ériger la Municipalité scolaire de La Nativité.

Nommés sous la recommandation du curé Labelle par le surintendant de l'Instruction publique, les premiers membres du conseil scolaire sont :

Napoléon Nantel, président - cultivateur
A. Lesage, secrétaire-trésorier - médecin
Zothique Therrien, commissaire - industriel
Jules Brassard, commissaire - cultivateur
Damase Labelle, commissaire - cultivateur
Pierre Paquet, commissaire - cultivateur

À sa première assemblée le 11 avril 1883, le conseil scolaire débat du projet de construire une école. Un groupe d'habitants fait savoir son opposition à l'établissement d'une taxe scolaire. Pour donner suite au projet de construire une école, le conseil scolaire demande à l'Évêché un arpent de terre. Mgr Joseph-Thomas Duhamel, évêque d'Ottawa, autorise le curé Raynel à donner un terrain pris sur celui de la fabrique. Il est situé entre les lots vingt-six et vingt-cinq du rang B.

Un fait existe. Les parents sont d'accord pour faire instruire leurs enfants mais ils n'ont pas d'argent. Le conseil scolaire demande l'aide financière au surintendant de l'Instruction publique, dans le cadre des municipalités pauvres, pour la construction de l'école. Le contrat est accordé au marchand A. Bock, au coût de 425 \$.

Tout au long des travaux, les enfants reçoivent l'enseignement dans la maison de la succession Campeau. Cette maison est laissée à la disposition des commissaires pour l'ouverture des classes en septembre, jusqu'à la fin d'octobre, après l'arrivée de l'institutrice.

La première maison d'école

La première maison d'école est terminée au début de novembre 1883. Elle est située à quelques pas du côté est de l'actuelle clinique médicale et au nord de l'école Le Tremplin d'aujourd'hui. Il s'agit d'une maison de bois à combles français de 25 pieds sur 30 pieds et elle comprend deux étages.

Au premier plancher on trouve la classe et le logement de l'institutrice, le deuxième plancher sert de salle pour les séances du conseil municipal et de la commission scolaire. Le mobilier comprend un poêle, un tableau noir, deux tables avec bancs, quatre bancs séparés et un lieu d'aisances.

La première maîtresse d'école - 1883

Julie Proulx, de Sainte-Thérèse, est engagée pour venir dispenser l'enseignement aux enfants à raison de 100 \$ par an, bois de chauffage fourni. Elle demeure à ce poste de 1883 à 1886. Pour sa troisième année de travail, son salaire est de 120 \$ sans bois de chauffage.



École du rang B, route 11, aujourd'hui rue Brousseau.

« Les manuels des élèves, au programme scolaire, se limitaient à un très petit nombre. Le travail écrit se faisait sur l'inséparable ardoise. Les jeunes apprenaient les grosses lettres sur le tableau de Lippens; les autres, suivant le degré d'instruction, possédaient : Les Devoirs du Chrétien, de Lhomond, Mon premier livre, de

Ahern, la Grammaire Française, de Robert, le Psautier du saint roi David, l'Histoire sainte, le Catéchisme de Québec, la Géographie et l'Arithmétique, des Frères des Écoles Chrétiennes, la Méthode d'Écriture, de J.-A. Langlais »...²

En 1884, il est proposé par le conseil scolaire, qu'un montant de 550 "piastres" soit prélevé pour subvenir aux dépenses de la commission scolaire. Ariste Bock est engagé comme secrétaire-trésorier à 25 piastres par an. En 1884, un emprunt de 200 \$ est nécessaire pour permettre au conseil de payer la balance de la construction de la maison d'école.

En 1885 et les années suivantes, le conseil scolaire procède à des prélèvements de 125 \$ puis, de 200 \$ « sur les contribuables de la Municipalité scolaire du canton Joly, comté d'Ottawa. Le conseil verra à ce que l'on se serve du rôle révisé et en force pour faire payer les contribuables du canton Joly. » Voilà, en substance, ce que les archives révèlent.

Le père Jean Raynel est l'instigateur ou l'heureux responsable du projet de l'éducation dans le canton Joly, mais l'endettement de la commission

scolaire devient l'affaire de tous. Ainsi, le 7 août 1886, le curé Louis LeBlanc appuyé par vingt-sept habitants, se plaint dans une requête, « *de la situation précaire de la municipalité scolaire. Le 11 septembre 1886, Ernest Laurin, secrétaire-trésorier du conseil scolaire demande au surintendant de l'Instruction publique l'autorisation d'emprunter 140 \$ pour défrayer le coût des réparations de l'école* ». ³

Les emprunts sont difficiles à réaliser, faute de prêteurs. Le remboursement l'est bien davantage. Le 9 septembre 1887, à l'assemblée du conseil, il est résolu « *que Damase Labelle fournisse vingt cordes de bois pour vingt piastres.* » À une autre assemblée, celle du 22 décembre 1887, tenue à la résidence de J.C.A. Bock, président des commissaires, le livre des délibérations informe que Damien LeGuerrier, notaire, est « *nommé Secrétaire-trésorier des Commissaires d'école de la dite Municipalité du canton Joly, contre la résignation de Damase Labelle.* »

Pour le conseil scolaire, les problèmes sont multiples. Il doit emprunter pour des réparations à effectuer à la maison d'école. Les commissaires éprouvent des difficultés à trouver des institutrices et souvent ces dernières reçoivent leur salaire en retard. Les taxes scolaires et les subventions gouvernementales ne suffisent pas. Des octrois accordés aux écoles pauvres sont inlassablement sollicités par le conseil scolaire depuis 1883. La situation ne s'améliore pas. L'endettement de la municipalité scolaire s'accroît. Les bailleurs de fonds sont régulièrement sollicités, les montants d'emprunt sont de plus en plus considérables et le taux d'intérêt est de 6 % et 7 %.

La persévérance, de part et d'autre, à vouloir répandre l'éducation dans de telles conditions de pauvreté, mérite l'admiration.

L'école et l'étable

Il convient, à ce stade-ci, d'imaginer le climat dans les maisons de familles nombreuses. Pas toujours facile de concilier « la vie à la ferme et l'école ». Chez les enfants, les plus vieux font le train chaque matin avant de partir pour l'école ; ils doivent changer leurs vêtements et arriver à l'école sans emporter trop d'odeurs de l'étable, afin d'éviter les agaceries blessantes. De telles situations créent un espace considérable pour la charité chrétienne. Si elle n'est pas toujours observée, du moins, les occasions sont nombreuses de pratiquer la tolérance.

La patience de l'institutrice est aussi mise à l'épreuve de temps à autre. Rappelons seulement le cas du benjamin de la classe. Un matin, fort distrait pendant les explications au cours de calculs, il subit les réprimandes de la maîtresse d'école. En guise d'excuses, l'enfant se met à raconter

devant ses amis et autres camarades de classe, l'histoire vraie du petit veau nouveau-né. Ce jeune enfant a tout simplement hâte de retourner à la maison retrouver sa vache préférée avec son petit, déclare-t-il, en substance. À vrai dire, c'est leur première fois, à la vache, de mettre bas et à l'enfant, de constater de ses yeux le mystère de la nature. Avouons-le, ce jour-là les chiffres occupent bien peu de place à côté du petit veau.

L'inspecteur d'école

Du Conseil de l'Instruction publique, découlent des postes d'inspecteurs d'écoles. Le rôle des inspecteurs consiste à visiter les écoles, examiner les registres des commissions scolaires et les comptes des secrétaires-trésoriers. L'inspecteur veille à ce que la loi, les règlements scolaires et les programmes officiels soient respectés. Il doit renseigner le surintendant sur les activités et les besoins des commissions scolaires et du personnel enseignant. L'évaluation de l'enseignement de l'institutrice fait aussi partie de sa tâche. La note sur dix points allouée lors de sa visite, fait le cauchemar des enseignantes puisqu'un renvoi ou un réengagement l'année suivante peut découler de cette note.

Lors de sa visite à l'école de Chute aux Iroquois en 1889, l'inspecteur note que 48 élèves la fréquentent. En 1895, l'inspecteur J.-O Thibault visite à son tour la même école. Le curé Charles Proulx de Labelle, le curé Louis



École de rang sur la montée du Sommet, lac Labelle.

Marie de Nomingue et M. Paul-Émile Forget, président de la municipalité scolaire de La Nativité l'accompagnent dans sa visite. L'inspecteur relève la présence de 51 élèves sur 69 élèves inscrits. L'inspecteur Thibault déclare :

« Il faudrait dans votre école : un mobilier, un tableau noir, une horloge, un vignol, une clochette, un registre pour les visiteurs d'écoles, des cabinets d'aisance. J'espère que vous ferez tout en votre pouvoir pour donner ces choses. Pour avoir une part de l'octroi des écoles pauvres il vous faut absolument mettre dans votre école tout ce qu'exigent les règlements scolaires. »⁴

En 1902, après sa visite à l'école du village, l'inspecteur J.A. Cléroux informe le surintendant de l'Instruction publique des résultats de sa visite :

« J'ai visité l'école de cette municipalité. Elle est en très mauvais état et si petite que nous ne pouvons tolérer davantage qu'elle serve de classe sans qu'elle soit réparée et agrandie. Elle ne donne actuellement que 54 pieds cubes d'air par enfant lorsqu'il en est exigé 150 par les règlements. Ainsi, je recommande à Messieurs les Commissaires (qui) sont priés de se mettre à l'œuvre immédiatement afin que la maison soit prête pour l'ouverture des classes en septembre. Ils devront construire une annexe d'au moins 36 pieds par 25 ; quant à la hauteur des planchers, elle pourrait être de 10 pieds afin qu'elle soit de même hauteur que la partie déjà construite. L'approbation de M. le surintendant est requise.

« Messieurs les Commissaires doivent voir au mobilier qui est en mauvais état et insuffisant. Tous les élèves doivent être pourvus de pupitres. Ils doivent voir à ce que l'enseignement primaire soit reçu régulièrement et relié à la fin de chaque année. Je recommande fortement l'introduction du premier livre. L'institutrice se plaint qu'elle n'est pas payée régulièrement. »⁵

À la suite d'un tel rapport, le choix est mince. Le conseil scolaire, dirigé par Paul-Émile Forget, exécute les recommandations de l'inspecteur. Les écoliers profiteront de leur école et d'une rallonge de 40 pieds sur 25 pieds et de 10 pieds de hauteur.

Les écoles de rang

Jusqu'en cette année 1902, la population augmente. Des colons s'établissent dans les différentes parties de la paroisse. Une première école existe, depuis 1883 au village, mais les habitants des rangs ne peuvent y envoyer leurs enfants, la distance est trop grande.

A partir de 1896, ils réclament des écoles dans la paroisse, c'est-à-dire sur tout le territoire en dehors du village ; ils veulent des écoles de rang.

En 1900, Jules Brassard est commissaire d'école. Il se plaint au surintendant de l'Instruction publique de la lenteur du conseil scolaire à créer de nouveaux arrondissements. Les requêtes des parents et du

commissaire Brassard influencent le surintendant de l'Instruction publique. De ce fait, les commissaires d'école de la municipalité scolaire de La Nativité sont contraints de respecter « *la loi qui prescrit la division de la paroisse en arrondissements d'écoles désignés par numéros qui représentent des concentrations démographiques dans les principaux rangs. Ainsi l'école existante, celle du village, fait partie de l'arrondissement no. 1.* »⁶

Jules Brassard sort de charge de commissaire, le 8 juillet 1901.⁷ Dès l'année suivante, en 1902, deux écoles de rang sont approuvées par le conseil scolaire.

C'est ainsi que, chacune leur tour, les écoles de rang poussent dans la campagne. **La maison d'école No 2**, en 1902, est construite sur le terrain de Jos. Orban près de la ligne de terrain appartenant à Frédéric Lauzon, sur la montée Lauzon que l'on rencontre aujourd'hui au clignotant, sortie nord du village, en route vers La Minerve et le lac Labelle. L'arrondissement No 2 comprend les rangs G, H, et I(i), depuis le lot No 35 au lot No 17 du canton Joly. Un contrat est passé avec Jos. Orban. La maison d'école est assurée pour 800 \$. Il s'agit d'une maison en pignons ayant une dimension de 20 pieds sur 20 pieds. Elle est bâtie « *en deux rangs de planches avec colombages, finie en bois embouffeté à l'intérieur et à l'extérieur avec du papier à deux plis en dehors. La couverture en papier à trois plis avec goudron et sable et ciment de Portland.* »⁸ Le coût est de 300 \$.

La maison d'école No 3, en 1902, concerne le rang A et est située sur le chemin de La Macaza, devenu chemin de la Gare au coin de la montée des Paysans.

Comme encouragement et appréciation offerts aux élèves, la commission scolaire alloue « *5 piastres de prix* » par école, soit 15 \$, montant accordé par résolution le septième jour de juin 1903.⁹

En 1904, dans son rapport, l'inspecteur J.A. Cléroux reconnaît les efforts exercés par la municipalité. Il se dit prêt à tolérer le mobilier des écoles Nos 2 et 3. Il recommande tout de même aux commissaires : « *(...) voudront bien procurer aux écoles 2 et 3 des cartes géographiques: 1 mappemonde, 1 carte de la Puissance et une de la Province de Québec.* »¹⁰

La maison d'école No 4, en 1905, intéresse les familles des lots 1 à 14 des rangs H, I(i), J, et des lots 1 à 18 du rang G du canton Joly. Elle est construite sur le lot 10 du rang H, désigné plus tard comme étant la montée du Sommet à laquelle on accède par le chemin du Lac-des Rats-Musqués.

Dans la même année, une délégation des habitants du rang B revendique la création d'une école dans l'arrondissement no 5. Elle est construite en 1912 en bordure de la rivière Rouge, chemin de Roi ou Grande route, devenue la route 11 et nommée aujourd'hui rue Brousseau; cette bâtisse

devient **la maison d'école No 5**. Elle dessert les habitants des lots 1 à 22 du rang B inclusivement, dans le canton Joly.

En 1912, « le commissaire Louis Jubinville propose que le secrétaire-trésorier mette une annonce dans le journal *La Presse* demandant des institutrices pour enseigner au salaire de 150 \$ l'an. »¹¹

Suite à cette annonce, Georgianna et Juliette Hudon et Blanche Ritchot sont engagées. Lorsque mademoiselle Ritchot manifeste le désir de n'habiter l'école que pour le temps de classe, la commission scolaire lui rappelle l'obligation, pour les institutrices, d'habiter l'école au moins du lundi au vendredi. Sans doute une question de chauffage, dans le but d'éviter des maladies aux enfants qui peuvent prendre froid.

Disons tout bonnement la vérité. Une maîtresse d'école, au temps des écoles de rang, vit dans des conditions périlleuses. Rappelons la télésérie des années 1990 d'après le roman d'Arlette Cousture, "Les Filles de Caleb"¹², et revoyons Émilie. L'isolement, la distance à parcourir avant d'atteindre la maison la plus proche, sont autant d'éléments d'inquiétude.

Mais voyons plutôt, reproduits ici, les règlements d'autrefois :

AH! LE BON VIEUX TEMPS!...

Voici les règlements auxquels doivent se soumettre les institutrices québécoises au début du siècle, tels que publiés dans un magazine scolaire de 1915 :

1. Vous ne devez pas vous marier pendant la durée de votre contrat.
2. Vous ne devez pas être vue en compagnie d'hommes.
3. Vous devez être disponible chez vous entre 8 heures du soir et 6 heures du matin, à moins d'être appelée à l'extérieur par une tâche rattachée à l'école.
4. Vous ne devez pas flâner en ville dans les lieux publics.
5. Vous ne devez pas voyager à l'extérieur des limites de la ville à moins d'avoir la permission du président du Conseil des commissaires.
6. Vous ne devez pas vous promener en voiture avec un homme à moins qu'il ne soit votre père ou votre frère.
7. Vous ne devez pas fumer.
8. Vous ne devez pas porter de couleurs vives.
9. Vous ne devez, en aucun cas, vous teindre les cheveux.
10. Vous devez entretenir l'école, balayer le plancher au moins une fois par jour, laver et brosser le plancher au moins une fois par semaine, nettoyer les tableaux au moins une fois par jour et allumer le feu dès 7 heures du matin, de façon à ce que la salle de classe soit réchauffée à 8 heures.

Règlements en vigueur en 1915, émis par le Gouvernement du Québec.



École de rang au lac Labelle en 1953. Érigée dans les années 1920.

Reconnaissons aux institutrices des écoles de campagne leur courage et leur dévouement. Ces maisons d'école peu confortables, même bâties dans de belles campagnes, peuvent sembler austères. Les règlements ci-haut ne facilitent pas les choses et la censure morale de l'époque a son importance.

Pas étonnant de voir les commissaires éprouver des difficultés à trouver des maîtresses d'école. Que faire si l'une d'elles doit partir au cours de l'année comme c'est le cas pour Julie Proulx qui doit quitter la paroisse et laisser sa classe en décembre 1886. Trouver une remplaçante en milieu d'année scolaire et en hiver n'est pas chose facile. On se voit obligé de fermer l'école jusqu'en octobre de l'année suivante. Dans une telle situation, les enfants doivent s'ajuster. Dommage pour l'enthousiasme des élèves studieux.

Les archives renseignent sur l'achat du bois pour la construction des écoles, sur les matériaux de tous genres ou matériel scolaire et autre. Le fournisseur est le gros magasin général dont M. P.-E. Forget est propriétaire et, à la fois, commissaire au conseil scolaire. De plus, on lui accorde, à l'occasion, le contrat de construction d'une école. Cinquante ans ainsi, le temps de ses années de service à la commission scolaire ; de services rendus, réciproquement, est une plus juste façon de dire les choses. Plus tard, le lac Labelle obtient **la maison d'école No 6**, située non loin de l'actuelle chapelle Notre-Dame-du-Lac-Labelle, et concernant l'arrondissement No 6. Le 17 août 1927, le conseil scolaire de la municipalité du canton Joly décide de construire une autre école de rang. Le contrat est accordé à Paul-Émile Forget, au montant de 1 200 \$.

En 1931, Évariste Saint-Jean, du lac Bélanger, conteste l'emplacement de l'école du lac Labelle dont la construction a été autorisée en 1927. Habile à défendre ses idées, Évariste Saint-Jean plaide la cause de ses enfants : cette école est beaucoup trop éloignée, ses enfants ne peuvent jamais aller à l'école et sont privés de s'instruire. Voilà pour l'essentiel de ses revendications. Conséquemment, en 1934, au lac Bélanger, chez Pierre Clôt, une école s'ouvre. Le département de l'Instruction publique donne un

octroi de 100 \$ au conseil scolaire pour l'ouverture de cette école. La classe se fait dans la maison même de Pierre Clôt. E. Saint-Jean et O.L. Steidell approvisionnent la nouvelle école du bois de chauffage nécessaire. Une institutrice nommée Geneviève Morin est engagée par le conseil scolaire au salaire annuel de 150 \$. En 1936, un règlement intervient entre le gouvernement et E. Saint-Jean et O. Steidell accordant à ces derniers, un montant de 100 \$ chacun pour le transport des enfants à l'école No 6.

Les écoles de rang coûtent cher à la municipalité scolaire de La Nativité. Par souci d'économie allié au sens pratique, dans les années 1920, un minimum de dix enfants est requis pour garder une école ouverte ; d'autant plus que chaque école doit être pourvue de quinze cordes de bois annuellement. L'entretien ou la construction de ces écoles pèse lourd dans le budget et dans les préoccupations des commissaires. Voyons les faits. Le 28 mai 1929, le surintendant de l'Instruction publique oblige les commissaires à effectuer la reconstruction de l'école No 2 :

« Dans son dernier bulletin, M. l'inspecteur Lefrançois déclare que votre école de l'arrondissement no 2 est en très mauvais état et qu'elle ne peut être tolérée plus longtemps. Il faut donc qu'elle soit reconstruite suivant les plans et devis approuvés pour le mois de septembre prochain. »¹³

Le contrat de reconstruction est accordé à Paul-Émile Forget pour la somme de 1 800 \$.

Les inspecteurs d'école continuent d'assurer une surveillance dans les écoles de rang. Ainsi en cette année 1930, l'inspecteur J. Lefrançois déclare :

« L'école No 5 située près de la grand route, en pleine vue des touristes, est d'aspect bien sombre parce que vierge de peinture. Il vous faut la peindre à l'extérieur, planter des arbres, enfin la rendre plus attrayante. »¹⁴

L'endettement, est une épine au pied des membres du conseil scolaire. Au moment où la crise économique sévit, regardons d'un peu plus près la situation. Pendant un an, en 1932-1933, toutes les écoles sont fermées, la municipalité scolaire est incapable de payer les institutrices et les instituteurs. Les taxes scolaires, de 3 \$ du 100 \$ selon le rôle d'évaluation en force à la municipalité durant les années 1929-1930, passent à 0,50 \$ du 100 \$ en 1932-1933. *« Le cultivateur qui touchait 3,50 \$ de J.J. Joubert de Montréal pour une canice de crème, ne reçoit soudainement que 0,50 \$. Il croit à une erreur, il téléphone »,* mais c'est le résultat du krach boursier du 24 octobre 1929.¹⁵

Après 1934, la Supérieure du couvent détermine les jours d'examens scolaires, rôle tenu jusqu'à cette date par le curé et le président de la commission scolaire.

« En 1933-1934, les écoles Nos 2 et 6 sont réouvertes et sont encombrées. Les deux institutrices Jeanne Boivin et Jeanne Paradis gagnent respectivement un salaire de 125 \$ et 135 \$ par année, soit une diminution de 200 \$ comparativement aux années 1931-32.



École de rang du lac Labelle en 1959. Le professeur est M. Cédilotte.

En 1935, l'inspecteur d'école Brillon dénonce le petit salaire des enseignants :

« (...) Maintenant que toutes vos classes fonctionnent normalement vous devez penser à rémunérer vos titulaires comme il convient. Le dévouement compte pour beaucoup dans le succès d'une institutrice, mais il ne faut pas avoir l'air de l'exploiter en lui offrant un salaire dérisoire... ».¹⁶

En cette même année, les enseignants de la municipalité scolaire de La Nativité revendiquent de meilleures conditions de travail. Organisés, ils exigent une augmentation de salaire avec menace de quitter la commission scolaire en cas de refus. Une demande d'octroi est faite au secrétaire provincial par le conseil scolaire dans le but d'avoir l'argent nécessaire pour satisfaire les revendications salariales des enseignants. L'octroi est accordé le 3 janvier 1937.

Les affaires s'enveniment lorsque l'inspecteur d'école Rosaire Filion revient à son tour à la charge et envoie son rapport au secrétaire-trésorier Alfred Bélisle :

« M. le Président et M. le Secrétaire m'ont bien laissé entendre que vous porteriez à 300 \$. par année le traitement de vos maîtresses ; vous seriez dans tout le comté de Labelle une unique et regrettable exception si vous ne preniez cette prompte et généreuse décision ».¹⁷

Suite à cette remontrance, le conseil scolaire partagé sur cette question se regroupe et une résolution est envoyée au député J.-H. A. Paquette lui signifiant l'insatisfaction du conseil face à l'inspecteur d'école actuel, il écrit : « (...) , nous apprécierons un changement. »¹⁸

Par la suite, les noms de ces deux inspecteurs d'école, Brillon et Filion, n'apparaissent plus aux livres. En 1944, l'Association des Institutrices

Surprises par l'incendie du village, quelques jours après leur arrivée, ces religieuses préparent leur classe dans un climat plutôt étrange. Les sinistrés sont nombreux et la tristesse règne dans le village à proximité de leur maison-école.

Pendant trois ans, leur maison-logis joue aussi le rôle d'école du village. Elles ouvrent leur première classe dans cette maison. Ce petit couvent se trouve encore en face du presbytère actuel. Les sœurs sont engagées pour 250 \$ plus 50 \$ pour le chauffage, en 1902.²²

Le temps passe et certes, l'enseignement dispensé par les religieuses assure la qualité et la stabilité. De plus, les salaires sont bas. Le conseil scolaire et le curé Proulx négocient avec la Congrégation des Sœurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs-de-Marie et Mgr Duhamel, pour obtenir un couvent au village.



Couvent et premier presbytère vers 1910.

Construction du couvent

Le 1^{er} mai 1904, une convention intervient entre le conseil scolaire et la communauté religieuse. La communauté des Sœurs de Sainte-Croix s'engage à construire son pensionnat pour filles sur un terrain donné par la Fabrique, près de l'église. Conditions du contrat :

« La Commission accordera un octroi de 3 000 00 \$ à la Communauté des Sœurs de Sainte-Croix, 50 00 \$ pour le chauffage.

Que les commissaires devront fournir le mobilier pour trois classes.

Qu'ils devront payer 150 00 \$ pour chaque Sœurs enseignantes.

Qu'ils devront faire ouvrir une rue en face du couvent.

Que M. le président soit autorisé à signer un contrat avec la communauté des Sœurs de Sainte-Croix pour cinq ans.

En retour, la Communauté des sœurs de Sainte-Croix devra construire un couvent d'une longueur de 75 pieds sur une profondeur de 55 pieds à 3 étages, en brique avec les améliorations modernes ».²³

En juillet 1904, les travaux débutent d'après les plans préparés par l'architecte G.-A. Monette et se terminent au mois d'août de l'année suivante.

« Le 27 août 1905, Mgr Joseph Thomas Duhamel, archevêque d'Ottawa bénit ce nouveau couvent dans la paroisse de La Nativité de Marie de Labelle. Bâti en bois et lambrissé de briques, il mesure quatre-vingt-cinq pieds de longueur sur quarante-huit pieds et demi de largeur. Il a deux étages, un sous-bassement et des mansardes. Le coût est de 13 660 \$.

« Étaient présents à cette bénédiction, un grand nombre de membres du clergé, séculier et régulier, plusieurs visiteurs étrangers et tous les paroissiens s'étaient portés en foule afin de témoigner par leur présence l'intérêt, qu'ils portent à cette grande œuvre.

« Avant la cérémonie de la bénédiction, monsieur le chanoine Martin, de l'Archevêché de Montréal, fait le sermon de circonstance. Mère Supérieure Marie de Saint-Gabriel et Sœur Marie de Sainte-Eulalie, secrétaire-générale et la supérieure de la maison étaient présentes à la cérémonie. »²⁴

Ouverture du couvent de Labelle

Le 8 septembre 1905, marque le début de l'année scolaire et l'ouverture du pensionnat. On y distribue l'enseignement de la 1^{re} à la 9^e année inclusivement. Une telle maison d'enseignement rehausse le



Garçons au couvent dans les années 1940.

prestige du village. Selon les archives diocésaines : « Au nouveau couvent, on compte 48 pensionnaires, 145 externes, 5 sœurs et 2 postulantes. »²⁵

Cette maison d'éducation est l'un des principaux pensionnats de filles dans la région du Nord et ce magnifique couvent remplit aussi le rôle d'école paroissiale du village. Filles et garçons la fréquentent. Tels sont, essentiellement, les propos du père Godard, témoin oculaire.

En 1913, après une requête des Sœurs de Sainte-Croix, visant à faire reconnaître la qualité de l'enseignement dispensé au couvent de Labelle depuis 1905, requête appuyée par les commissaires d'école, le Conseil de l'Instruction publique décerne à cette institution le titre "d'école modèle", le 25 septembre 1913. Quelques mois plus tard, des parents contestent en assemblée spéciale les méthodes d'enseignement des sœurs de même que certaines mesures de réprimande.²⁶

Le 15 mars 1931, l'inspecteur J. Bédard écrit dans son rapport :

*«J'ai passé toute la journée au couvent dirigé par les Religieuses de Sainte-Croix. Les examens ont produit de magnifiques résultats et l'enseignement est excellent. Le programme est bien suivi et je vous félicite pour la tenue de cette école».*²⁷

En 1939, sur 223 enfants d'âge scolaire, 174 élèves sont enregistrés au couvent, de la 1^{ère} à la 7^e année.²⁸ On trouve dans cette maison d'enseignement une vie intense. *«En 1940, les sœurs mettent sur pied une bibliothèque scolaire et une section de la J.E.C. (Jeunesse Étudiante Catholique) au pensionnat. En 1942, ce mouvement est dirigé par M. l'abbé Fernand Parent et le père Roland Cinq-Mars.»*²⁹ Chez les travailleurs, le même mouvement existe pour la jeunesse ouvrière catholique (J.O.C.), le climat est à l'Action catholique.

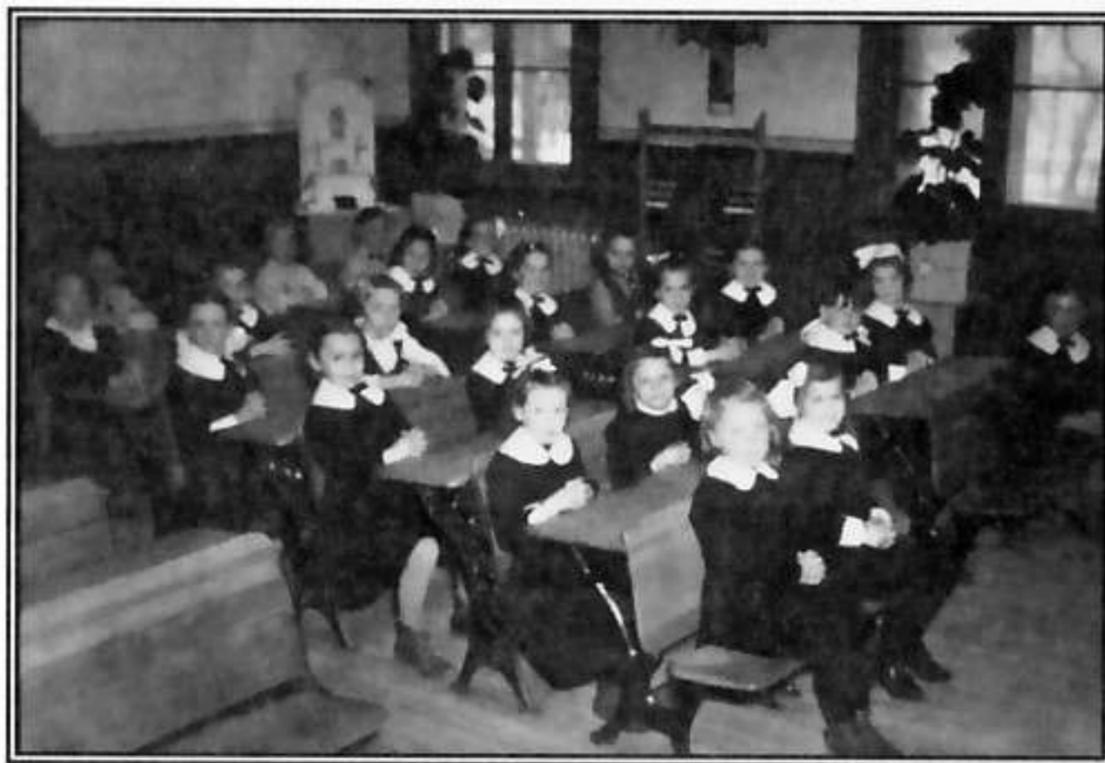
La clientèle s'accroît. En 1952, afin de remédier au problème de surpopulation des classes du couvent, le conseil scolaire cherche à obtenir un octroi dans le but de construire un externat pour filles. Le député J.H.A. Paquette, alors ministre de la santé et député du comté de Labelle, est approché par le conseil scolaire. Ce dernier lui demande d'intervenir auprès du ministre de l'Éducation, Omer Côté, afin d'obtenir cet octroi. En attendant, les élèves d'une classe de 3^e année, doivent recevoir leurs cours dans la sacristie de l'église. En 1955, l'école Saint-Pie-X dont il est question plus loin, améliore la situation.

Fermeture du pensionnat

En 1965, le pensionnat du couvent n'est plus utile. Il ferme définitivement ses portes. Une époque dense et importante au niveau historique entre, la tête haute, dans le domaine du passé.

Le 3 septembre 1975, l'édifice est vendu. Il sert aujourd'hui de clinique médicale à la population.

COMMISSION SCOLAIRE « DU VILLAGE » - 1927



Classe de fillettes au couvent en 1947.

La première commission scolaire de La Nativité, érigée en 1883, doit s'occuper des affaires de l'éducation pour le territoire entier du canton Joly qui compte, en 1880, 19 394 acres arpentées.

En 1927, le 20 juillet, le village se détache de la paroisse et forme sa

propre commission scolaire. Elle est érigée le 10 mars 1927 et porte le nom de Municipalité scolaire du Village de Labelle (1927-1957) et celui de Municipalité scolaire de Labelle (1957-1972).

Le 3 mars 1929, les archives scolaires informent d'une entente survenue entre les deux commissions scolaires pour la séparation des avoirs et des dettes.

Fait à signaler, le petit groupe de résidents du lac Labelle possède sa commission scolaire propre depuis le 8 juin 1907. Érigée alors sous le nom de Labelle Canton, elle administre une seule école. Jeannette Côté, Léonie Labelle, Claude Dubé, Jeanne Paradis, Laura Bertrand, Paul-Émile Cédilotte sont parmi les institutrices et instituteurs de cette école. De Municipalité scolaire Labelle Canton, le 26 février 1958, elle devient Municipalité scolaire du Lac Labelle.

Jusqu'en novembre 1948 - toujours pas de collège pour garçons

Soixante-cinq ans après l'ouverture de la première école à Chute aux Iroquois en 1883, Labelle ne compte toujours pas de collège pour garçons. Entre temps, des tentatives sont effectuées, mais de vrai collège, point.

Pendant de nombreuses années, des maîtresses d'école, des femmes, transmettent les connaissances académiques aux enfants. Quelques enseignants masculins prennent place dans les rangs au cours de cette

période, mais ils sont peu nombreux. La prédominance féminine, dans le domaine de l'éducation, et la carence de l'élément masculin incitent à la réflexion et au questionnement, tant l'évidence est indéniable.

L'éducation des garçons

Depuis 1883, les garçons fréquentent l'école avec les filles. En 1925, le curé Guay ouvre une école privée pour garçons. « *Madame Roy, la ménagère du curé, enseigne à une dizaine de jeunes garçons, élèves de 8^e à la 10^e année pour qui les parents paient un certain coût.* »³⁰ Cette initiative ne dure que deux ans.

En 1940, Louis-Marie Orban tient un salon de barbier et une salle de billard, (*pool*) sur la route 11 devenue la 117 au coin sud-est des feux actuels de signalisation. On procède à un agrandissement et dans un local à côté du salon de barbier s'ouvre une classe pour les garçons. L'instituteur Murray y enseigne.

En 1942, encore sous l'impulsion du curé Guay, une école pour garçons est organisée au village. Raoul Benoît est engagé. Son salaire, 1 000 \$. Il enseigne aux classes de 5^e à 9^e année. En 1944, les commissaires d'école rencontrent le ministre de l'Éducation, Hector Poirier; les discussion portent sur la construction d'un collège. Un projet est accepté en 1945. Le plan fourni par l'architecte Charles Grenier comprend trois classes et un logement. Les commissaires d'école s'occupent d'obtenir un terrain de la fabrique pour construire le collège. En 1946, la salle municipale est transformée en école temporaire pour garçons. Le maître Murray dispense l'enseignement académique dans cette école improvisée.



Collège dirigé par les Frères du Sacré-Cœur, érigé en 1948.

Un collège à tout prix

En 1947, tous les groupes d'intervenants se mobilisent. Il faut un collège à tout prix, du moins tout porte à le croire. Les conditions diffèrent de celles adoptées lors de la construction du couvent pour filles, en 1905. Le conseil scolaire emprunte un montant de 32 000 \$

à 3 % remboursable en vingt ans. Le député J.H.A. Paquette juge bon d'accorder un octroi de 14 500 \$. L'entrepreneur J.-René Létourneau établit le coût de la construction du collège à 29 300 \$. Le 7 novembre 1948, le collège est terminé. Une messe est célébrée à l'église et Mgr Limoges, évêque de Mont-Laurier, procède à la bénédiction du collège situé alors à l'emplacement actuel de l'Office municipal d'habitation, rue du Collège.

Sont présents à cette cérémonie, le ministre J.-H.A. Paquette, tous les conseillers municipaux et les membres de la Commission scolaire. La grande majorité des citoyens assistent à cette cérémonie.

Dans ce collège, on distribue l'enseignement aux garçons de la 3^e à la 9^e année. Des laïcs prennent la direction du nouveau collège. De 1948 à 1952, les instituteurs laïcs sont MM. Jacques Bertrand, Larose, Arbic, Lahaie, Lussier et Murray. "Maître Larose, maître Lahaie" etc., comme les élèves les appellent à l'époque, au temps du vouvoiement et du respect d'une certaine hiérarchie.

Une communauté enseignante d'hommes - en 1952

Pendant quatre ans, le curé Anthime Sicotte poursuit ses démarches afin d'obtenir une communauté enseignante d'hommes qui assumera la direction du collège. À l'été 1952, les Frères du Sacré-Cœur prennent le collège en main. Les frères Ernest, directeur, Rodolphe, Joachim et Jean-Pierre composent la première équipe à venir fonder cette nouvelle mission de leur institut. En 1954, au mois d'août, une nouvelle équipe s'amène. On y trouve le frère Louis-Adélar, directeur, assisté des frères Joachim et Victor. La formation des enfants du chœur ou enfants du Sanctuaire devient leur affaire. Les frères enseignent au collège jusqu'en 1958.

Une présence religieuse masculine ou féminine quotidienne, auprès des enfants, est susceptible d'apporter un brin d'espoir quant au développement de vocations sacerdotales ou religieuses dans une paroisse, tout comme un centre sportif est susceptible de produire des athlètes, et une maison de la culture, des artistes et des écrivains.

Après 1958, le collège abrite quelques classes élémentaires jusqu'en 1972. Les cours du secondaire I sont aussi intégrés dans cette institution puis ces classes sont transférées à l'école Saint-Pie X en 1977. À la fin du chapitre est établie la liste des Supérieures du pensionnat des Sœurs de Sainte-Croix et des directeurs laïques et religieux du collège des Frères du Sacré-Cœur.



École Le Tremplin.

L'école Saint-Pie X 1955

L'état désuet des écoles de rang presse la construction d'une nouvelle école. En 1952, un projet est étudié et se concrétise en 1955 par la construction de

l'école Saint-Pie X. Les deux commissions scolaires, celle de La Nativité et celle du Village de Labelle établissent des ententes en vue de répartir équitablement les coûts de construction.

La soumission de Conrad Forget est retenue pour la construction d'une école élémentaire de huit classes. Le montant est de 87 500 \$. L'emprunt effectué, relatif à la construction et à l'ameublement, se chiffre à 103 000 \$ à 4 %, amorti sur vingt ans. Un octroi du gouvernement du Québec de 61 500 \$ vient aider la cause pour la construction de l'école.

Le 31 juillet 1955, Mgr Jutras, Vicaire général du diocèse, bénit la nouvelle école bâtie, sous la présidence d'Alfred Bélisle au conseil scolaire, et située alors à mi-chemin entre le collège et le couvent, sur l'actuelle rue du Collège.

Centralisation des écoles de rang - vers l'École Saint-Pie X

En septembre 1955, l'école Saint-Pie X accueille les enfants du village et ceux des écoles de rang. Ces maisons d'école, dispersées dans la campagne et semées sur les rangs, ont rendu à la clientèle étudiante et aux familles de précieux services. Elles voient maintenant passer chaque matin, devant leur porte, les enfants en route vers l'école Saint-Pie X. Les écoles No 2 et No 3 résistent à la vague. Elles se rallient au plan de l'école centrale un an après, en 1956.

Les écoliers de Labelle, à L'Annonciation

Cette école s'avère rapidement trop exiguë. Une clientèle nombreuse la fréquente. Sans cesse, des projets d'agrandissement sont soumis au département de l'Instruction publique.

En 1960, les élèves des classes de 8^e année à la 11^e inclusivement, reçoivent leurs cours à l'école de L'Annonciation, suite à une entente

triennale. À l'échéance, impossible de prolonger l'entente. Les trois années suivantes, soit les années 1963 à 1966, sont difficiles à cause du manque d'espace. Les habitants exercent des pressions et finalement, en 1966, le ministère de l'Éducation approuve les plans des architectes J. Dumontier et D. Bouchard. Ces plans prévoient quatre classes supplémentaires, une maternelle et une grande salle à l'école Saint-Pie X déjà existante.

Agrandissement de l'école en 1968

Miro Construction obtient le contrat de construction et les travaux en ce sens débutent en 1968. Le ministère de l'Éducation accorde une subvention de 141 000 \$ et un emprunt de 252 000 \$ est contracté à la Caisse populaire au taux de 7 %. En septembre 1968, les écoliers bénéficient de locaux neufs et spacieux. En 1988, suivant un courant de laïcisation monté jusque dans la région, l'école Saint-Pie X change son nom pour celui de Le Tremplin. Cette décision est prise suite à un concours auquel ont participé les enfants et la population. Le directeur de l'école est M. Marc Carrière ; en 1996, il en est à sa treizième année au poste de directeur à Labelle.



Classe de 1^{re} année lors d'un cours d'éducation physique. Le professeur est Martial Brousseau.

Bref historique des commissions scolaires

La *Municipalité scolaire de La Nativité* organise et régit les écoles publiques dans la paroisse du canton Joly, de 1883 à 1927. Après 1927, cette commission scolaire continue **jusqu'en 1957** de régir les écoles sur tout le territoire du canton Joly, mais non du village de Labelle, car une autre commission scolaire s'est formée.

En effet, le 10 mars 1927, le village se détache de la paroisse. Il forme une municipalité distincte et a pour nom *Municipalité scolaire du Village de Labelle (1927-1957)*.



Classe de 4^e année. Le professeur est Mme Marcelle Charette.

Mentionnons l'érection de la **Municipalité scolaire du canton Labelle le 8 juin 1907**. Cette municipalité change son nom pour celui de Municipalité scolaire du Lac Labelle le 26 février 1958.

Après la guerre, un mouvement de fusion s'annonce - question d'économie et d'efficacité.

En 1952, les deux Commissions scolaires se rencontrent. On discute de centralisation des écoles de rang et de la construction de l'école Saint-Pie X.

Le surintendant de l'Instruction publique leur fait savoir que le projet d'école ne peut être étudié tant que les deux commissions scolaires ne sont pas fusionnées.

En 1956, le conseil scolaire de La Nativité fait signer une requête aux habitants revendiquant l'annexion de tout le territoire de la Municipalité scolaire de La Nativité à la Municipalité scolaire du village de Labelle.

Fusion des deux municipalités scolaires en 1957

En 1957, le 18 janvier, le lieutenant-gouverneur approuve la fusion de ces deux municipalités scolaires dont le but est la formation de la commission scolaire de Labelle.

Le mouvement de centralisation continue. Le 18 octobre 1961, se concrétise l'annexion de tout le territoire de la Municipalité scolaire du lac Labelle à la commission scolaire de Labelle. Le 3 avril 1962, une partie de la Municipalité scolaire de Mont-Tremblant est annexée à la Municipalité scolaire de Labelle.³¹

Une commission scolaire régionale en 1964

En 1964, mise sur pied d'une commission scolaire régionale divisée en 3 secteurs principaux :

- la région de Mont-Rolland
- la région de Sainte-Agathe-des-Monts
- la région de Saint-Jovite

Chacune des régions est dotée d'une école secondaire et de trois représentants par secteur (donc au total 9) qui forment l'administration.

La commission scolaire de Labelle adhère, dans la même année, à la commission scolaire régionale des Laurentides dont le centre administratif est situé à Sainte-Agathe-des-Monts.

1997 - Projets de centralisation en vue

Dans un cadre de rationalisation, la fusion des commissions scolaires des Laurentides et Pierre Nepveu pourrait bien être la résultante de rencontres qui se déroulent à l'heure actuelle.

Supérieures du pensionnat des Sœurs de Sainte-Croix à Labelle³²

Révde Sœur Marie de Saint-Alexis, Supérieure fondatrice	1902-07
Révde Sœur Marie de Sainte-Léontine	1907-10
Révde Sœur Marie de Sainte-Ludivine	1910-12
Révde Sœur Marie de Saint-Damase	1912-13
Révde Sœur Marie de Sainte-Ludivine	1913-18
Révde Sœur Marie de Sainte-Blanche	1918-20
Révde Sœur Marie de Sainte-Georgina	1920-22
Révde Sœur Marie de Sainte-Aldégonde	1922-26
Révde Sœur Marie de Sainte-Gertrude-de-Nivelle	1926-28
Révde Sœur Marie de Saint-Tharcisius	1928-30
Révde Sœur Marie de Saint-Bernard-de-Rodez	1930-36
Révde Sœur Marie de Saint-Georges-de-Vienne	1936-39
Révde Sœur Marie de Sainte-Germaine	1939-40
Révde Sœur Marie de Sainte-Casilda	1940-46
Révde Sœur Marie de Saint-Raymond	1946-47
Révde Sœur Marie de Sainte-Lucienne	1947-52
Révde Sœur Marie de Saint-Georges-de-Vienne	1952-58
Révde Sœur Marie de Saint-Yves (Claudia Saint-Yves)	1958-64
Révde Sœur Gisèle McDuff	1964-70
Révde Sœur Jeanne Beauchamp	1970-74

N.B. : Une autre religieuse mérite une mention honorable pour s'être dévouée dans l'enseignement pendant plus de vingt ans à Labelle : Sœur Marie de Sainte-Gertrude.

Directeurs et enseignants laïcs du collège de garçons - 1948-1952

MM. Jacques Bertrand, Larose, Arbic, Lahaie, Murray, Lussier

Directeurs du collège des Frères du Sacré-Cœur - 1952-1958

Révd Frère Ernest, directeur fondateur	1952-54
Révd Frère Louis-Adélar	1954-58
M. Boisvert	1958-60
M. Gilbert Rey	1960-64
M. Gaétan Charron	1964-66
M. Bobby Riopel	1966-68

Après ces années, Sœur Gisèle McDuff et Sœur Jeanne Beauchamp sont successivement directrices de cet établissement.

6
C h a p i t r e

LA MUNICIPALITÉ DU
CANTON JOLY 1883-1973



NOTE AU LECTEUR

Les sources de l'histoire de la localité de Labelle se retrouvent dans les archives municipales sous trois et même quatre appellations différentes, pour un seul et même territoire et pour une même population.

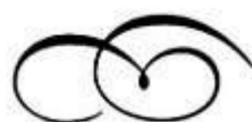
*Notons d'abord qu'en 1878, la localité, qui deviendra le village (de Labelle), s'appelle déjà « **Chute aux Iroquois** » et tient son nom d'une légende.*

*En cette même année 1878, débuts de la colonisation, le canton, à l'intérieur duquel se trouve Chute aux Iroquois, est nommé Joly en l'honneur du premier ministre du Québec, Henri-Gustave Joly. **En 1883**, alors que la Paroisse de la Nativité atteint 300 âmes et qu'une requête est envoyée au gouvernement de la part des citoyens, le territoire devient civilement et légalement la **Municipalité du canton Joly**; il en sera ainsi **jusqu'en 1973 sauf** pour une partie du territoire qui se détache et est proclamée **Municipalité du village de Labelle en 1902**. Cette situation prévaut **jusqu'en 1973**.*

À remarquer le nom de « Labelle » conféré à cette localité en 1894, après la mort du curé Labelle, en l'honneur de ce dernier. Pendant tout ce temps, la Municipalité du canton Joly continue d'administrer toute la partie en dehors du village.

***En 1973** c'est le regroupement des deux municipalités sous l'appellation de **Municipalité de Labelle (1973 à nos jours)**.*

Ces notes explicatives se rapportent particulièrement aux trois chapitres suivants.



L'ORGANISATION CIVILE

Aux premiers jours de Chute aux Iroquois, un prêtre a été délégué pour veiller sur cette nouvelle colonie et lui procurer l'équipement paroissial qui assurera son développement. Le concept de paroisse et la création de celle-ci signifient la fin de la lutte isolée des pionniers pour apprivoiser la nouvelle région de colonisation.

Simultanément, les habitants et les notables de la paroisse de La Nativité sont devenus conscients d'une vie civile intensifiée, en si peu de temps. En 1883, ils réfèrent au régime municipal basé sur la loi de 1855 et déposent une requête. Cette Loi prévoit la constitution en municipalité de toute paroisse d'au moins trois cents âmes, c'est le cas de La Nativité.

Suite à la requête, le 1^{er} janvier 1883, la municipalité de canton Joly est érigée. Lorsque le territoire désigné jusqu'à ce jour par l'unique appellation de « Chute aux Iroquois » devient « Municipalité du canton Joly », il est impressionnant de constater au premier « Livre des délibérations », qu'une page d'histoire est en train d'être tournée.

Livre des Délibérations du
Conseil de la Chute aux Iroquois
Comté Ottawa

Nous avons reproduit ci-haut la première page du premier livre des délibérations depuis l'érection de la municipalité du canton Joly . À noter la calligraphie remarquable de M. Ariste Bock qui agit comme président à l'assemblée des électeurs tenue le neuvième jour du mois de janvier 1883.

Nous venons de tourner la page et à la fois une page d'histoire. En page 2 du « Livre des Délibérations », nous entrons dans la « Municipalité du Canton Joly », Province de Québec, Comté d'Ottawa. Assistons à ***l'assemblée des électeurs en vue de l'élection des premiers conseillers de 1883***, assemblée tenue le neuvième jour du mois de janvier 1883. (Pour respecter l'authenticité de ces documents, nous conservons les erreurs d'orthographe commises à l'époque.)

« Par le présent rapport, je déclare que j'ai tenu et présidé une assemblée des électeurs du canton Joly, le neuvième jour du mois de Janvier, et que j'ai ouvert ladite assemblée à dix heure de A.M. à laquelle assemblée, les personnes ci-après mentionnées ont été élus conseillers.

Sur motion de M. Charles Renaud, hôtelier, secondé par Napoléon Nantel, cultivateur, que Alphonse Bélanger, cultivateur, soit mis en nomination comme conseiller pour le bas du Maskinonge.

Sur motion de Alphonse Bélanger, cultivateur, secondé par Charles Renaud, hôtelier, que Mathias Demers, cultivateur, soit mis en nomination comme conseiller pour le haut du Maskinonge.

Sur motion de Napoléon Nantel, cultivateur, secondé par Pierre Nantel, cultivateur, que Charles Martin, cultivateur, soit mis en nomination comme conseiller pour le côté sud-ouest de la rivière en haut du Village.

Sur motion de Octave Nantel, cultivateur, secondé par Zotique Therrien, cultivateur, que François Nantel, cultivateur, soit mis en nomination comme conseiller pour le côté sud de la rivière en haut du Village.

Sur motion de Napoléon Nantel, secondé par Hormidas Labelle, charpentier, que Pierre Paquet, cultivateur, soit mis en nomination comme conseiller pour la partie Nord-Est de la rivière en bas du Village.

Sur motion de Octave Nantel, cultivateur, secondé par Zotique Therrien, cultivateur, que Louis Bigras, père, cultivateur, soit mis en nomination comme conseiller pour la partie sud-est de la rivière en bas du Village.

Sur motion de Mathias Demers, cultivateur, secondé par Pierre Dauphin, cultivateur, que Ulysse Dyonnet soit mis en nomination comme conseiller pour le Village.

Sur motion de Napoléon Nantel, cultivateur, secondé par Charles Renaud, hôtelier, que Étienne Miljour, cultivateur, soit mis en nomination comme conseiller pour le Village. À l'instant même, le dit Étienne Miljour a résigné en faveur de Ulysse Dyonnet.

Je certifie, sous mon serment d'office, que les personnes ci-haut mentionnées ont tous été élus unanimement conseillers. Donné ce Neuvième jour de Janvier Mil huit cent quatre vingt trois à la Chute aux Troquois. S.T.G.N.B. Ariste Bock, Président. »

Voici un extrait de la première session spéciale du conseil municipal du canton Joly, tenue le treizième jour de janvier mil huit cent quatre-vingt-trois pour **l'élection du maire et du secrétaire-trésorier**.

« Il a été résolu et statué comme suit : M. François Nantel propose, secondé par M. Ulysse Dyonnet, que M. Mathias Demers agisse comme président jusqu'à ce que le maire soit nommé. Adopté.

Sur motion de M. François Nantel, secondé par Louis Bigras, il est résolu que M. Charles Martin soit nommé maire pour la dite municipalité. Adopté unanimement. Et aussitôt, M. le maire prend son Siège après avoir prêté serment de remplir bien et fidèlement les devoirs de sa charge.

Sur motion de M. Ulysse Dyonnet, secondé par Alphonse Bélanger, il est résolu que M. Ariste Bock soit engagé comme Secrétaire-Trésorier et qu'il lui soit accordé un Salaire de trente-cinq piastres pour un an. Adopté unanimement. Et sur ce, le Secrétaire a prêté le serment devant M. Le Maire.

Sur motion de M. Louis Bigras, secondé par M. Pierre Paquet, il est résolu que la séance soit levée.

*S.T.G.N.B. Ariste Bock
Secrétaire-Trésorier*

Charles Martin, Maire »

Il y a lieu de souligner la volonté et la détermination des premières personnes à s'impliquer dans l'organisation de la première municipalité.

Il faut attendre le 16 mars 1902 pour trouver la publication de l'érection de la municipalité du canton Joly dans la Gazette Officielle. Cette loi de 1855 donne le système qui prévaut actuellement, un conseil municipal formé de conseillers et d'un maire pour veiller à la bonne marche de la municipalité.

Vingt-six milles de longueur par dix milles de largeur est l'étendue du territoire municipal du canton Joly ; le territoire couvre une partie des cantons Marchand, La Minerve et Labelle ainsi que le village de la Chute aux Iroquois. Le décret d'érection légale accorde à la municipalité le pouvoir de recruter, parmi ses citoyens par mode d'élections, les membres de son conseil. Ariste Bock témoigne de cette démarche par son rapport en tant que président d'élections, tel que plus haut présenté.

Puisque cette corporation vient d'être créée, le 13 janvier 1883 à la session spéciale, le Lieutenant-Gouverneur procède à la nomination et à l'assermentation des membres du premier conseil municipal.

Le conseil est composé comme suit :

Le maire : Charles Martin, cultivateur

Les conseillers : Louis Bigras, Pierre Paquet, François Nantel, Mathias Demers, Alphonse Bélanger, tous cultivateurs et Ulysse Dyonnet, industriel.

Le secrétaire-trésorier est Ariste Bock, marchand, remplacé la même année, par Alfred Lesage, médecin.

Notons qu'à l'époque, le vote à main levée prévaut ; cette façon de procéder se poursuit jusqu'en 1919. Par la suite, l'élection des conseillers et du maire se fait par les citoyens par mode d'élections et le vote secret remplace le précédent.

Ce premier conseil municipal prend les affaires en main. Il doit d'abord organiser, planifier, et administrer. Tout est à faire avec moins de complexité qu'aujourd'hui mais aussi moins de moyens. L'intelligence et le savoir-faire de ces pionniers élus sont au service de la population. Un conseil majoritairement formé de cultivateurs place au premier plan les intérêts agricoles. Il voit au contrôle de l'évaluation foncière, à l'aménagement et à l'entretien des chemins et des ponts. L'approvisionnement en eau est une de ses premières préoccupations.

Dès les premières séances du conseil municipal, six inspecteurs de voirie sont nommés pour les rangs ; ils ont comme tâches le tracé, l'entretien des chemins et la construction des ponts ; six inspecteurs agraires pour les rangs, ils doivent s'occuper de l'état de l'agriculture ; trois estimateurs pour confectionner le rôle d'évaluation ; un auditeur des comptes municipaux et

un gardien d'enclos public. Les premières séances du conseil se tiennent dans le haut de la maison d'école alors située près du couvent.

Il suffit d'examiner la liste des maires pour se rendre compte que, malgré une majorité de cultivateurs, ce sont les marchands qui s'emparent de la direction de l'administration municipale du canton Joly pendant 14 ans sur un total de 19, en exerçant la fonction de maire, pour la période qui s'étend entre 1883 et 1902. On peut imaginer les tensions dues à une vision opposée des uns et des autres. Cette année 1902 marque la division de la municipalité du canton Joly alors que le village est érigé en une deuxième municipalité. Par contre, on peut constater qu'après 1902, pour la Municipalité du canton Joly, le rôle de maire est tenu par des cultivateurs. Ceux-ci dirigent l'administration de la municipalité du canton, ce qui confirme les opinions divergentes et les tensions pressenties au conseil d'avant la séparation.

Cette observation, entre autres, est capitale pour comprendre ce chapitre et les deux suivants. Cette situation comporte ses propres éléments de réflexion et d'analyse et laisse entrevoir deux visions différentes quant à l'orientation à donner à la municipalité du canton Joly.

De tout temps, l'histoire est marquée par des personnages, celle de canton Joly n'y échappe pas. Un jour en 1892, un nommé Paul-Émile Forget quitte Sainte-Agathe pour venir s'établir à Chute aux Iroquois dans le canton Joly. M. Forget achète le magasin général de Ariste Bock, s'intéresse aux affaires publiques et s'y mêle de près. Une ère nouvelle vient de débiter.

Voyons le parcours de cet homme. Il occupe le poste de maire du canton Joly de 1895 à 1902. À l'hiver de 1902, on assiste à la séparation du village. Paul-Émile Forget en est l'instigateur et quelques mois plus tard, il est élu maire du village; il occupe ce poste pendant vingt-huit ans encore. C'est dire l'influence de ce citoyen sur la marche de sa localité.

La chose publique l'intéresse. Partout où il se présente, il convoite et obtient un poste de décision. Il est président de la commission scolaire durant près de cinquante ans, soit 32 ans pour la commission scolaire de La Nativité et 16 ans, pour celle du village de Labelle à compter de 1927 jusqu'à 1943.

Ses implications: il est propriétaire d'un magasin général, on peut y acheter de tout, aussi bien des chevaux que des aiguilles et des matériaux de construction. Il est aussi juge de paix et adepte du prêt hypothécaire. En 1917 de treize propriétés en sa possession, il en détient plus de trente-cinq en 1932. En 1933, il conteste l'évaluation municipale de vingt-trois de ses lots ou parties de lots.¹ Il est marguillier, secrétaire-trésorier du conseil

d'Agriculture du comté d'Ottawa, vice-président de la Coopérative des colons du Nord, directeur du cercle agricole, copropriétaire du journal *Le Pionnier* de Nomingue avec le député conservateur au fédéral Honoré Achim, il remplit aussi les fonctions de préfet de comté. Jusque dans les années 1945, ce bourgeois rural use de son influence. M. Forget est décédé le 15 janvier 1952, à l'âge de presque 82 ans.

D'autres, parmi les professionnels et les notables, œuvrent dans les affaires municipales et économiques de canton Joly. Le docteur Joseph-Aurèle Bigonnesse, médecin-chirurgien, occupe le poste de secrétaire-trésorier des municipalités du canton Joly et du village de Labelle à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e. Ce personnage remplit plusieurs fonctions, il est agent de la Société générale de colonisation, juge de paix, agent d'assurance, marguillier, greffier, député-coroner du district d'Ottawa et l'un des propriétaires de la mine de graphite sur ce territoire.

Un propriétaire de moulins à scie et à farine, monsieur Ulysse Dyonnet joue un rôle important à canton Joly, George Church également, il est propriétaire d'une vaste scierie. Dans la veine des individus importants de cette localité, nommons les marchands Flavien Renaud Blanchard, James Mc Gibbon, H.-W. Légaré, et Joseph Demers le journaliste-éditeur et d'autres encore.

LES CHEMINS COÛTENT CHER

L'aménagement et l'entretien des chemins coûtent cher, la participation des habitants des rangs est exigée par le conseil de canton Joly et l'entretien de la portion de route devant chaque lot est la responsabilité du propriétaire.

Malgré l'entraide collective, les travaux de voirie sont dispendieux et l'endettement continue sa montée qui atteint son apogée après la séparation du village.

Comme moyen de financement municipal, le système des billets promissoires prévaut, c'est-à-dire une promesse écrite et signée par l'emprunteur, de remettre le montant emprunté plus les intérêts à la date mentionnée. Souvent des citoyens prêtent de l'argent à la Municipalité; ils reçoivent de cette corporation un billet promissoire. Lorsque le montant des emprunts est devenu substantiel, la municipalité, à son tour, signe un billet, comme c'est le cas avec la Banque du Peuple en 1891 et dans les années suivantes, et emprunte le montant nécessaire aux remboursements de ses créanciers-citoyens. Ce moyen des billets promissoires est également utilisé entre acheteurs et vendeurs dans la population.

LE CHEMIN DE LA PRAIRIE DU CASTOR

Devant cette situation d'endettement, le conseil demande l'aide du gouvernement. Entre autres moyens pour remédier à l'endettement, il choisit de fermer certains chemins jugés par lui inutiles; la question de la fermeture du chemin de la Prairie du Castor est un exemple des conflits inhérents à un tel contexte. Il s'agit d'un bout du chemin du lac Labelle, à partir du "Y" du chemin de La Minerve jusqu'au pont Nord-Est.

De 1906 à 1918, des pourparlers orageux et des débats juridiques ont cours. Le 29 avril 1918 une assemblée publique est tenue au canton Joly pour que le « vote de paroisse » se prononce définitivement pour ou contre l'entretien du chemin de la Prairie du Castor. Après un vote majoritaire contre l'entretien de ce chemin, le conseil du canton Joly décide de ne plus entretenir ce chemin. À l'issue du vote populaire, Paul-Émile Forget, Léopold Genet et François de Sales Bastien expriment au conseil leur volonté de prendre en charge l'entretien du chemin de la Prairie du Castor qui représente une circulation routière importante pour le commerce.

En retour, ils demandent d'être déchargés de quelque participation que ce soit aux frais d'entretien de la montée Brisson-Orban. Entente conclue par règlement municipal le 10 juin 1918.

LES PONTS SUR LA CHUTE AUX IROQUOIS

Dès 1883, l'entraide collective est réclamée par le conseil municipal du canton Joly, « *tous les ponts des arrondissements doivent être faits en commun* ». La construction et l'entretien de ces ponts s'avèrent dispendieux pour la municipalité, spécialement celui de Chute aux Iroquois. Dès cette même année 1883, la municipalité fait appel au curé Labelle. Son intervention, auprès du gouvernement, est jugée précieuse afin d'obtenir des octrois pour réparer le pont sur la chute aux Iroquois, « *vu que ce pont, disaient-ils continu de s'affaïsser de plus en plus et que l'on craint que de là surviennent des accidents* ». ²

Il faut remonter à 1878 pour retrouver le premier pont construit sur la chute aux Iroquois, il est non couvert. En 1890, un montant de 700 \$ est demandé au gouvernement afin d'effectuer des réparations sur ce pont: reconnaissons aux ouvriers qui l'ont construit et au promoteur, le mérite d'avoir permis au village de se développer sur les deux rives de la rivière Rouge, dès les débuts de la colonisation.

Dans les années suivantes, une pétition du conseil et une requête sont présentées au gouvernement, encore pour des réparations. En 1897, Émery Godard est engagé par soumission par le conseil municipal ; M. Godard est propriétaire d'un moulin à scie au lac Labelle, il effectue la rénovation du pont.

En 1899, le conseil autorise la construction d'un chaland ; ce traversier est en opération le temps que dure la construction d'un pont neuf, le vieux pont est fermé. Les deux chevaux fringants de Napoléon Nantel effectuant la traversée sur ce chaland, se noient dans la rivière en enjambant, dans un saut, le rebord du chaland. S'en suivit une action en dommage contre la municipalité.

À la fin de 1899, un pont rouge, fait de bois et couvert, un pont solide traverse la rivière ; il dure jusqu'en 1945. En 1921, le gouvernement voit à faire effectuer à ce dernier des réparations importantes. Au livre des procès-verbaux, il est demandé « *que le secrétaire-trésorier crie à la porte de l'église que les bois du pont seront vendus sur les lieux au comptant le lundi, 22 septembre 1921 à 10 heures du matin.* »³ Il s'agit du vieux bois abîmé offert pour être vendu à des personnes intéressées.



Le pont rouge sur les chutes - 1899-1946.

En 1922, un gardien du pont, Jérôme Valiquette est chargé de voir à l'entretien du pont pour la saison d'hiver, c'est-à-dire, mettre de la neige sur le pont couvert pour permettre aux voitures à chevaux de passer. En septembre 1924, Elvarex Forget doit payer une amende pour avoir fait

courir son cheval sur le pont, entre onze heures et midi le 1^{er} août 1924 ; le même sort est réservé à Lucien Lauzon de la Conception, qui a fait trotter son cheval sur le pont, dimanche le 10 août 1924.⁴

En 1946, le vieux pont couvert cède sa place à un pont découvert et fait de béton ; c'est le pont actuel. Un citoyen qui a travaillé à la construction de ce pont nous dit, *« j'ai coupé tout le bois qui a servi à faire les formes de ce pont-là, j'ai charrié le fer du pont ; j'ai tout pris ça sur les chars (wagons) et emmené ça là avec des chevaux. »*⁵

L'AQUEDUC

Dès 1883, les élus du premier conseil municipal se préoccupent de l'aqueduc. Des réalisations partielles sont effectuées au cours des années suivantes.

En 1891, un règlement voté par le conseil permet à Adolphe Provost de construire un système d'adduction d'eau ; il est exempté de taxes pendant dix ans. En 1896, Paul-Émile Forget, marchand et maire du canton Joly, élabore un projet pour la construction d'un aqueduc desservant le village. Accepté par règlement le 1^{er} février 1897. Une construction en tuyaux de bois est autorisée et assure l'approvisionnement en eau à tous les propriétaires du village. Durant une période de quinze ans, il est exempté de taxes municipales.

On peut croire l'affaire réglée, mais les citoyens des rangs s'objectent, la controverse est grande, de violents débats ont cours. À l'hiver 1902, devant la pression d'un grand nombre de citoyens et à l'approche d'une élection, Paul-Émile Forget abandonne son projet de construction d'aqueduc. Le climat est orageux, le mécontentement règne, on assiste alors à la division du village et de la paroisse. Fait à remarquer, Paul-Émile Forget, instigateur de la séparation et maire du canton Joly, est élu maire du village, au printemps, à peine quelques mois plus tard.

Dès les premières assemblées municipales du conseil du Village de Labelle, les débats portent sur l'épineuse question de l'aqueduc. Les notables ne tolèrent plus le système d'adduction d'eau, et en particulier le maire Forget.

À une assemblée du conseil, tenue le 18 août 1902, Paul-Émile Forget se fait remplacer temporairement, à son siège de maire, il a des intérêts personnels à défendre sur la question de l'aqueduc. Alors, il demande que la préférence lui soit accordée pour la construction du nouvel aqueduc, vu qu'il est déjà propriétaire du système existant. Le conseil accède aux désirs de M. Forget, à la fois promoteur et maire.

La construction de cet aqueduc se réalise donc en 1902, à partir de chez Jules Brassard, chemin de la chapelle. Aussitôt, le conseil engage une personne dont les tâches sont : veiller au bon fonctionnement de l'aqueduc ; faire les réparations et les installations nécessaires ; surveiller le gel des tuyaux ; transporter l'eau à ceux qui en sont privés à la suite de bris de tuyaux, au moyen d'une voiture tirée par un cheval.

En 1903, le conseil achète l'aqueduc, propriété de Paul-Émile Forget, pour 750 \$, et accorde à ce dernier le privilège de s'en servir gratuitement tant qu'il fonctionnera, pour son usage personnel et pour sa résidence.

En 1904, on procède à une étude pour la construction d'un nouvel aqueduc en fer galvanisé. Un emprunt de dix mille dollars (10 000 \$) est jugé nécessaire ; par une faible majorité le nouveau projet est adopté ; il est confié à l'entrepreneur A.P. Drouin. D'autres emprunts suivent. Il coûte cher aux contribuables ce service mais une étape importante vient d'être franchie sur la route du progrès.

En 1920, c'est à partir du lac Blanc (lac Chaudfond) que l'eau circule dans les tuyaux. À compter du 1er mai, pour l'année 1921, l'échelle des taux de « péage » est fixée comme suit :

<i>maison privée : propriétaire - 12. \$ - locataire - 12. \$</i>
<i>chevaux d'un an et plus - 1.50 \$</i>
<i>bêtes à cornes - .70</i>
<i>water closet : maison privée - 1. \$</i>
<i>boulangerie - 25. \$</i>
<i>hôtel - 35. \$</i>
<i>bain : hôtel - 5. \$</i>

Ceux qui ne payent pas se voient privés d'eau et des avertissements parviennent aux voisins leur défendant de fournir de l'eau à ceux dont le service a été coupé.⁶ Un gardien d'aqueduc est nommé et, au procès-verbal de mai 1922, on lit que Charles Martin fils, est réengagé comme gardien jusqu'au 30 avril prochain.⁷

En 1932, le tuyau de l'aqueduc passe sur le pont. Un caisson en bois de cèdre rempli de bran de scie tente de le protéger du gel. Avant 1932, le tuyau passait dans la rivière accompagné des problèmes inhérents, qu'on pense seulement à la drave et aux embâcles de billots dans les rapides. Quant à l'installation actuelle, le tuyau est suspendu sous le pont.

En 1948, une partie du réseau d'aqueduc est reconstruite par Kelly et Spiro et l'on voit apparaître les tuyaux de fonte. En 1949, sur la recom-

mandation du bureau d'hygiène, la Municipalité procède à l'expropriation de terrains autour du lac Blanc pour protéger la source de l'aqueduc.⁸

LE CHEMIN DE FER ET LE DÉVELOPPEMENT DES CANTONS DU NORD

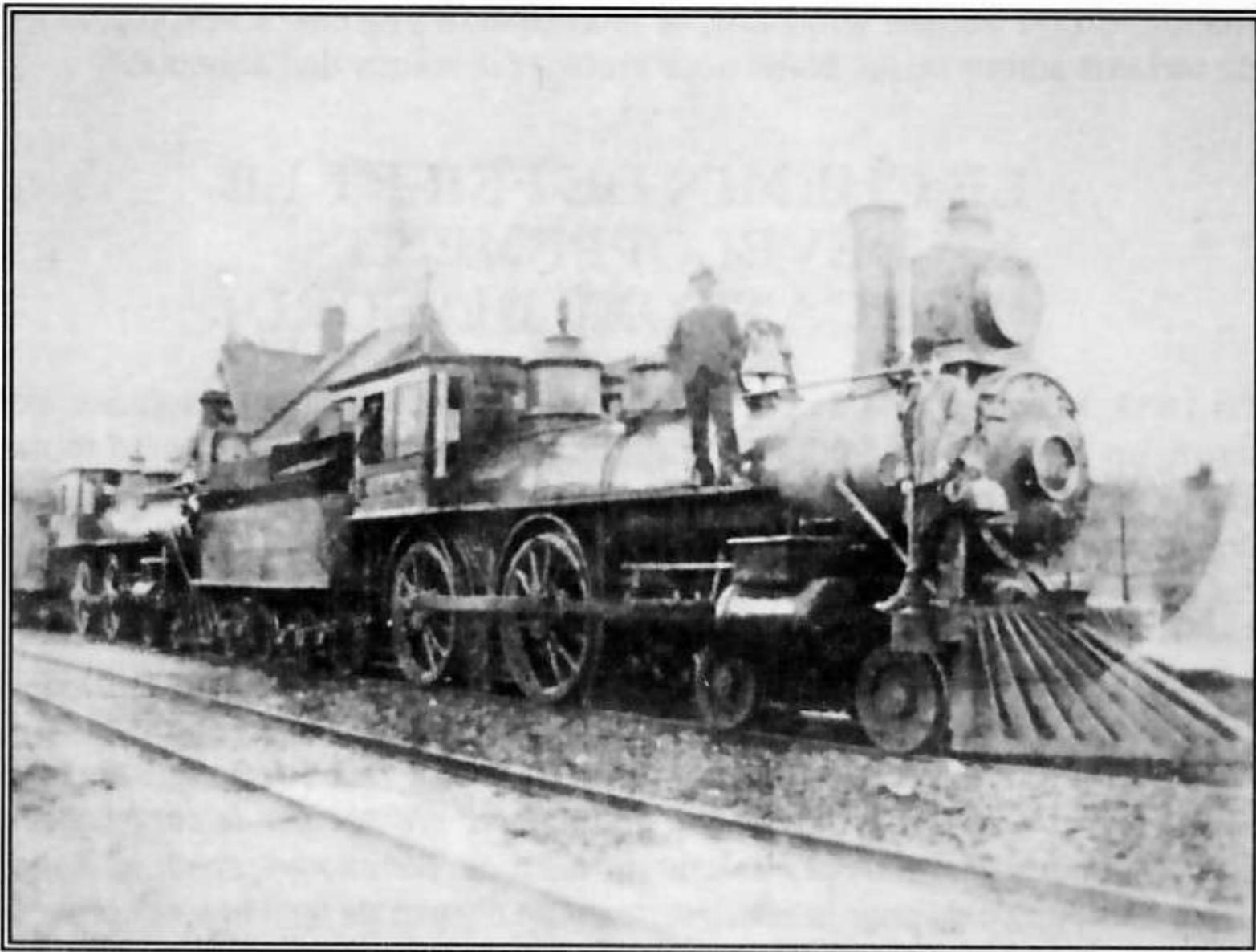
En 1883, la compagnie de chemin de fer Montréal-Occidental sollicite, par lettre, un montant de 5 000 \$ à la paroisse de La Nativité comme à toutes celles échelonnées sur la ligne depuis Saint-Jérôme, pour aider à la construction d'une voie ferrée jusqu'à Chute aux Iroquois. La construction du chemin de fer suscite un grand intérêt dans ce conseil du canton Joly. Selon une décision des membres du conseil, le terminus sera situé au village. La prudence incite le maire et les membres du conseil à fixer le premier versement seulement après l'arrivée du train à la gare de Labelle.

Pour comprendre cette demande de 5 000 \$, il faut savoir qu'«*en mars 1882, l'on présenta à la législature une requête rédigée par le curé Labelle, signée par presque tous les colons du nord de Terrebonne et de la Rouge demandant de l'aide pour la construction d'un chemin de fer. On y remarque le passage suivant: "Que cette grande amélioration changeant la face des Laurentides en y plaçant une population prospère, féconderait l'industrie, activerait les mines...et contribuerait puissamment à arrêter le fléau de l'émigration qui sévit dans les vieilles paroisses..."*»⁹

Un premier pas vers le Nord

Il est utile de se souvenir que dès 1876, Montréal lorgne le Nord. La construction du chemin de fer de Montréal à Saint-Jérôme ouvre l'horizon. Le Nord devient accessible. La colonisation du sol nordique paraît moins utopique. Le bois est transporté vers Montréal via le chemin de fer et le chômage fait relâche.

Dix-sept années, depuis l'arrivée du train à Saint-Jérôme, s'écoulent avant que ne se termine le prolongement de cette voie ferrée jusqu'à Chute aux Iroquois dans le canton Joly. En 1893, le train rentre à la gare et confère à ce lieu tant chéri du curé Labelle, le statut de terminus du chemin de fer et de centre commercial et manufacturier. Le souffle du développement et du progrès figure dans le prolongement de cette voie ferrée, le curé Labelle en est convaincu, lui qui s'acharne à gagner ses luttes l'une après l'autre, dans l'intérêt de ses chers colons.



Premier train arrivant à Chute aux Iroquois en 1893.

Plusieurs années de lutttes et de victoires permettent au curé Labelle d'écrire à son collaborateur Arthur Buies, le 29 février 1888 : « *Parlons de notre chemin de fer... Le gouvernement fédéral nous octroie, par statut, un subside de cinq mille cent vingt-six piastres par mille pour nous rendre jusqu'à La Chute-aux-Iroquois, et les ministres de Québec ont décidé de nous accorder cinq mille piastres par mille avec, en plus, cinq mille acres de terre... Humainement parlant, notre chemin de fer jusqu'à La Chute-aux-Iroquois est assuré* ». ¹⁰

Parallèlement le village se développe

Parallèlement au chemin de fer et à son développement, dans cette localité, déjà fourmille une vie économique et sociale. Quatre ans seulement se sont écoulés depuis les débuts de la colonisation et l'on voit MM Ariste Bock et Charles-Ernest Kapps, deux commerçants, prendre en main la concession des lots ; à ceux qui veulent défricher, ces deux marchands s'efforcent de trouver de bons ouvriers ou colons. Les touristes

partent visiter les cantons du Nord avec l'un ou l'autre de ces deux guides touristiques improvisés. Les plus vieux citoyens se souviennent, l'histoire leur a été racontée et ils parlent encore de M. Bock.

Monsieur C.-E. Kapps, dans les années 1880, est correspondant pour le journal *Le Nord*. Lui et M. Bock, chacun à son tour, remplit la fonction de maître de poste, il en est de même pour Charles Renaud, hôtelier de son métier. Ce dernier aussi apporte sa contribution aux touristes ; des voitures et des embarcations sont mises à leur disposition pour les visites "guidées". Une autre présence très reconnue dans la région est celle de l'hôtelier Pierre Marinier. Ces bonnes gens, des bâtisseurs du pays, participent à l'économie de Chute aux Iroquois. D'autres permis de boisson sont accordés dans les années suivantes et une cour de paix, dont M. Ariste Bock est le juge, est établie également. Chute aux Iroquois dans le canton Joly est devenue un centre commercial et les gens des paroisses des alentours y viennent s'approvisionner. Sa position géographique confère à cette municipalité un rôle d'importance pour le développement du Nord.

Pour permettre aux localités éloignées un meilleur rayonnement, les moyens de communication jouent un rôle capital. Dans les débuts de la



Première gare de Labelle, 1893-1924. À l'arrière-plan, l'hôtel Larocque.

de même pour Ernest Kapps qui, lors de la requête, se voit retirer sa licence pour signatures frauduleuses et la mauvaise réputation de la maison. De chauds débats sont suscités dans la population par de telles situations. En 1923, un règlement municipal est adopté, il interdit l'émission de permis de vente d'alcool. Par contre, en 1932, à partir du 25 juillet, une licence pour la vente de bière et de vin peut être accordée, moyennant certaines conditions, à celui qui en fait la demande; par voie de référendum, les électeurs se sont prononcés majoritairement en faveur de ce règlement. On constate aussi que plus le prix des permis est élevé, plus il est difficile pour la municipalité de se priver de ces revenus.

Dans la municipalité du canton Joly, en avril 1892, un bureau d'hygiène est créé. Ce bureau s'occupe de vaccination et de désinfection et est dirigé par A. Provost, marchand, Théodule Bélisle, cultivateur, et J.A. Bigonnesse, médecin. En 1919, le conseil ordonne par règlement la vaccination obligatoire de toute personne.¹², contre la variole.

LA MORTALITÉ INFANTILE

Malgré tout l'amour des parents et les soins minutieux, voyons avec quel acharnement, au début du siècle, la mort vient ravir les enfants et les bébés. On est au temps des épidémies et la science est à court de toutes les recherches et découvertes effectuées depuis, dans le domaine médical. Ci-dessous, quelques noms de bébés, et d'enfants décédés en très bas âge dont plusieurs, fait à remarquer, appartiennent à une même famille. Combien d'entre elles sont éprouvées par le décès prématuré de leurs enfants. Malheureusement, à cette liste sommaire, tant d'autres noms s'ajoutent qui n'apparaissent pas ici.¹³

Famille Phydime Mayer et Cordélia David

Joseph Ernest - décédé le 5 mars 1924 à l'âge de 7 jours	
Marie	8 octobre 1927 à 1 an, 2 mois
Marie	21 octobre 1930 à 3 mois

Famille Henri Godard et Hortense Lavoie

Gérard	15 septembre 1912 à l'âge de 1 mois
Joseph-Raymond	2 novembre 1915 à 2 mois
Joseph-Isidore	13 août 1922 à 2 mois
Gaston	7 novembre 1924 à 2 mois
Joseph-Côme	2 septembre 1935 à 2 jours

Famille Auguste Dumoulin et Bernadette Longpré

Joseph-Auguste Olyndo	9 septembre 1899 à l'âge de 2 mois
Gertrude	25 avril 1903 à 14 mois
Marie-Germaine	6 septembre 1903 à 6 ans
Joseph-Achille	30 avril 1905 à 11 mois
Marie-Marguerite	28 septembre 1906 à 7 mois

Il faut des Anges

*« Le tombeau d'un enfant met le cœur en émoi
Je cherchais un dimanche à m'expliquer pourquoi
Dieu donne des bébés quand il doit les reprendre.
Mon céleste gardien du moins j'ai cru l'entendre
Me dit alors d'une voix tendre :*

*Ces chéris, pour qui les mamans passent de douloureux moments
Choisis toujours parmi les plus fines mésanges
Quand Dieu les prend au ciel c'est qu'il lui faut des anges. »*

Sidonie Orban.

De descendance belge, Sidonie Orban naît en 1895, le 16 janvier à Labelle. Le 25 octobre 1915, elle épouse Stanislas Drouin. Ils ont huit enfants dont Monique que la mort leur enlève à 2 ans, 6 mois. À travers ses tâches quotidiennes ou à la veillée, écrivant ce poème, peut-être à son insu, Sidonie Orban traduit-elle l'expression du cœur de tant de pères et de mères devant le tombeau d'un enfant.

LES SAGES-FEMMES À L'ÉPOQUE HÉROÏQUE

À l'époque, ce métier noble de sage-femme est exercé, dans certaines familles, de génération en génération. C'est le cas d'Émilienne Filion (1848-1924), fin XIX^e siècle; elle est mariée à Alphonse Bélanger. « *Elle a aidé notre grand-mère Brassard à accoucher* »¹⁴, de dire notre interlocutrice âgée de 85 ans, à sa sœur Jeanne. À son tour, la fille d'Émilienne Bélanger, Bernadette (1887-1965), mariée à Napoléon Gélinas, aide la petite-fille de cette grand-mère à accoucher à deux occasions.¹⁵

Au début du siècle, Bernadette Gélinas habite au lac Labelle, sur la montée Bélisle ou chemin du Lac-des-Rats-Musqués. Sa terre et celle de la

famille Brisson se trouvent côte à côte. Très nombreuses sont les femmes de canton Joly ou du village de Labelle qui ont bénéficié de l'expérience et du dévouement de madame Gélinas. Cécile Rudis et Lucienne Francoeur, toutes deux nées Gélinas, deux des filles de cette sage-femme, elles-mêmes âgées de près de quatre-vingts ans aujourd'hui, rappelle un souvenir du temps : *« notre mère partait pour aller aider les femmes, elle faisait ça pour le bon Dieu; quand c'était le temps, mon père attelait le cheval et elle partait, on ne savait pas quand elle reviendrait, il lui est arrivé de tomber dans la neige »*, de nous confier Lucienne, l'air chagrin, au souvenir de sa mère prise dans la tempête. À l'époque, ces femmes partent par tous les temps, dans la neige ou sous la pluie, dans les rangs ou au village, de jour ou de nuit et restent avec l'accouchée deux jours, trois jours parfois, pour l'aider.



Bernadette Gélinas, (1887-1965), du lac Labelle, sage-femme.



Rose-Alma Rochon - 1889-1967, a été sage-femme au lac Labelle.

Rose-Alma Rochon (1889-1967), mariée à Azarie Cormier, elle aussi, portée par le dévouement et la générosité, aide de nombreuses femmes à mettre au monde leurs bébés. Les plus anciens citoyens se souviennent. Il semble que chaque sage-femme a son territoire mais la ligne n'est pas infranchissable d'un territoire à l'autre. Des centaines de bébés voient le jour entre les mains de ces femmes attentives et profondément humaines.

Dans l'histoire de la paroisse, madame Régis Drouin fait aussi sa marque. Elle arrive avec son mari à Chute aux Iroquois en 1881, la colonie se trouve sans médecin. Elle se fait sage-femme et vient au secours des femmes de colons pour plus de trois cent cinquante naissances. À son sujet, le Dr Bigonnesse s'exprime en ces termes : *« vous savez madame Drouin, par votre expérience vous êtes plus capable que nous autres par nos études »*.¹⁶

À la maison de l'accouchée, la préparation consiste à faire chauffer de l'eau qui sert à la sage-femme pour se laver les mains, puis laver le bébé et la mère. Dans le lit, on s'assure de placer des gros piqués avec des épaisseurs de journaux sur le matelas, le tout recouvert d'un coton. Les

femmes accouchent sans anesthésie à l'époque. En substance, on affirme que la sage-femme a le tour, beaucoup de compréhension et de sympathie ; elle possède un doigté sûr en plus d'être animée du sens de l'entraide.

Parfois, le médecin est présent lors de l'accouchement. Le père se rend le chercher au village, en voiture tirée par un cheval. Règle générale, on ne demande le médecin que lors d'accouchements difficiles, mais la vraie raison c'est qu'il faut le payer et la plupart n'ont pas d'argent. Il arrive aussi, que même dans un cas de nécessité, il soit impossible d'avoir le médecin, ou bien il est parti ou bien on ne dispose pas de moyen pour aller le chercher. Le dévouement est une caractéristique de ces médecins de campagne.

Pour en revenir à la sage-femme, cette personne a le doigté et le titre, mais d'autres personnes l'assistent dans son travail, le père, une grand-mère ; des voisins charitables rendent service à leur façon, les enfants de la maison doivent se faire garder quelque part. Il arrive même que la famille voisine soit celle de la sage-femme. Bernadette Gélinas a elle-même 6 enfants. La maisonnée prend en charge les tâches, le temps que dans la maison de l'accouchée un autre travail de haute nature s'effectue. D'autre part, le foin continue de pousser et aux champs ou dans l'étable, les vaches ne sont pas au courant et réclament leur temps d'égard comme à l'accoutumée ; pensez donc, la vie continue. Le nouveau-né s'inscrit, on ne peut plus, dans la quotidienneté.

Ainsi vit la gerbe des familles du lac des Rats-Musqués autrefois nommée montée Bélisle, dans les années des débuts de la colonisation : on y retrouvait les Amadei, Valiquette, Brisson, Bélanger et tant d'autres.

UN ENCOURAGEMENT À L'INDUSTRIE DU BOIS

Sur un autre plan la vie se manifeste. En 1899, des exemptions de taxes sont offertes aux compagnies de bois et des mesures sont adoptées par les conseils municipaux de Canton Joly et du village de Labelle, pour encourager l'industrie du bois. Pendant vingt-cinq ans, la propriété de Charles Church & Son est exemptée de taxes.

FAITS ET GESTES DE LA VIE QUOTIDIENNE

Faire boucherie

Émile Valiquette raconte :¹⁷ « *D'abord, on tuait toujours quand il faisait bien froid et qu'on était certain que la viande gélerait tout de suite ; c'était traître,*

des fois on mangeait de la viande dure parce qu'on n'avait pas fini de trimer le bœuf qu'il était raide comme une barre. On faisait toujours boucherie avant les Fêtes, dans la semaine des Fêtes même, dans les gros froids. Des fois la viande n'était pas gelée, mais on avait de l'avoine, on rentrait notre viande dans des carrés d'avoine, c'était comme un isolant.» La viande ainsi remisée, il n'y a plus d'inquiétude, une fois saisie par le froid, même par temps doux, elle demeure gelée.

Les produits de la ferme vendus aux villégiateurs

«Nous autres les jeunes, par exemple, de poursuivre Émile Valiquette, on passait dans les camps d'été avec un papier et un crayon puis on disait aux gens, on va tuer un veau et on veut vendre notre viande de veau.» Chacun s'en réserve selon ses besoins, et le jeune en prend note. *«Ce n'était pas des grosses quantités parce que personne était équipé pour conserver longtemps les aliments, la glace surtout posait des problèmes; certains achetaient le foie, la cervelle, d'autres achetaient les ris, c'est là qu'on a appris que cela se mangeait; d'autres choisissaient une fesse, un jarret, peu importe.»*

Et puis, une bonne journée, le cheval part, il tire la voiture remplie de beaux morceaux de veau. *«On avait pris soin de déposer dans la voiture, un coton blanc dans le fond et un autre par dessus la viande.»*

Le puits artésien permet de conserver l'animal débité et d'assurer les repas subséquents. Ensuite, apparaît la glacière mais cela suppose tailler de la glace à même le lac ou l'acheter. Il demeure que conserver la viande est problématique.

Le beurre aussi doit être conservé. *«On le salait dans des pots de grès; ma femme faisait des boulettes, elle faisait des trous un peu avec ses doigts puis, on descendait ça à la cave, pas gelé le beurre salé, on mettait un couvert dessus. La viande de lard salé était conservée à la cave avec un couvert et un élastique puis le beurre pas salé on le conservait dehors.»¹⁸*

Le bon pain

La famille est nombreuse alors, une octogénaire autrefois de Labelle, s'empresse de préciser: *«à l'époque, le pain, on ne l'achetait pas, on le cuisait. On en faisait deux fois par semaine, ça remplissait tout le dessus du pantry, on était douze»*. Il est préparé depuis la veille au soir, le matin, c'est l'étape de la cuisson. Le problème de la conservation est écarté puisque le pain disparaît rapidement, selon notre interlocutrice. Elle ajoute: *«Un bon bouilli, du bœuf, des beans cuites dans un grand chaudron, des fèves qu'on*

récoltait, des jaunes, des blanches, grosses comme le bout d'un pouce.»¹⁹ Ajoutons à cela le poêle à deux ponts qui ronfle, chauffé au bois, pour cuire tous ces mets de chez nous. On en a l'eau à la bouche mais en été, dans la cuisine, la chaleur est suffocante.

D'autre part, Azarie Cormier est artisan, *millwright* et violoneux aux noces. Le travail d'Azarie consiste à fabriquer des bandages de roues, en bois, aussi des portes, fenêtres et chaloupes. Azarie est le mari de Rose-Alma Rochon-Cormier qui tricote et fabrique aussi des tapis nattés et des catalognes. Voilà très brièvement, quelques souvenirs énoncés par Ginette et son frère, Yvon, à la douce mémoire de leurs grands-parents.

Dans le même souffle, Ginette poursuit l'évocation de ses souvenirs d'adolescence : *« l'hiver, on patinait sur le lac Rochon, le samedi après-midi ; on se grattait un rond sur le lac ou sur le ruisseau. L'été, on allait se baigner, beaucoup ; on se faisait griller. Puis, on allait faire des pique-niques avec nos mères qui assuraient la surveillance. »* Elle ajoute, avec dans les yeux, l'éclat lumineux des moments heureux : *« vers 1967-1968, c'était les années des Beatles, des Classels, des Hou-lops et des romans illustrés, les romans d'amour ; ça allait ensemble, précise-t-elle, puis les Bob Moran. Aussi, on se balançait avec notre mère en écoutant de la musique. »*



*Azarie Cormier, 1890-1967,
artisan au lac Labelle.*

SUR LA MONTÉE DU PROGRÈS

Le progrès continue sa montée et le canton Joly, au début du XX^e siècle voit apparaître le réseau téléphonique. À la séance spéciale du 17 juillet 1905, J.-A. Bigonnesse, secrétaire-trésorier, autorisé par le conseil municipal, permet à Eugène Danis de L'Annonciation, l'installation de poteaux pour l'usage du téléphone. Le 7 janvier 1913, la ligne téléphonique se poursuit sur le chemin du canton Joly reliant Labelle à La Minerve par l'Association du téléphone de La Conception. Soulignons que le service est disponible mais tous ne peuvent s'offrir ce luxe. En 1934, la compagnie Bell Téléphone du Canada obtient du conseil, le droit d'ériger et d'entretenir des poteaux de téléphone sur les chemins de la municipalité.

Sur le même élan du progrès, les archives municipales du 5 décembre 1927 informent, par le règlement no 63, d'une franchise exclusive pour

éclairage et pouvoir électrique, accordée pour une période de dix ans par la Paroisse du canton Joly, à la Inter Provincial Power Company, représentée par son agent général autorisé, M. Antonio Forget. Cette compagnie peut exploiter un réseau pouvant fournir l'énergie électrique dans les rues, chemins, places publiques de la Paroisse du canton Joly ; elle doit construire sa ligne de transmission de pouvoir électrique dans les limites de la Paroisse.

LE MASKINONGE OU LAC LABELLE

Dans le canton Joly, à quelques milles de la Chute aux Iroquois, au lac Labelle, appelé « le Maskinonge » jusqu'à la mort du curé Labelle, des colons élisent domicile. Ils décident d'aller bâtir pays au lac, ils percent la forêt, ouvrent des clairières et souvent, plusieurs milles les séparent du voisin le plus proche. Pour la tranquillité c'est de la pure espèce ! Si le sentiment d'isolement accompagné d'inquiétude est perceptible, il est compensé par des rapports humains de qualité. Sans doute, existe-t-il des êtres acariâtres au comportement étrange ; il faut toujours l'exception pour confirmer la règle.

En 1894 au lac Labelle

Des côtes et des chemins de chantier depuis Chute aux Iroquois conduisent au lac Labelle en 1894. Un lac aux dimensions généreuses, quatorze kilomètres et demi. En 1894, plutôt esseulé, ce lac Labelle laisse soupçonner que, nombreux et à brève échéance, se compteront les amateurs de ce site enchanteur. Il faut admirer les montagnes en couronne, toutes baignant leurs pieds dans ses eaux.

Le docteur Brisson est déjà établi depuis plusieurs années sur la rive est de ce lac ; l'année 1882 est plausible pour son établissement à cet endroit. Non loin de là, une statue du curé Labelle est érigée dans une baie au sud du lac, à l'endroit où débarque Mgr Duhamel, le 16 mai 1893.²⁰

La Pointe Bastien - 1894-1997²¹...

Sur la rive ouest du lac, en l'année 1894, Maître François de Sales Bastien achète un lot de 17 acres conjointement avec Raymond Masson ; ils y viennent pour la chasse et la pêche. François de Sales fait construire une maison, se procure une vache, un cheval et d'autres animaux et certains volatiles ; cet avocat de Vaudreuil confie son domaine à un colon chargé d'en prendre soin. Monsieur Léopold Genet, au début du siècle, vient remplir ces fonctions. En 1905, lui et sa famille s'établissent sur leur propre



Première chapelle érigée au lac Labelle, sur la Pointe Bastien.

Quant à la maison de M. François de Sales Bastien, habitée par ses héritiers, elle est authentique et porte fièrement, en fin de XX^e siècle, ses 103 ans. Au sujet de la chapelle, Lucienne Gélinas-Francœur, octogénaire, citoyenne du lac Labelle depuis sa

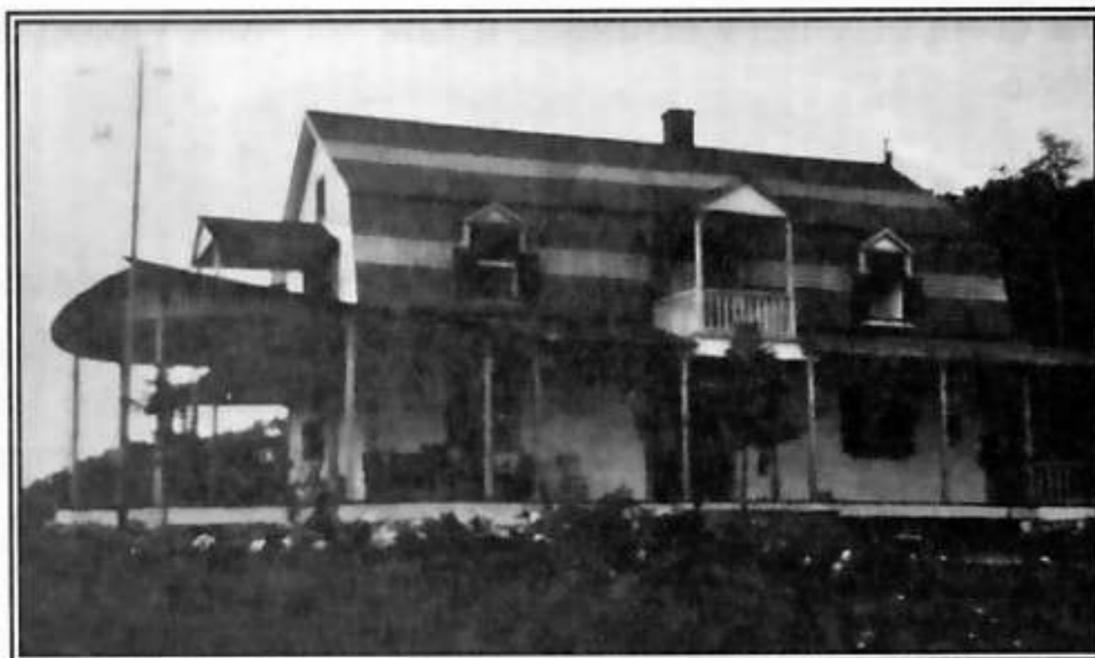
naissance, raconte que tous les dimanches, elle, avec ses frères et sœurs, des "jeunesses" à l'époque, partent pour la messe à la chapelle Bastien, en chaloupe. Après la messe, une des activités préférées par les jeunes, est de monter sur l'« alligator » rouge du lac, ce bateau à vapeur muni d'un sifflet.

La famille Bastien, sur la Pointe, en est à la sixième génération et apprécie toujours les attraits du lac Labelle.

Somptueux, ce lac vu et décrit à l'époque, à travers l'esprit jovial et bout-en-train du chroniqueur Benjamin-Testard de Montigny venu de Montréal, en voyage d'exploration au lac Labelle, le 25 juillet 1894, tel qu'il appert dans un récit de voyage, au livre de Robert Godard ; en voici des extraits, « Il

lot de colonisation, non loin de la pointe Bastien. La famille Genet tiendra plus tard l'hôtel La Clairière.

Geneviève Masson-Bastien, épouse de François de Sales, est très pieuse. Lors d'un voyage périlleux d'êtres chers, elle promet de faire construire une chapelle si tout son monde rentre sain et sauf. Ainsi fut fait ; en 1912, elle demande à Mgr Charles Hugues Gauthier, alors archevêque d'Ottawa, et obtient la permission de construire une chapelle sur le domaine Bastien à condition que les gens du lac puissent assister à la célébration des offices religieux.



Maison centenaire érigée en 1894 par François de Sales Bastien.

nous a bien fallu quitter les bords enchanteurs du lac Labelle (...) non sans jeter un coup d'œil sur le canton Minerve qu'arrose le lac et qui se trouve enclavé entre Joly, Labelle, Lesage et Marchand... (...) Et la caravane se met en route pour La Chute-aux-Iroquois au son des gosiers de la troupe ».22

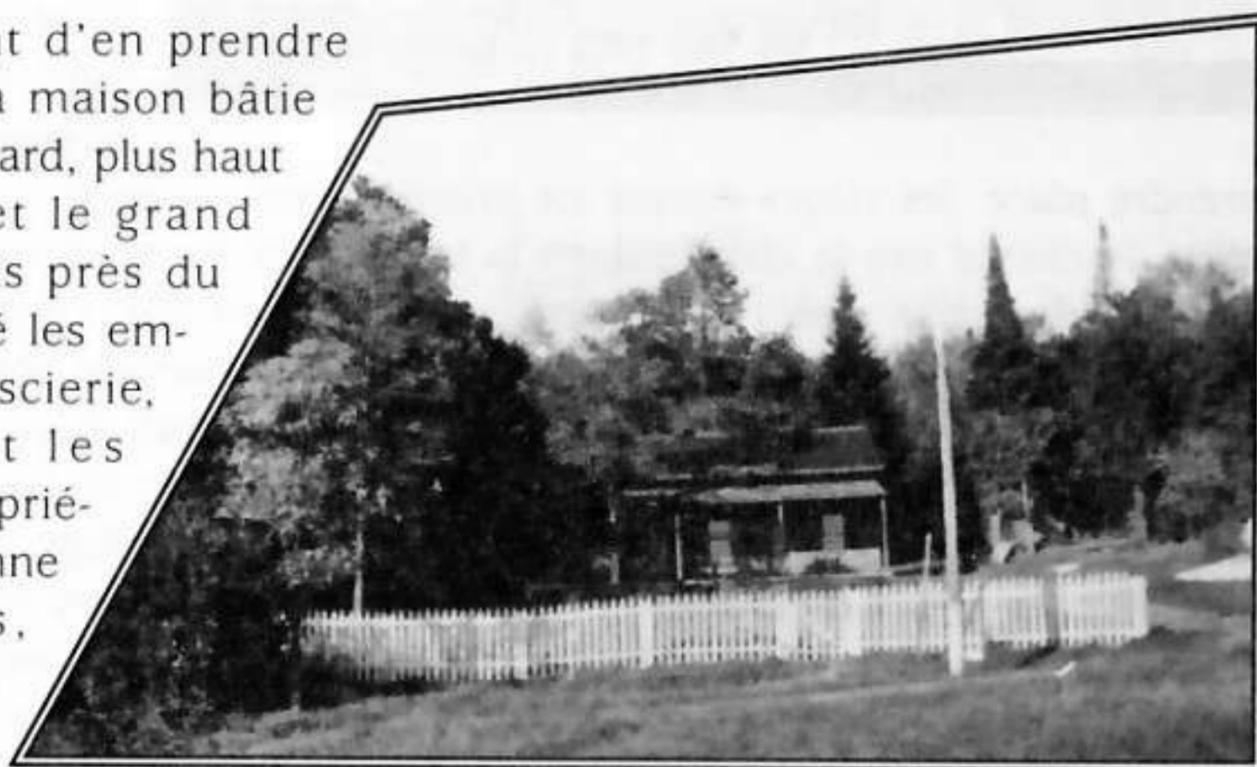
Dans une autre optique rappelons que le chemin longeant le lac, au début de la colonisation, est ouvert jusqu'au bout du lac Labelle, mais il s'agit d'un chemin de portage. À l'époque, les compagnies de bois font des chemins pour sortir leur bois et les gens les utilisent. Les hommes s'entendent pour une corvée à l'occasion et réparent eux-mêmes un bout de chemin. Voilà la réalité des colons au quotidien ; eux vivent davantage sur leur terre et moins sur le lac.

Dans les années 1900 et jusque vers 1930, à la tête du lac, se trouvent le moulin *Langevin & Frères* et la *Compagnie de Bardeaux* de Napoléon Ostigny. Aux environs des moulins, en 1906, le gouvernement fédéral fait construire un quai auquel on accède, actuellement, par le chemin Baudart ; en 1954, des réparations importantes seront effectuées. En 1925, toujours à la tête du lac, le moulin Godard occupe la place et en 1938, Gaston Baudart achète la propriété des moulins. Voyons plus bas, la suite de ce site historique.

Les pensions Baudart

Madame Ange-Emma Baudart née Jubinville²³, partage avec nous le souvenir de la somme énorme de travail nécessitée en 1938, lorsque son mari Gaston Baudart, boulanger alors, achète du Trust général du Canada, devant maître Paul-Antoine Blondin, la propriété des moulins à scie, à la tête du lac.

Au moment d'en prendre possession, la maison bâtie par Oscar Godard, plus haut sur le site, et le grand chalet, en bas près du lac, qui a logé les employés de la scierie, accueillent les nouveaux propriétaires. L'ancienne cour à bois, couverte de croûtes et des résidus



Maison bâtie par Oscar Godard. Plus tard, devenue la Pension Baudart.

du bois, témoigne de la présence des moulins dans un passé encore bien proche. « *Il a fallu nettoyer tout ça,* » de dire madame Baudart, « *de la croûte et des billots, il y en avait jusque dans le lac, ç'a été de l'ouvrage!* », s'exclame-t-elle, D'autant plus qu'ils visent à convertir la propriété en un endroit propice à accueillir les vacanciers aux éventuelles Pensions Baudart.

Plus tard, des chalets sont construits au bord du lac et servent de maisons d'été aux touristes. À partir de 1945 et durant trente ans, la *Pension Baudart* reçoit à sa table, jusqu'à quarante pensionnaires, deux grandes tablées de vingt personnes. Les Baudart sont les premiers bénéficiaires du service téléphonique au lac Labelle. Est-il nécessaire de le rappeler, feu Gaston Baudart, originaire des Ardennes, a été maire de canton Joly durant dix-sept ans, jusqu'à son décès.

Ange-Emma Baudart relate, à travers sa poésie, le souvenir d'une veille de Noël des années 1920, alors qu'ils s'en vont pour la messe de minuit. Ils



partent de la maison paternelle, sur le chemin du lac Labelle et, Ange-Emma Baudart, de raconter : « *on montait dans une grande voiture, une sleigh rouge achetée de M. Forget. Cette voiture avait des portes comme une auto. Neuf personnes assises pouvaient y*

prendre place, les sièges étaient en peluche verte. » Une fois tout le monde assis, le cheval tire la charge dans la tranquillité de cette nuit de Noël « *au son des clochettes fixées à son attelage* », précise-t-elle, « *il prenait la route, empruntait le lac Saindon et s'engageait dans le portage pour sortir sur la route principale et jusqu'à l'église au village, c'était beau Madame* », de s'exclamer Ange-Emma Baudart, « *des fois, au clair de lune à travers les arbres! Et puis, lorsqu'on arrivait près de l'église du village, le cheval restait avec tous les autres, à l'écurie, sur le grand terrain en arrière de l'hôtel Labelle, et ensemble, ils attendaient; des fois, quelqu'un leur mettait une couverture sur le dos, ah, c'était beau!* ». Ils assistent aux trois messes, comme le veut la coutume, et vers deux heures trente de la nuit, ils regagnent la maison.

Une chapelle au lac Labelle

En 1950, une première petite chapelle qui remplace celle de la pointe Bastien est bâtie au bord de l'eau, sur un terrain donné à la Fabrique par Raoul et Napoléon Francœur. Pendant près de dix ans, les gens se rendent en ce lieu pour la célébration des offices religieux.

Devenue trop petite, cette chapelle cède humblement sa place à l'actuelle chapelle Notre-Dame-du-lac-Labelle construite en 1959-1960.

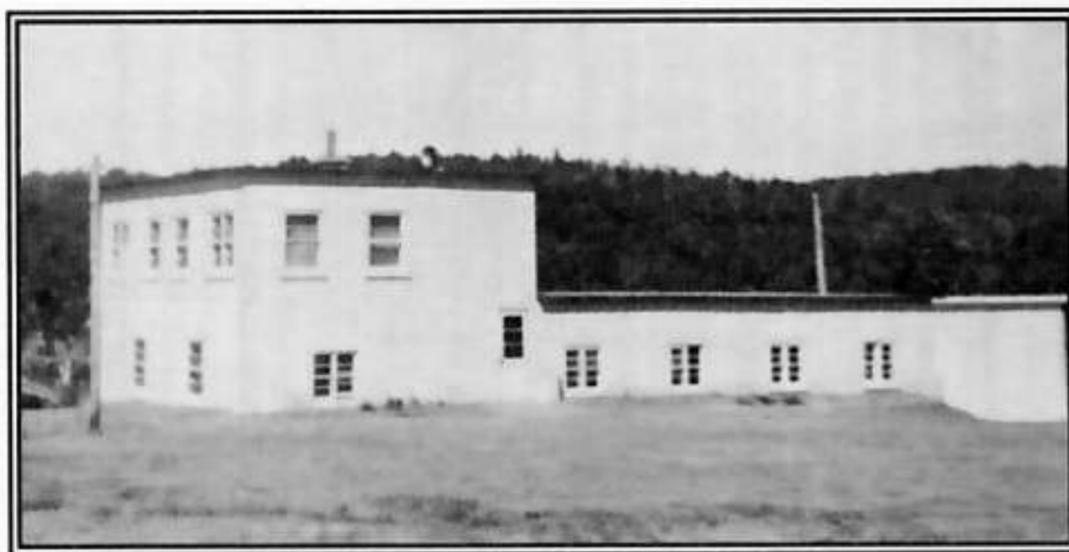
Jusqu'en 1970, les mariages y sont célébrés, les enfants font leur première communion et Monseigneur l'Évêque s'y rend confirmer les jeunes du lac Labelle. La messe du dimanche est célébrée aussi durant l'hiver. Plus tard, ce service dominical est offert seulement durant la saison estivale et en 1997, l'incertitude règne. Les prêtres se font rares et malgré leur désir de bien servir, ils ne suffisent plus en nombre.

En 1957, une demande est faite au gouvernement et en 1958, un quai public est construit à côté de la chapelle du lac.

Rappelons les noms de quelques-unes des premières familles arrivées au lac Labelle, en début du siècle sur la rive est du lac : Alphonse Bélanger, la grande famille Francœur dont Joseph, Arthur, Paul-Émile, et Raoul puis les familles Terreault, Desgroseilliers, Vennat et Jubinville.

L'HÔTEL LA CLAIRIÈRE

Plusieurs familles sont venues élire domicile sur la rive ouest du lac Labelle. L'histoire de l'une d'entre elles est racontée par M. François Genet,



Première chapelle sur la rive est du lac Labelle, érigée en 1950.



Chapelle actuelle Notre-Dame-du-Lac-Labelle.



Famille Léopold Genet en 1947, à La Clairière au lac Labelle.

nonagénaire²⁴. De mémoire vive, il fait revivre l'hôtel La Clairière. Monsieur Genet est né de parents français, arrivés au Canada, à Lachine au Québec, en 1898. Il naît le 1^{er} mars 1903. Comme colons, ses parents et la famille viennent s'établir au lac Labelle, sur une clairière. D'une voix pausée, il livre ses souvenirs :

« A l'arrivée de la famille au lac, en 1905, il n'y avait rien du tout ; c'était la forêt, absolument la forêt vierge. Après, ils ont commencé à abattre des arbres pour se faire une maison en bois rond. Il y avait à ce moment-là ce qu'on appelait un " bee " ; les voisins se réunissaient et ils construisaient une maison en une seule journée. Les voisins, à ce moment-là, étaient à un mille, deux milles, des fois trois milles, ce n'était pas rare. Ils se nommaient monsieur Laramée, monsieur Charrette et puis monsieur Jubinville.

« Ensuite, il fallait faire de la terre neuve pour avoir, ce qu'on appelle " les lettres patentes ". C'était criminel. Les terrains, c'était des terrains rocheux, des terrains absolument incultes ; c'était misérable. C'était sacrifier le bois qui était dessus. Il poussait des framboisiers et ce qu'on appelait des " fardesh ", des petits arbustes ; ça ne donnait jamais beaucoup.

« Quand mon père est arrivé au Canada, en 1898, il pouvait avoir dans la trentaine. Je sais qu'il avait un an de différence avec ma mère. Elle est née en

1870, l'année de la guerre en France. L'année 1870 avait été une année terrible, en France. C'était devenu proverbial, quand on demandait à quelqu'un "Comment ça va?", surtout quand ça allait mal, c'était devenu proverbial de dire: "Ça va comme en '70".

«Et lors de la guerre 1914-1918, mon frère a été tué en 1916; mon père, lui, a été blessé en 1917. On a perdu plusieurs de nos amis. Les Vennat étaient parmi nos meilleurs amis; monsieur André Vennat est mort à la guerre, celle de 1939-1945. Actuellement, les petits-fils habitent encore au lac Labelle» de préciser M. Genet. D'autres familles, s'y trouvent également, mentionnons les Guinard, Keyserlingk, et Amphousse comme villégiateurs.

La maison familiale se transforme

«Graduellement, l'hôtel La Clairière a pris forme. Quelques pensionnaires sont venus, pour commencer. Des amis, d'abord. C'était du bouche à oreille à ce moment-là. Il n'y avait rien. C'était le bois partout, pas de chalet autour. Un ingénieur



Hôtel La Clairière.

avait indiqué la profondeur du lac, "cent pieds plus". C'est là que j'ai vu que le lac Labelle était un lac très, très profond. Sur un document que l'ingénieur m'a remis, une carte, on pouvait apercevoir douze petits carrés indiquant douze riverains autour du lac. C'était en 1930.» Au cours de cette même année M. Léopold Genet, le père, demande à la Municipalité un permis de vente de bière et de vin; en 1932 seulement il l'obtient, suite à l'adoption, par référendum, d'un nouveau règlement à cet effet.

«La maison était devenue un véritable labyrinthe. Chaque année on ajoutait, selon les possibilités financières, celles de mon père, une allonge; puis une autre. Toutes ces allonges n'étaient pas toujours exactement en ligne, souvent à cause des défauts du terrain.

«Mais, ce qui a transformé le lac en ce qu'il est aujourd'hui, c'est quand le gouvernement a alloué des terrains autour du lac, cadastrés, même à l'autre bout du lac, il y avait le barrage de la compagnie; ils ont continué sur la

rivière. C'était sauvage et tout à coup, du jour au lendemain c'était devenu trop habité. Ce n'était plus le lac Labelle, celui qu'on avait tant connu. Ah, ç'a commencé vers 1948. Moi-même, à l'autre bout du lac je m'étais bâti un camp de chasse et pêche en pensant que je serais le seul. Ç'a eu l'effet contraire. » Cela le fait rire. « Le résultat, ça s'est bâti et le mien est devenu un parmi d'autres. »

« La Clairière a une origine » !, s'empresse-t-il de préciser. « Ça remonte à des années et des années, cent ans peut-être, en arrière, il y avait eu des camps de bûcherons. Le terrain s'appelait déjà « la clairière » avant que nous, on le nomme. Une clairière c'est un endroit plus ou moins éclairci dans la forêt. Mon père était gardien chez monsieur Bastien en face de chez nous, et nous, on traversait à la clairière. C'était une clairière dans du bois qui n'avait jamais été coupé.

« On avait bâti notre maison là, dans cet espace qui avait été nettoyé pour construire des camps de bûcherons. Ce sont eux qui ont fait la clairière. Alors, nous, on a gardé le nom. Ensuite c'est devenu une maison de pension, la même maison où toute la famille vivait.

« On avait une assez bonne réputation comme maison de pension, et une salle à manger assez célèbre dans la région. On avait ouvert une grande salle qui s'appelait La Grange ; c'était dans les années 1955-1956, 1956-1957. Il y a eu beaucoup, beaucoup de mariages. On a eu jusqu'à deux mariages dans le même samedi. » Plusieurs personnes de Labelle ont travaillé à l'hôtel lors de banquets ou de réceptions, ou comme employés sur une base régulière. « Après 1957, ç'a diminué, diminué. En 1967, on a décidé de vendre. Nous étions devenus fatigués.

« On a travaillé beaucoup. Je me suis marié en 1950. J'ai toujours travaillé, ma femme aussi d'ailleurs, Agathe Vallée, elle était femme de chambre, et ma sœur travaillait comme cuisinière, une excellente cuisinière. Il y a eu vingt-cinq chambres. On a diminué le nombre par la suite pour les rendre plus confortables, rentrer l'eau courante. Ç'a donné dix-huit, vingt chambres. On avait une grande salle avec un foyer en pierre, une salle à manger, une salle d'entrée et une salle de réceptions pour des mariages ou des réunions politiques.

« La clientèle était surtout touristique. Par exemple, ils étaient assez rares les types qui venaient pour prendre un coup et qui repartaient immédiatement. Ce n'était pas cela. C'était surtout touristique. C'était surtout des Français américains qui possédaient des économies aux États-Unis. Beaucoup, par exemple, avaient des restaurants qui fermaient dans le sud des États-Unis durant l'été, il y en avait de la Floride, d'autres venaient de la Caroline du Sud, de la Caroline du Nord. Il y avait les grands tournois de golf aux États-Unis par

exemple, mais ça, c'était en hiver, des grands tournois à travers le monde. Alors, en été, ces gens-là qui avaient des commerces, s'en venaient à Labelle.» Le sourire de M. Genet en dit long sur l'agréable souvenir remémoré ; il ajoute d'un air satisfait : *«C'étaient des bons clients, des bons clients!*

«Pour s'approvisionner, on achetait une petite partie au village et une autre partie, à Montréal, en gros. La marchandise arrivait ici par camion.

«Lorsque les touristes arrivaient au début, c'était par le train, j'allais les chercher en auto. J'ai été dans les premiers à avoir une auto. Il y en avait deux ou trois à La Minerve, à Labelle j'étais le seul, c'était celle de mon père. Nous étions en 1924, j'avais 21 ans. J'allais chercher les pensionnaires, c'est comme ça qu'on les appelait.

«L'expansion de l'auto a été rapide, je me souviens. Par l'amélioration des routes les autos circulaient, circulaient. Ça a été rapide, excessivement rapide, l'expansion de l'auto.

«Il pouvait y avoir jusqu'à une vingtaine, vingt-cinq pensionnaires à la fois. Dans les dernières années, savez-vous que c'est étrange, c'était surtout des adultes. Parmi ces gens, beaucoup venaient des États-Unis ; ils venaient à la pêche à la ligne. Les Français sont pêcheurs, les Canadiens sont chasseurs,» de dire M. Genet d'un air taquin. Après la vente de la Clairière par la famille Genet, ce commerce sert la clientèle durant seulement quelques années encore, puis les portes se ferment sur une époque de souvenirs.²⁵

LE JARDIN DES CÈDRES²⁶

À l'autre extrémité du lac, au barrage, dans les années 1985, une partie de la population locale de même que des touristes, voyageurs de marque tel des ambassadeurs en provenance de France, d'Italie, d'Angleterre, de Russie ou de quelque état des États-Unis, des gourmets viennent se délecter de mets apprêtés pour une clientèle choisie. Carmelle Allard-Benoît et Émile Benoît tiennent ce restaurant pour gourmets, le *Jardin des Cèdres*.

Des réceptions de mariage ou de fiançailles ont lieu et des repas gastronomiques, sont servis dans ce coin retiré, au cachet unique d'où émane une rare ivresse, "au milieu de rien", "*in the middle of no where*" déclare un journaliste du New York Times émerveillé par cette ambiance du jardin d'éden, et vantant ses mérites, dans un livre de sa plume, intitulé *Shadows and Whispers* dont témoignent Carmelle et Émile Benoît.

Ce commerce est vendu dans les années 1990. Les activités cessent ou peut-être s'agit-il d'une période d'attente. Ce lieu au cachet hors du commun n'a rien perdu de son charme.

DE JOSEPH À JOSEPH TERREAUULT²⁷

Joseph est né au lac et Évelyne est originaire de Montréal. Un couple de septuagénaires ces Terreault, de jeunes vieux de la place. Joseph rappelle les débuts de la famille Terreault au lac.

«Ç'a commencé par mon grand-père Joseph Terreault, il est arrivé ici avec mon père Alexandre en 1903; mon père était petit gars. Ils revenaient du New Hampshire, aux États-Unis. Mon grand-père, ça le rendait malade d'être là-bas.» Il est né à Mont-Carmel dans la région de Shawinigan. Ingénieur de son métier pour la compagnie Russell, il part travailler à Franklin au New Hampshire mais ne s'y plaît guère. *«Mon grand-père connaissait quelqu'un qui s'en revenait au Québec, il a pris arrangements et ils sont arrivés au lac Labelle, à l'île Russell plus précisément. Mon grand-père a acheté un lot. Il n'y avait rien ici. C'était en plein bois.»*

Au moment où le grand-père arrive sur la terre de colonisation, *«il y avait ici juste mon grand-père avec sa femme, Diana Turcotte, et leurs six enfants nés aux États-Unis, puis mon oncle Donat. Il y avait seulement trois maisons et le chemin arrêtait ici, plus loin c'était tout du bois; c'était sauvage.»* À trois quarts de mille plus loin se trouve M. Desgroseilliers, seul un petit sentier permet l'accès à ce voisin.

«Moi, de dire Joseph Terreault, j'ai toujours vécu ici au lac et dans cette maison-ci, tout le temps.» Cinq enfants sont nés de ce couple, un garçon et quatre filles; ils sont les grands-parents de dix petits-enfants.

«Dans ce temps-là, c'était la colonisation, puis on a commencé à faire, on appelait ça "faire de l'abatis".»

Peut-être ce mot évocateur rappelle-t-il à plusieurs, Félix-Antoine Savard et son ouvrage *L'Abatis*. Dans la lignée des "défricheurs", Joseph Terreault parlant d'abatis, et portant en lui tous ceux qui, à cette époque posent ce geste, décrit à son tour l'abatis: *«on défrichait et puis on faisait des tas de bois*



Maison primitive Terreault. On aperçoit Alexandre, Diana, Joseph, Angèle, en 1938.

un peu partout. Rendu à la fin de l'été, on mettait le feu là-dedans. Une fois le feu passé, une team de chevaux attelés à un stumboat (une plate-forme sans roue), tirait les billots déposés dessus et cette charge était transportée au bord du bois. On nettoyait tout, il restait les grosses souches, on passait la hache là-dedans et on semait du mil. Ça poussait en maudit, mais il fallait tout faucher ça à la petite faux. » Joseph Terreault a trouvé très dure cette époque et ne voudrait jamais la revivre.

Faire de la glace

A l'instar de tant d'autres colons, Joseph organise sa vie. Par exemple, faire de la glace, lui, Joseph Terreault peut en parler. « Dans les années 1945 environ, j'en faisais. L'hiver, on ne s'en servait pas. » La glace, c'est en prévision de l'été. Elle est coupée à même le lac. Une glace de trente pouces d'épaisseur, coupée à la scie à glace, une sorte de godendart, et on la conserve dans une cabane à glace.

« On mettait de la glace et tout le tour, du bran de scie, un pied d'épais, bien rempli pour conserver la glace et à peu près deux pieds par-dessus. Plus tard, la scie mécanique est apparue, ah là ça allait bien, on en faisait des carrés ! » Il arrive à Joseph Terreault de livrer de la glace aussi en été, aux villégiateurs, pour leur glacière.

Un jour près des années cinquante, Évelyne sa dulcinée vient joindre sa vie à celle de Joseph. « Qui prend mari prend pays », lance-t-elle comme ça en riant, « dans le temps c'était ça. »

Le mariage a lieu le 6 août 1949, Évelyne originaire de Montréal vit désormais au lac. Un petit fait cocasse, d'autres futurs mariés du temps se reconnaissent peut-être ; Évelyne raconte : « l'électricité, on l'a eue une semaine avant de se marier, pensez donc les belles lampes à recevoir en cadeaux de nocces ! » Et la future mariée de répondre à ceux qui désirent offrir un présent approprié mais se posent des questions, « l'électricité, je ne l'ai pas, mais je vais l'avoir. » Une semaine plus tard les tourtereaux sont mariés et la lumière électrique a peut-être été témoin...

Le Magasin Terreault

Le « Magasin Terreault » ouvre ses portes en 1947, dans la propriété d'Alexandre, le père de Joseph. Alexandre est à l'origine de ce commerce.

Au préalable, en 1942, Alexandre Terreault loue des chambres à des amis et à des connaissances. Il sert aussi des repas dans sa maison. On fait du pain et les gens peuvent louer des chalets. « Les touristes commençaient à venir un peu plus nombreux. Il y avait trois chalets, les gens étaient en pension

ici à trois piastres par jour», de raconter Joseph Terreault. « *Les amis ça sert parfois, au lac Labelle les amis ont été les premiers touristes et ça continue depuis.* »

En 1949, suite à la suggestion répétée de la clientèle, Alexandre ouvre un magasin et continue de louer des chalets, mais cette fois, la pension est révolue. Son fils Joseph le seconde, aidé de son épouse Évelyne. En 1964, la terre et le commerce sont vendus à Joseph. Dans la maison familiale dont un espace est réservé pour le magasin-épicerie, les clients viennent se procurer le nécessaire et des petites gâteries pour agrémenter les jours.

En 1964, une nouvelle construction abrite le « *Dépanneur Terreault* » à quelques pas de la maison. La présence de ce genre de commerce rend confortable le séjour des vacanciers et la quotidienneté des résidents du lac.

Le 1^{er} avril 1981, les parents vendent le commerce à deux de leurs enfants et conjoints qui forment une compagnie et poursuivent l'œuvre entreprise. Ce commerce passe à d'autres mains en juillet 1994, hors de la famille cette fois. Au *Dépanneur lac Labelle*, dans un cadre demeuré familial, Bernard et Ginette accueillent et continuent de bien servir la clientèle.

LA TRAGÉDIE DU LAC LABELLE²⁸

Même dans un lieu aussi paisible, des tragédies malheureusement se produisent. Émile Valiquette de Labelle, le seul survivant, à ce jour, d'une traversée fatale accepte de revivre ces moments bouleversants et de les révéler.

Le samedi soir du 4 février 1950, Émile Valiquette, alors âgé de vingt-trois ans, prend le souper avec son oncle Eugène Cédilotte chez ce dernier, chemin du Moulin. À la table, se trouve aussi Fabienne Desjardins, dix-neuf ans, l'amie d'Émile, elle est en visite chez monsieur Cédilotte. Partage également le repas, Lionel, fils d'Eugène et cousin d'Émile. « *À six heures on finissait de souper, de dire Émile et nous sommes partis.* » Seul Eugène Cédilotte demeure à la maison.

Voyons un peu les faits. Lionel Cédilotte fait du taxi. Le souper terminé, chemin faisant pour une sortie privée, le chauffeur accepte un voyage pour le lac Labelle. Les nouveaux passagers se nomment Lucien Terreault et René Genet. Sur la banquette arrière, prennent déjà place Émile et Fabienne. « *Nous autres, de dire Émile Valiquette, on s'en allait veiller à L'Annonciation chez les parents de Fabienne. Eux autres, les passagers, ils restaient à droite du lac, à la pointe Carbonnier l'autre bord de la petite baie puis à l'autre bout du lac.* » Ils sont cinq dans la voiture. Ils filent et font un détour pour aller conduire les deux clients au lac.